

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*

Sou1999-1242

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 04

Fax 01 40 77 85 09

**CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

**Crédoc - Opinions sur la pollution
atmosphérique, sur la gestion des
déchets et sur les éco-produits. Juin
1999.**

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"
(vague de début 1999)

**Opinions sur la pollution atmosphérique,
sur la gestion des déchets
et sur les éco-produits**

Document réalisé à la demande de
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

V.P. - G.H.

JUIN 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"
(vague de début 1999)

**Opinions sur la pollution atmosphérique,
sur la gestion des déchets
et sur les éco-produits**

Document réalisé à la demande de
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

V.P. - G.H.

JUIN 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Document réalisé à la demande de l'ADEME

Opinions sur la pollution atmosphérique,
sur la gestion des déchets
et sur les éco-charges

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Bertrand Chokrane, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Vincent Placer

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
Principaux enseignements	I à III
Avant-propos	3
PREMIERE PARTIE – LES FRANÇAIS ET LA POLLUTION DE L’AIR	5
SECTION 1 - La pollution atmosphérique : un enjeu de santé publique	9
1. Pour 7 Français sur 10, la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé	9
2. Un tiers de nos concitoyens a déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique	14
3. Les Français se sentent mal informés sur la qualité de l’air qu’ils respirent	22
4. Quatre groupes principaux d’opinions sur la pollution atmosphérique	28
SECTION 2 - Les automobilistes et le renoncement à la voiture les jours de haut niveau de pollution	35
1. 87 % des automobilistes se disent prêts à agir	35
2. Un renoncement apparemment volontaire	40
3. Les transports en commun : premier moyen de transport de substitution en cas de renoncement à la voiture	43
4. Un peu plus d’un automobiliste sur dix a déjà renoncé régulièrement à sa voiture au profit des transports en commun	49
5. Les automobilistes et la pollution de l’air : trois principaux comportements	55
DEUXIEME PARTIE – CONSOMMATION ET PRESERVATION DE L’ENVIRONNEMENT	61
SECTION 1 – Les produits verts : une information lacunaire et une crédibilité de plus en plus mise en doute	65
1. Une information insuffisante	66
2. L’information paraît peu claire	68
3. Une information dont même la crédibilité scientifique est contestée	73
4. Une vision majoritairement négative de l’information sur les produits « verts »	75
5. Les Français s’interrogent sur les réelles qualités écologiques des produits verts	79
SECTION 2 – La notoriété des éco-labels et des marques vertes	83

SECTION 3 – Les pratiques : l’achat de produits respectueux de l’environnement et l’utilisation de l’étiquette énergie	91
1. Quatre Français sur 10 ont, au cours des six derniers mois, acheté des produits non-alimentaires respectueux de l’environnement	91
2. L’étiquette de consommation électrique : une information utile	99
SECTION 4 - La gestion individuelle de la production de déchets	103
1. Limiter la quantité d’emballages utilisés	104
2. Trier ses déchets à domicile, les apporter dans une déchetterie	107
3. La taxe sur les déchets : forfaitaire ou proportionnelle ?	111
4. Un indicateur synthétique concernant les intentions des Français face aux mesures de gestion des déchets	114
ANNEXES.....	117
Annexe I : Les Français et la pollution de l’air – Tableaux complémentaires.....	119
Annexe II : Consommation et préservation de l’environnement – Tableaux complémentaires.....	125
Annexe III : Libellé des questions posées à la demande de l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie (ADEME).....	135

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Cinq enseignements principaux peuvent être dégagés de l'analyse des réponses aux questions insérées par l'ADEME dans la vague du début 1999 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » :

- **Les Français estiment à l'unanimité que la pollution atmosphérique entraîne des risques pour la santé** : 72 % jugent même ces risques « importants ». D'ailleurs, 33 % de la population ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution de l'air et cette proportion est en légère augmentation cette année. Les Franciliens sont encore, de loin, les plus touchés (à 47 %), mais l'écart tend à se réduire avec des régions comme le Nord et l'Est de la France.

D'autre part, l'information sur ce sujet reste encore, aux yeux des enquêtés, relativement **lacunaire** : 79 % des Français se disent **mal informés sur la qualité de l'air dans leur commune**. Le regard critique porté sur l'information semble davantage refléter les inquiétudes liées aux répercussions sanitaires de la pollution atmosphérique que les conditions objectives d'information du public : ce sont les personnes ayant déjà personnellement ressenti des troubles et les chargés de famille qui s'en montrent les plus insatisfaits.

- **Signe de ces préoccupations grandissantes, 87 % des automobilistes se déclarent prêts à abandonner leur véhicule les jours de haut niveau de pollution en ville** : pour 59 % des conducteurs, ce renoncement serait volontaire, mais 27 % se contenteraient d'appliquer la réglementation en vigueur. 39 % des conducteurs choisiraient alors de se déplacer en transports en commun.

Les pratiques automobiles, telles qu'elles peuvent être révélées par le kilométrage effectué chaque année, constituent le frein principal à ce renoncement : 22 % des « gros rouleurs » (plus de 19 000 kms par an) refuseraient purement et simplement d'abandonner leur voiture, qu'ils y soient ou non contraints par la réglementation.

Il reste que 73 % des automobilistes n'ont jamais, l'an dernier, délaissé leur voiture au profit des transports collectifs. Il y a là le signe que les conducteurs sont encore davantage « bien intentionnés » que véritablement « impliqués » en matière d'abandon de leur véhicule.

- **En moins de deux ans, la crédibilité des « produits verts » s'est fortement dégradée.** Une bonne majorité de nos concitoyens juge ainsi l'information fournie sur ces produits comme **insuffisante** et **peu claire**, et 43 % **doutent de sa scientificité**. Par ailleurs, 63 % de la population estiment que **les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits répondent bien aux qualités environnementales qu'on attend d'eux**. Cette méfiance a progressé de 17 points par rapport à juin 1997. Cette croissance semble avoir surtout affecté les catégories jusque-là peu concernées et non-consommatrices, signe d'un intérêt grandissant envers ces produits, mais aussi d'une exigence accrue à leur égard.
- **Le consommateur n'est pas pour autant insensible aux arguments écologiques des produits.** Plus des deux tiers de nos concitoyens se réfèrent à « l'étiquette énergie » lors de l'achat d'appareils électroménagers. De même, plus de 80 % connaissent au moins un éco-label ou une marque verte. Enfin, 42 % de nos concitoyens ont **acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires qui respectent l'environnement**. Les qualités environnementales de ces produits arrivent d'ailleurs en tête des déterminants qui ont conduit les consommateurs à les acheter.

Il n'empêche que ces consommateurs s'interrogent également (à 60%) sur les garanties qui leur sont offertes, s'agissant de la qualité écologique réelle de ces produits.

- Enfin, **les Français sont très favorables aux mesures permettant la limitation des déchets ménagers** : le recours à des éco-recharges, l'achat de produits alimentaires en vrac, le tri sélectif, le dépôt dans des déchetteries et même la mise en place d'une taxe proportionnelle aux quantités de déchets produites sont autant de mesures qui seraient acceptées par une majorité, plus ou moins forte, d'enquêtés.

En tout état de cause, **près de 60 % des Français accepteraient la mise en place d'au moins quatre des cinq mesures évoquées**. Certes, on est d'autant plus favorable à ces actions que l'on fait preuve d'une sensibilité environnementale assez développée ou que l'on est soi-même déjà engagé dans la pratique du tri sélectif. Les pourcentages atteints dans tous les groupes sont toutefois suffisamment élevés pour attester que l'idée d'agir individuellement dans ce domaine est maintenant bien ancrée dans les mentalités.

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans la vague de fin 1998 - début 1999 de l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 1998 - janvier 1999. Elle a été réalisée **en face à face** auprès d'un échantillon de **2.000 personnes**, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les questions posées cette année par l'ADEME s'articulent autour de deux thèmes :

- **L'attitude des Français face à la pollution de l'air.**

La pollution de l'air a-t-elle des conséquences sur la santé des gens ? Les automobilistes sont-ils prêts à contribuer à la réduction des émissions de gaz en abandonnant leur voiture certains jours ? A quels moyens de transport de substitution auraient-ils recours ?

- **Consommation et préservation de l'environnement.**

Quelle image les Français ont-ils des produits « verts » ? Quels sont les facteurs les incitant à choisir de tels produits ? Les Français sont-ils prêts à prendre part aux dispositifs susceptibles de réduire la quantité de déchets qu'ils produisent ?

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête figure dans le rapport général de présentation des « Premiers résultats de la vague de fin 1998-début 1999 », CREDOC, Mars 1999.

PREMIÈRE PARTIE :
LES FRANÇAIS ET LA POLLUTION DE L'AIR

La première partie est consacrée à l'étude des opinions et des attitudes des Français face à **la pollution atmosphérique**. Elle s'articule en deux sections.

Dans un premier temps, la question est abordée sous l'angle de ses **conséquences sur la santé** de nos concitoyens. De nombreuses études convergent pour attester l'existence de « *décès anticipés* » attribuables à la pollution atmosphérique dans les grandes villes. Selon l'une des plus récentes, on peut estimer à environ 265, le nombre de personnes qui décèdent prématurément, chaque année, des suites d'une exposition à cette pollution². Nos concitoyens sont-ils inquiets de ces risques ? Ont-ils le sentiment d'avoir personnellement subi des troubles ? Se sentent-ils suffisamment informés de la qualité de l'air dans leur voisinage ? Telles seront les questions abordées ici.

La seconde section s'intéresse à **l'attitude des automobilistes**. Il est maintenant admis que ce sont les restrictions imposées à l'usage des véhicules qui sont les plus efficaces pour faire diminuer les concentrations de polluants dans l'air. On a donc souhaité interroger les Français sur l'abandon occasionnel de leur voiture : les automobilistes sont-ils prêts à s'y associer ? Abandonneraient-ils spontanément leur véhicule ou attendraient-ils qu'on les y oblige ? Quels moyens de transports utiliseraient-ils à la place ? Et surtout, ont-ils déjà délibérément abandonné leur véhicule au profit des transports en commun ?

En croisant les résultats sur ces deux thèmes, nous mettrons en évidence qu'il existe différents niveaux d'implication, qui correspondent à des perceptions distinctes de la pollution et de ses répercussions sur la santé.

² Cf. Le Monde, mardi 20 Avril 1999.

SECTION 1

LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

1 - Pour 7 Français sur 10, la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé

Quasiment tous les Français estiment que la pollution atmosphérique peut avoir des conséquences sur la santé des gens (Tableau 1). Pour 69 % d'entre eux, les risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique sont **importants** tandis que pour 30 %, ces risques existent, mais sont légers (24 %), voire insignifiants (7 %).

Autrement dit, **pour 99 % de nos concitoyens, la pollution de l'air représente un risque sanitaire**. Ce résultat est comparable à celui de la vague de juin 1998.

Tableau 1

Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(en %)

<i>Classement par ordre décroissant des réponses de 1999</i>	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999
. Oui, elle présente des risques importants pour la santé.....	71,6	71,7	68,7
. Oui, elle présente des risques légers pour la santé	22,9	21,6	23,5
. Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants	3,3	4,5	6,6
. Non, elle ne présente aucun risque pour la santé	0,9	1,0	0,8
. <i>Ne sait pas</i>	1,3	1,1	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

⇒ *Quelques différences liées à l'âge et au sexe des enquêtés*

La sensibilité aux conséquences sanitaires de la pollution atmosphérique est pratiquement partagée dans les mêmes proportions dans tous les groupes sociaux. On peut cependant noter quelques différences pour certains groupes de population (Tableau 2) :

- Les **femmes** redouteraient davantage cette forme de pollution : 73 % d'entre elles, contre seulement 64 % des hommes, estiment en effet qu'elle présente des risques importants. 75 % des femmes au foyer partagent cette crainte ; de même que 74 % des personnes ayant à charge au moins trois enfants (moins de 16 ans).
- Les **moins de 25 ans**, et les autres inactifs (étudiants essentiellement), semblent au contraire plus insouciants de ces risques : 30 % d'entre eux les estiment légers, soit 6 points de plus que chez l'ensemble des Français.

Le niveau de qualification et les revenus de l'enquêté n'ont absolument pas d'impact sur cette question. Notons que même la taille de l'agglomération de résidence ne joue pratiquement pas sur la constitution des opinions : au sein de l'agglomération parisienne, ces risques sont certes légèrement plus préoccupants, mais l'écart avec les plus petites communes est, en vérité, assez faible (4 points environ).

L'accent porté sur cette question par les pouvoirs publics et les médias ces dernières années a, semble-t-il, convaincu l'ensemble de nos concitoyens que la pollution atmosphérique constituait un enjeu de santé publique. Cette conviction est, en conséquence, relativement indépendante des marqueurs socio-démographiques usuels.

Tableau 2

Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?

(en %)

	Aucun risque ou risques insignifiants	Risques légers	Risques importants	Total (y.c. n.s.p.)
Sexe				
· Homme.....	8,7	27,4	63,5	100,0
· Femme	6,4	19,9	73,4	100,0
Profession exercée				
· Indépendant (1).....	9,0 *	25,5	64,7	100,0
· Cadre supérieur	9,7 *	22,6	67,7	100,0
· Profession intermédiaire	6,0 *	23,5	70,5	100,0
· Employé.....	7,9	19,5	72,1	100,0
· Ouvrier.....	7,7 *	25,2	67,1	100,0
· Reste au foyer	4,8 *	19,8	74,9	100,0
· Retraité.....	8,9	24,8	65,5	100,0
· Autre inactif (2).....	4,9 *	31,4	63,7	100,0
Age				
· Moins de 25 ans	8,6 *	30,2	61,0	100,0
· 25 – 39 ans	7,9	22,0	69,9	100,0
· 40 – 59 ans	6,0	22,1	71,5	100,0
· 60 – 69 ans	7,7 *	23,7	67,5	100,0
· 70 ans et plus.....	8,1 *	23,6	68,0	100,0
Taille d'agglomération de résidence				
· Moins de 2 000 habitants	9,1	22,8	67,5	100,0
· 2 000 à moins de 20 000 hab.....	8,4	23,6	67,9	100,0
· 20 000 à moins de 100 000 hab.....	8,6 *	26,2	65,0	100,0
· 100 000 habitants et plus.....	4,8	24,4	70,1	100,0
(dont : plus de 200 000 habitants)	(4,6)	(24,0)	(70,7)	(100,0)
· Paris et agglomération parisienne	7,2 *	20,4	72,3	100,0
Nombre d'enfants à charge (moins de 16 ans)				
· Aucun.....	7,5	24,3	67,9	100,0
· Un.....	8,2	19,2	72,6	100,0
· Deux	6,4 *	22,8	68,9	100,0
· Trois et plus.....	2,1 *	23,5	74,3	100,0
Ensemble.....	7,4	23,5	68,7	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

* Effectifs faibles

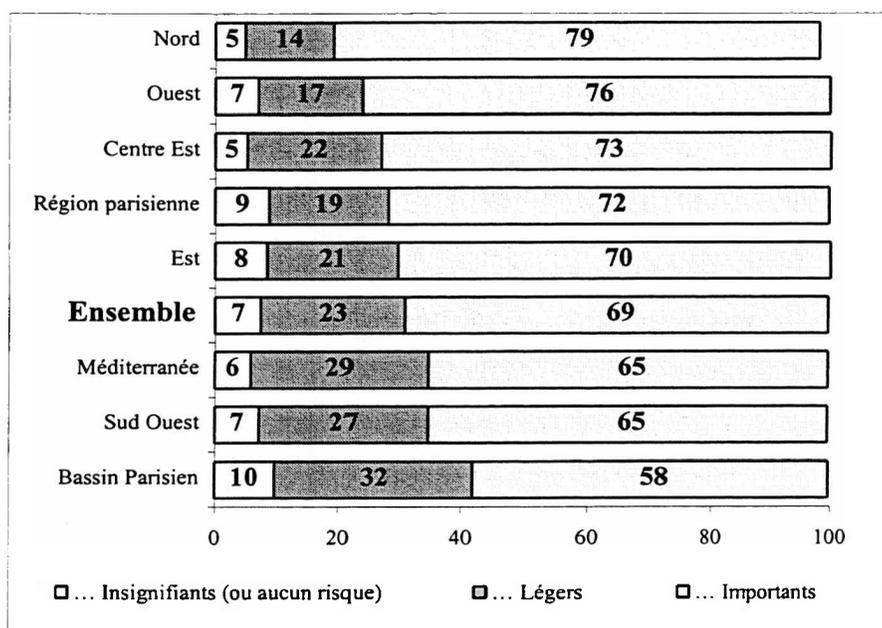
⇒ *C'est dans le Nord que ces risques apparaissent les plus préoccupants*

Avec 10 points d'écart par rapport à l'ensemble de la population, le Nord est la région dont les habitants sont les plus nombreux à considérer « importants » les risques

sanitaires liés à la pollution atmosphérique. Dans l'Ouest, le Centre-Est et la région parisienne, ces risques préoccupent les habitants un peu plus qu'en moyenne (Graphique 1). A l'inverse, les habitants du Bassin Parisien s'en déclarent beaucoup moins soucieux : un sur trois (32 %) considère que la pollution de l'air n'aurait que de légères conséquences sur la santé des gens (contre 23% en moyenne).

Graphique 1

La pollution atmosphérique présente, pour l'état de santé des gens, des risques...
- Croisement par région (n.s.p. exclus) -



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

La région d'appartenance est d'ailleurs le critère générateur des principales évolutions intervenues sur ce sujet depuis deux ans :

- Le **Nord** est devenu la région dont les habitants semblent le plus sensibles aux répercussions sanitaires de la pollution atmosphérique (+ 2 points en six mois³, + 12 points entre juin 1997 et début 1998, cf. Tableau 3). La hausse a aussi affecté l'Ouest de la France.

³ Les évolutions qui seront commentées dans ce rapport comparent souvent les résultats de vagues d'enquêtes qui se sont déroulées en Juin (1997 et 1998) avec ceux de la vague de Décembre-Janvier 1999. Un effet de saisonnalité pourrait parfois amplifier certains écarts. Dans la suite de ce rapport, nous insisterons sur les évolutions de grande amplitude, qui ne sauraient être imputées aux seules variations saisonnières.

- En revanche, la sensibilité à la pollution de l'air est en très forte baisse dans le **Bassin Parisien** (- 18 points depuis juin 1998) et dans le **Sud Ouest**.

Tableau 3

Les personnes qui jugent importants les risques occasionnés par la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

	Jun 1997	Jun 1998	Début 1999	Evolution 1998-99 (C) - (B)	Evolution 1997-99 (C) - (A)
	(A)	(B)	(C)		
Nord.....	67	77	79	+ 2	+ 12
Ouest.....	69	67	76	+ 9	+ 7
Centre Est.....	75	75	73	- 2	- 2
Région Parisienne.....	76	70	72	+ 2	- 4
Est.....	68	60	70	+ 10	+ 2
Sud Ouest.....	73	77	65	- 12	- 8
Méditerranée.....	75	71	65	- 6	- 10
Bassin Parisien.....	67	76	58	- 18	- 9
Ensemble.....	72	72	69	- 3	- 3

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Au total, contrairement à ce que l'on observait en juin 1997⁴, **l'axe Paris-Lyon-Marseille ne constitue plus l'ossature de la répartition géographique des foyers d'inquiétude vis à vis de la pollution atmosphérique.**

⇒ ***L'importance des dangers liés à la pollution de l'air est un peu plus ressentie par les personnes sensibles à la protection de l'environnement***

Les enquêtés qui agissent en faveur de la protection de l'environnement tiennent un peu plus souvent ces risques pour importants : c'est le cas de 75 % des individus qui se réfèrent régulièrement à « l'étiquette énergie » ou de 73 % des acheteurs récents de « produits verts » non-alimentaires (contre 69 % de la population en moyenne).

Cette attitude est également plus répandue chez les personnes soucieuses des problèmes environnementaux : par exemple, elle concerne 75 % des individus inquiets de

⁴ Voir « L'attitude des Français sur l'environnement : pollution atmosphérique, gestion des déchets et éco-produits », CREDOC, juin 1997, rapport réalisé à la demande de l'ADEME.

l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire ou 72% de ceux qui se déclarent prêts à payer plus de taxes affectées directement à la protection de l'environnement (Tableau 4).

Tableau 4

Les individus sensibles à la protection de l'environnement jugent, plus souvent qu'en moyenne, « importants » les risques liés à la pollution atmosphérique

(en %)

Actions effectuées pour protéger l'environnement	
Tient toujours compte, lors de l'achat d'appareils électroménagers, de l'étiquette d'information sur la consommation électrique	75
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires considérés comme meilleurs pour l'environnement	73
Intentions et opinions	
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	74
Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	72
Est prêt à payer une taxe proportionnelle à sa propre production de déchets	72
Ensemble de la population.....	69

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 69 % de la population pensent que les risques liés à la pollution atmosphérique sont importants, c'est le cas de 75 % des utilisateurs de l'étiquette énergie.

2 - Un tiers de nos concitoyens a déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique est une gêne ressentie par une part importante de la population : **un Français sur trois déclare avoir déjà subi, personnellement, des troubles liés à la pollution de l'air**. Les taux sont encore plus élevés (39%) chez les individus eux-mêmes convaincus de l'importance des risques sanitaires engendrés par la pollution atmosphérique.

Le pourcentage de Français déclarant avoir ressenti des troubles liés à cette forme de pollution est d'ailleurs en progression par rapport au semestre dernier (+ 4 points, cf. Tableau 5).

Tableau 5

Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

(en %)

	Juin 1997 (A)	Juin 1998 (B)	Début 1999 (C)	Evolution mi 1998- début 1999 (C) - (B)	Dont : pense que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé (début 1999)
• Oui.....	29,3	28,4	32,8	+ 4,4	38,5
• Non.....	69,4	70,3	66,0	- 4,3	60,0
• Ne sait pas.....	1,3	1,3	1,2		1,5
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0		100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

⇨ **Les Franciliens sont les plus touchés**

En région parisienne, près d'une personne sur deux déclare avoir déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique (47 % exactement, cf. Tableau 6). Avec un écart de 14 points par rapport à la moyenne nationale, la région parisienne est la zone où cette proportion est la plus élevée. La région Nord est ensuite la plus touchée (38 %). A l'opposé, l'Ouest et le Sud Ouest constituent les deux régions où ces troubles seraient le moins concrètement ressentis (24 à 26% de personnes touchées).

Les habitants de la région parisienne occupaient déjà la place de tête sur ce sujet en 1997 et 1998, même si le nombre de personnes touchées n'a pas augmenté. Mais l'écart avec les autres régions s'est réduit : entre juin 1997 et début 1999, la proportion d'habitants déclarant ressentir de tels troubles a augmenté de 11 points dans le Nord, de 9 points dans l'Ouest, de 7 points dans le Bassin Parisien et de 6 points dans l'Est. L'écart entre régions semble donc s'être réduit : **on a assisté à une diffusion certaine des gênes ressenties.**

Tableau 6

Les personnes qui ont personnellement ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon la région d'habitation

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Evolution 1997-99 (C) - (A)
	(A)	(B)	(C)	
Région Parisienne	49	44	47	- 2
Nord	27	26	38	+ 11
Est	28	22	34	+ 6
Centre Est	30	27	32	+ 2
Bassin Parisien	25	23	32	+ 7
Méditerranée	29	31	28	- 1
Ouest	17	20	26	+ 9
Sud Ouest	23	28	24	+ 1
Ensemble	29	28	33	+ 4

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

On observe un phénomène à peu près identique en ce qui concerne l'influence de la taille de l'agglomération de résidence : l'agglomération parisienne reste la plus concernée par les troubles liés à la pollution de l'air, mais l'évolution a été moins prononcée que dans les plus petites agglomérations. L'écart entre l'agglomération parisienne et les grandes agglomérations de province s'est d'ailleurs réduit sensiblement entre 1997 et le début 1999 (Tableau 7) : dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants, 37% des résidents ont déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air (+ 5 points en six mois).

Tableau 7

Les personnes qui ont personnellement ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique, selon la taille de l'agglomération de résidence

(en %)

	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Evolution 1997-99 (C) - (A)
	(A)	(B)	(C)	
Moins de 2 000 habitants	20	19	28	+ 8
2 000 à moins de 20 000 habitants	26	25	29	+ 3
20 000 à moins de 100 000 habitants ..	20	24	22	+ 2
100 000 habitants et plus	32	32	36	+ 4
(dont : plus de 200 000 habitants)	(32)	(34)	(37)	(+ 5)
Paris et agglomération parisienne	51	46	49	- 2
Ensemble	29	28	33	+ 4

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Au total, la région parisienne reste la région où les troubles liés à la pollution de l'air sont les plus tangibles. Le pourcentage d'habitants concernés y est cependant relativement stable depuis deux ans, tandis que ce phénomène semble se propager dans les autres régions ou agglomérations.

⇒ *Ces troubles touchent davantage les personnes « fragiles » en matière de santé*

On ressent d'autant plus ces troubles ou ces gênes liés à la pollution de l'air qu'on se sent plutôt en mauvaise santé (Tableau 8). C'est ainsi le cas de :

- * 48 % des enquêtés qui jugent leur état de santé peu (ou pas du tout) satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge.
- * 40 % des personnes souffrant d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique.

De même, les personnes ayant connu, durant les quatre semaines précédant l'entretien, des maux divers, paraissent être plus gênées par la pollution de l'air qu'en moyenne.

Tableau 8

Le pourcentage de personnes ayant personnellement ressenti des troubles ou des gênes liés à la pollution atmosphérique, selon leur état de santé déclaré

<i>(en %)</i>	
Etat de santé par rapport aux personnes du même âge :	
. Très satisfaisant.....	30
. Satisfaisant	31
. Peu ou pas du tout satisfaisant.....	48
A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable.....	40
A souffert dans les 4 dernières semaines de :	
Maux de tête.....	41
Maux de dos.....	36
Nervosité.....	40
Etat dépressif.....	44
Insomnies.....	40
Ensemble de la population	33

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 48% des individus considérant leur état de santé peu ou pas du tout satisfaisant, ont déjà ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique, contre 33% en moyenne dans l'ensemble de la population.

⇒ *L'influence du statut social et de l'âge*

L'analyse des réponses selon les différentes catégories socio-démographiques met en évidence quelques variations complémentaires :

- Elles ont trait à la **profession** ou au **niveau de formation** : près d'un cadre supérieur sur deux (47 % exactement) déclare avoir déjà ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution de l'air (Tableau 9). De même, près de 43 % des diplômés du supérieur en auraient fait l'expérience. Notons que ces deux groupes sociaux vivent plus fréquemment dans des grandes villes ou dans l'agglomération parisienne : 74 % des cadres et 62 % des diplômés du supérieur vivent dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (agglomération parisienne comprise), contre 43 % de l'ensemble de la population française.
- Mais aussi à l'**âge** : passé 60 ans, la part de nos concitoyens déclarant avoir ressenti de tels troubles diminue légèrement, pour s'établir aux environs de 27 %.

Tableau 9

Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y.c. n.s.p.)
Sexe			
. Homme	31,8	67,2	100,0
. Femme	33,6	65,0	100,0
Profession exercée			
. Indépendant (1).....	32,5	65,0	100,0
. Cadre supérieur.....	46,8	52,3	100,0
. Profession intermédiaire	39,4	59,4	100,0
. Employé.....	34,2	65,1	100,0
. Ouvrier.....	31,2	67,8	100,0
. Reste au foyer	28,8	70,5	100,0
. Retraité.....	27,7	70,5	100,0
. Autre inactif (2)	33,6	65,4	100,0
Age			
. Moins de 25 ans	33,8	64,8	100,0
. 25 - 39 ans.....	35,2	63,7	100,0
. 40 - 59 ans.....	34,8	64,4	100,0
. 60 - 69 ans.....	26,8	70,5	100,0
. 70 ans et plus	26,6	72,5	100,0
Diplôme			
. Aucun, CEP	27,6	70,9	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac) .	29,5	69,1	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac)	37,3	61,8	100,0
. Supérieur, grandes écoles	42,7	56,5	100,0
Nombre d'enfants à charge			
. Aucun.....	32,5	66,3	100,0
. Un	39,5	60,1	100,0
. Deux	30,4	67,1	100,0
. Trois ou plus	23,9	75,2	100,0
Ensemble.....	32,8	66,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Quelques catégories ont connu, ces six derniers mois, une évolution **plus marquée** qu'en moyenne :

- Les moins de 25 ans et les ouvriers ont subi une augmentation forte de leurs gênes déclarées, ce qui à vrai dire les a rapprochés de la moyenne (Tableau 10). Les cadres supérieurs sont également beaucoup plus nombreux à se déclarer gênés par la pollution de l'air ; mais ils figuraient déjà parmi les plus touchés.
- Chez les femmes au foyer, les retraités et les personnes âgées de 60 à 69 ans, par contre, cette attitude a stagné ou reculé légèrement. La diminution des gênes ressenties a été plus forte encore chez les hommes (- 8 points).

Tableau 10

Le pourcentage d'individus déclarant avoir déjà ressenti des troubles liés à la pollution de l'air
- Catégories ayant évolué plus fortement qu'en moyenne -

	Juin 1998 (A)	Début 1999 (B)	Écart (B) - (A)
Moins de 25 ans	22	34	+ 12
Ouvrier	20	31	+ 11
Cadre supérieur	36	47	+ 11
Ensemble	28	33	+ 5
Reste au foyer	29	29	0
Retraité	28	28	0
60-69 ans	29	27	- 2
Homme	40	32	- 8

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⇒ **Un lien avec les attitudes affichées en matière d'environnement**

Enfin, en matière d'opinions générales, les individus déclarant avoir déjà subi des troubles liés à la pollution de l'air se caractérisent par trois attitudes (Tableau 11) :

- Ils se déclarent plus **soucieux de l'état de l'environnement** : les personnes qui considèrent que la dégradation de l'environnement est un sujet préoccupant, que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais sont plus nombreuses à ressentir ces gênes.

- Ils manifestent une plus grande **sensibilité écologique**. Prêts à payer plus de taxes affectées directement à la protection de l'environnement, à acheter des produits alimentaires vendus en vrac, ils font preuve d'une meilleure connaissance des marques vertes et des éco-labels.
- Enfin, ils sont davantage **impliqués dans des actions concrètes visant à la protection de l'environnement** : adhésion à une association de défense de l'environnement, achat de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, recours à l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers.

Tableau 11

Les individus sensibles à la protection de l'environnement déclarent plus fréquemment qu'en moyenne avoir ressenti des troubles liés à la pollution atmosphérique
(en %)

Actions effectuées pour protéger l'environnement	
Fait partie d'une association de défense de l'environnement.....	54
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires considérés comme meilleurs pour l'environnement ...	42
Tient toujours compte de l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers	37
Intentions et opinions	
Place « la dégradation de l'environnement » en tête des sujets préoccupants (1 ^{ère} réponse)	52
Connait au moins quatre éco-labels ou marques vertes.....	50
Considère que l'état de l'environnement dans sa région est "mauvais" ou "très mauvais"	50
Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	37
Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac.....	37
Ensemble de la population.....	33

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 33 % de la population a déjà subi des gênes liées à la pollution atmosphérique, c'est le cas de 50 % des personnes considérant « mauvais » l'état de l'environnement dans leur région.

3 - Les Français se sentent mal informés sur la qualité de l'air qu'ils respirent

Les quatre cinquièmes (79 % exactement) des Français se déclarent « assez mal » (31 %) ou « très mal » (47 %) informés sur la qualité de l'air dans leur commune (Tableau 12). Malgré les efforts consacrés ces dernières années à l'information sur la qualité de l'air, les dispositifs mis en place n'ont donc pas encore permis de satisfaire les exigences de la population. Seulement 4 % de nos concitoyens considèrent être « très bien informés » sur ce point.

Ceci n'est pas sans rapport avec les gênes ressenties : le sentiment de sous-information est encore plus fort chez les personnes qui ont subi des troubles liés à la pollution atmosphérique. Plus de la moitié d'entre elles (51 % exactement) s'estiment « très mal » informées (4 points de plus que dans l'ensemble de la population). 51 % des personnes qui considèrent que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé sont également de cet avis.

Au total, et assez logiquement, **ce sont bien les personnes les plus préoccupées des conséquences sanitaires de la pollution de l'air qui sont les plus insatisfaites de l'information fournie sur ce sujet.** Mais remarquons quand même que 46% de ceux qui n'ont jamais subi de gênes dans le domaine s'estiment également « très mal » informés.

Tableau 12

Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?

(Début 1999)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont :				
		A déjà subi des gênes liés à la pollution de l'air		pense que la pollution de l'air :		
		Oui	Non	Présente des risques importants	Ne présente aucun risque ou des risques insignifiants	
Très bien informé	4,0	} 20,1	3,7	4,2	4,1	6,1
Assez bien informé.....	16,1		14,7	17,0	14,1	18,4
Assez mal informé.....	31,4	} 78,8	29,1	32,2	29,6	28,5
Très mal informé	47,4		51,1	45,5	51,0	45,5
Ne sait pas.....	1,1		1,0	1,0	1,2	1,4
Ensemble.....	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0

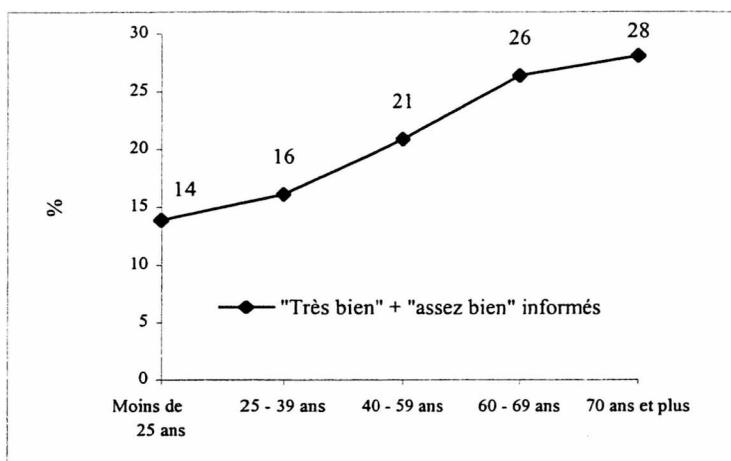
Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999

⇒ *Le sentiment d'information dépend surtout de l'âge et du nombre d'enfants à charge*

C'est surtout quand on est âgé, plus particulièrement après 60 ans, qu'on se déclare davantage bien informé (« assez bien » ou « très bien » informé) de la qualité de l'air dans sa commune : 27 % des plus de 60 ans sont dans ce cas, contre 20 % en moyenne (Graphique 2). Mais, rappelons que le nombre des personnes directement touchées par la pollution de l'air diminue précisément après 60 ans : moins concernés, les seniors ont peut-être un regard moins critique sur l'information qu'ils reçoivent.

Graphique 2

Le pourcentage de Français qui se sentent plutôt bien informés sur la qualité de l'air
- Analyse en fonction de l'âge -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999

Le **nombre d'enfants à charge** joue aussi beaucoup sur l'expression du sentiment de sous-information sur la qualité de l'air : 92 % des enquêtés ayant au moins trois enfants à charge et 84 % de ceux en ayant deux se sentent plutôt mal informés, contre 79 % dans l'ensemble de la population (Tableau 13).

Notons que quelques groupes sociaux sont également **très insatisfaits** de cette information (Tableau 15) : cela concerne 56 % des **indépendants**, 51 % des **ouvriers**, 57 % des habitants de la région **Nord**. Ceci étant, quelles que soient les catégories, **au moins 70% des individus s'estiment mal informés sur la qualité de l'air dans leur commune.**

Tableau 13

Niveau d'information ressenti et nombre d'enfants à charge

(en %)

Nombre d'enfants à charge (1) :	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »	Ensemble
. Aucun	4,4	17,7	22,1	31,4	45,4	76,8	100,0
. Un	3,6	16,0	19,6	25,8	53,0	78,8	100,0
. Deux	3,1	12,3	15,4	34,6	49,4	83,9	100,0
. Trois et plus	2,1	5,8	7,9	38,5	53,6	92,0	100,0
Ensemble	4,0	16,1	20,1	31,4	47,4	78,8	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999

(1) : Nombre d'enfants de moins de 16 ans.

◇ *La taille de l'agglomération de résidence n'a pas une influence déterminante*

On se sent, certes, légèrement mieux informé -en termes relatifs- de la qualité de l'air lorsqu'on habite une commune de plus de 100 000 habitants ou même une commune de plus de 200 000 habitants. Mais il est frappant de noter que l'opinion des résidents de l'agglomération parisienne (78 % se déclarent mal informés) n'est pas très différente de celle des communes rurales (79 % en font de même). C'est d'ailleurs dans les agglomérations intermédiaires (20 000 à 100 000 habitants) que l'information est jugée la plus pauvre (Tableau 14).

Pourtant, les modalités de surveillance de la qualité de l'air et, par ricochet, les possibilités d'informer la population, dépendent de la taille de l'agglomération. D'après la loi sur l'air⁵, un dispositif de surveillance a été mis en place dans toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants et depuis le 1^{er} janvier 1998, toutes les communes de plus de 100 000 habitants doivent avoir fait de même. Or, **l'existence d'un tel dispositif de surveillance et d'information ne semble pas encore avoir d'impact majeur sur le sentiment d'information ressenti par les habitants.**

Tableau 14

Le sentiment d'information sur la qualité de l'air, selon la taille de l'agglomération de résidence

(en %)

	Très bien informé	Assez bien informé	Total « bien informé »	Assez mal informé	Très mal informé	Total « mal informé »
. Moins de 2 000 habitants.....	4,8	14,2	19,0	25,5	53,8	79,3
. 2 000 à moins de 20 000 hab.	1,9	18,5	20,4	35,3	43,6	78,9
. 20 000 à moins de 100 000 hab.	2,4	11,1	13,5	37,4	48,8	86,1
. 100 000 habitants et plus	4,2	19,3	23,5	31,9	43,2	75,1
(dont : plus de 200 000 habitants)	(3,8)	(21,4)	(25,2)	(30,8)	(42,6)	(73,4)
. Paris et agglomération parisienne...	6,0	15,2	21,2	31,5	46,7	78,2
Ensemble	4,0	16,1	20,1	31,4	47,4	78,8

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⁵ Loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Journal Officiel du 1^{er} janvier 1997

En vérité, le sentiment de sous-information révélé ici est surtout un miroir des interrogations des Français face à la pollution de l'air et à ses conséquences sanitaires : on se sent d'autant moins bien informé que l'on a des enfants à charge⁶, que l'on a déjà personnellement subi des troubles ou que l'on se considère en mauvaise santé⁷. Dans ces conditions, le sentiment de sous-information semble -pour l'instant- davantage dépendre des facteurs d'inquiétudes liés aux répercussions sanitaires de la pollution de l'air que de la présence effective de dispositifs locaux de surveillance de cette qualité.

⁶ On montrait d'ailleurs, à partir des résultats de juin 1998, que les parents de jeunes enfants constatent encore davantage de troubles pour leur entourage que pour eux-mêmes. Voir « *Opinions sur la pollution de l'air* », Rapport réalisé par le CREDOC à la demande de l'ADEME, juillet 1998.

⁷ 53 % des enquêtés considérant leur état de santé « peu ou pas du tout satisfaisant » par rapport aux personnes de même âge se déclarent « très mal informés » sur la qualité de l'air, soit 6 points de plus que chez l'ensemble des Français.

Tableau 15
Le niveau d'information ressenti sur la qualité de l'air dans sa commune

(en %)

	Très bien informé	Assez bien informé	Assez mal informé	Très mal informé	Ensemble
Sexe					
Homme.....	4,4	17,6	28,1	48,7	100,0
Femme.....	3,7	14,8	34,3	46,2	100,0
Profession exercée					
Indépendant (1).....	4,3	13,7	23,9	56,4	100,0
Cadre supérieur.....	3,1	20,6	33,6	41,4	100,0
Profession intermédiaire.....	2,5	13,6	34,2	49,3	100,0
Employé.....	3,9	14,4	35,0	45,5	100,0
Ouvrier.....	2,0	14,4	31,5	51,4	100,0
Reste au foyer.....	5,4	13,7	31,4	48,5	100,0
Retraité.....	6,2	20,3	27,0	44,6	100,0
Autre inactif (2).....	2,0	17,9	38,0	42,1	100,0
Age					
Moins de 25 ans.....	0,9	13,0	39,9	45,8	100,0
25 - 39 ans.....	3,3	12,8	33,2	49,8	100,0
40 - 59 ans.....	4,2	16,7	28,8	49,4	100,0
60 - 69 ans.....	5,9	20,5	30,2	40,9	100,0
70 ans et plus.....	6,3	21,9	25,7	44,8	100,0
Diplôme					
Aucun, CEP.....	5,7	17,0	28,3	47,6	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac)	3,4	15,2	31,5	49,7	100,0
BAC, Technique (niv. Bac).....	3,3	16,0	30,9	47,6	100,0
Supérieur, grandes écoles.....	3,2	16,7	36,2	42,3	100,0
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6 000 F.....	4,7	10,5	35,8	48,3	100,0
6 000 - 9 999 F.....	2,5	16,6	32,4	48,0	100,0
10 000 - 14 999 F.....	3,0	15,7	30,0	50,3	100,0
15 000 - 19 999 F.....	6,4	15,4	31,6	44,9	100,0
Plus de 20 000F.....	4,3	16,3	28,8	48,2	100,0
Région de résidence					
Région Parisienne.....	5,9	15,1	33,4	45,1	100,0
Nord.....	3,9	10,5	27,6	56,6	100,0
Est.....	5,2	20,4	33,8	40,6	100,0
Bassin Parisien.....	2,1	13,1	33,6	50,2	100,0
Ouest.....	7,1	15,2	24,9	52,0	100,0
Sud Ouest.....	2,7	16,4	31,2	47,4	100,0
Centre Est.....	3,3	17,5	31,8	46,1	100,0
Méditerranée.....	1,6	21,6	33,0	42,3	100,0
Ensemble	4,0	16,1	31,4	47,4	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

4 - Quatre groupes principaux d'opinions sur la pollution atmosphérique

Pour mieux synthétiser les opinions, les réponses aux trois questions précédentes ont été combinées entre elles (Tableau 16). On voit ainsi émerger, en 1999, **quatre groupes d'opinions dominants** à propos de la pollution atmosphérique :

- **Les « anxieux » (33 % de la population) :** inquiets de la pollution atmosphérique, ils n'y sont cependant pas soumis personnellement.
- **Les « victimes » (21 % de la population) :** très préoccupées par ces questions, elles ont déjà ressenti personnellement des troubles liés à la pollution de l'air.
- **Les « insatisfaits de l'information » (13 % de la population) :** ces individus s'estiment mal informés sur la qualité de l'air, mais ils ne croient pas vraiment à l'importance de ce risque de pollution, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais ressenti personnellement.
- **Les « confiants » (8 % de la population) :** épargnés par la pollution, ils ne négligent pourtant pas l'importance de ce risque, mais sont satisfaits de l'information fournie.

Enfin, un quart de la population a proposé d'autres combinaisons de réponses, qui rassemblent chacune moins de 5 % de la population : la faiblesse des effectifs en jeu ne permet pas de les caractériser plus finement. Notons que ces individus ont tout de même plutôt tendance à ne pas se prononcer sur plusieurs des questions relatives à ce sujet.

Tableau 16
Récapitulatif des combinaisons des réponses
concernant les opinions sur la pollution atmosphérique

(en %)

	Pense que les risques liés à cette pollution sont :	A déjà ressenti des troubles ou des gênes liés à cette pollution :	Opinion au sujet de l'information sur la qualité de l'air	Pourcentage
Les « anxieux »	Importants	Non	Plutôt mal informé (1)	33 %
Les « victimes »	Importants	Oui	Plutôt mal informé (1)	21 %
Les « insatisfaits de l'information »	Légers	Non	Plutôt mal informé (1)	14 %
Les « confiants »	Importants	Non	Plutôt bien informé (2)	8 %
Autres situations				25 %
Ensemble				100 %

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999

(1) « Assez mal » ou « très mal » informé de la qualité de l'air dans sa commune.

(2) « Assez bien » ou « très bien » informé de la qualité de l'air dans sa commune.

Les « anxieux » (33% de la population)⁸

Un tiers de nos concitoyens considère que la pollution de l'air présente des risques importants, dont ils se sentent plutôt mal informés, bien qu'ils n'aient jamais ressenti personnellement de troubles.

Insatisfaits de leur cadre de vie, ils sont plus préoccupés que l'ensemble de la population par l'état de l'environnement dans le monde (Tableau 17). Ce groupe concerne 44 % des habitants de la région Ouest, 42 % de ceux du Nord, ou encore 40 % des résidents d'agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants. Il comprend plus fréquemment qu'en moyenne des habitants de pavillons (36 %), vivant dans un village. Autant de caractéristiques qui ne prédisposent pas, *a priori*, à être exposés à la pollution atmosphérique.

En revanche, s'ils n'ont pas personnellement ressenti de troubles, ces individus se **préoccupent probablement des conséquences de la pollution pour leurs proches** : 40 % des femmes au foyer et 42 % des personnes ayant à charge au moins trois enfants font partie des « anxieux ».

⁸ Sur la description du groupe, voir aussi tableau A1 en Annexe.

Tableau 17

Quelques caractéristiques sur-représentées chez « les anxieux »
(en %)

Réside dans la région « Ouest »	44
Réside dans la région « Nord »	42
Habite une agglomération de 20 000 à 100 000 habitants..	40
Reste au foyer.....	40
Considère que l'état de l'environnement dans le monde est très mauvais	38
Insatisfait de son cadre de vie quotidien.....	36
Habite un logement situé dans un village ou un bourg.....	36
Réside dans un pavillon.....	36
A des enfants de moins de 16 ans.....	36
<i>dont : au moins trois enfants de moins de 16 ans.....</i>	<i>(42)</i>
Ensemble de la population.....	33

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 33% de la population se classent dans le groupe des « anxieux », c'est le cas de 44% des habitants de la région Ouest.

Les « victimes » (21% de la population)⁹

Un Français sur cinq estime « importants » les risques liés à la pollution atmosphérique, s'en déclare mal informé, mais surtout, en a déjà fait l'expérience. 36 % des Franciliens, 32 % des cadres supérieurs ou encore 29 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont les principales « victimes » de ce phénomène (Tableau 18). 26 % des personnes souffrant d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique durable sont également dans ce cas.

Comme les « anxieux », les membres de ce groupe sont plus insatisfaits qu'en moyenne de leur cadre de vie quotidien et soucieux des dégradations que subit l'environnement. Mais, et cela constitue une différence avec le premier groupe, **ils souhaitent s'impliquer dans la protection de l'environnement** : alors qu'en moyenne, 21% des Français se classent parmi les « victimes », c'est le cas de 32 % des enquêtés qui déclarent avoir régulièrement abandonné leur véhicule les jours de haut niveau de pollution en ville et d'environ un quart des acheteurs de produits verts.

⁹ Sur la description du groupe, voir aussi tableau A1 en Annexe.

Insatisfaits de l'information sur la qualité de l'air, personnellement exposés à des risques qu'ils considèrent importants, ils ne semblent pourtant pas découragés par cette situation, mais désireux, au contraire, de contribuer à changer les choses.

Tableau 18
Quelques caractéristiques sur-représentées chez « les victimes »

	(en %)
Classe "la dégradation de l'environnement" en tête des sujets les plus préoccupants (1 ^{ère} réponse)	41
Habite Paris ou l'agglomération parisienne	36
Cadre supérieur	32
Déclare avoir, l'an dernier, régulièrement utilisé les transports en commun, au lieu de son véhicule, les jours de haut niveau de pollution en ville	32
Diplômé du supérieur	29
Insatisfait de son cadre de vie quotidien	28
A un handicap, une infirmité, ou une maladie chronique durable ..	28
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement.....	26
Connaît la gamme "Carrefour Nature"	26
Prêt à payer une taxe proportionnelle à sa propre production de déchets.....	25
Tient toujours compte de l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers.....	24
Ensemble de la population	21

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 21% de la population se classent dans le groupe des « victimes », c'est le cas de 32% des cadres supérieurs.

Les « insatisfaits de l'information » (13% de la population)¹⁰

Selon eux, la pollution de l'air ne présente que de légers risques pour la santé -ils n'en ont d'ailleurs jamais ressenti de gêne particulière-, mais ils ne s'en estiment pourtant pas suffisamment informés. Les moins de 25 ans (20 %), les ouvriers (17 %) et les titulaires de revenus mensuels compris entre 6.000 et 15.000 F (16 %) constituent les catégories que l'on rencontre plus fréquemment qu'en moyenne dans ce groupe (Tableau 19).

¹⁰ Sur la description du groupe, voir aussi tableau A1 en Annexe.

En vérité, ils ne sont pas vraiment impliqués dans les actions de protection de l'environnement. Titulaires de revenus moyens, ils ne sont plutôt pas disposés à consentir des sacrifices financiers à ce propos : ils sont plutôt opposés à la mise en place d'une fiscalité écologique et ne consomment pas de produits non-alimentaires « verts » (souvent vendus plus chers que les produits classiques). De même, ils sont plus nombreux qu'en moyenne à ne pas accepter le tri des déchets à domicile ou l'achat de produits alimentaires en vrac.

En fait, il s'agit plutôt ici d'individus dubitatifs vis-à-vis des problèmes d'environnement, peu sensibles à ces sujets, mais assez systématiquement critiques. Cette insatisfaction critique se retrouve dans le sentiment d'être mal informé sur la qualité de l'air.

Tableau 19
Quelques caractéristiques sur-représentées chez « les insatisfaits de l'information »
(en %)

A moins de 25 ans.....	20
Ne serait pas prêt à trier les déchets à domicile dans plusieurs poubelles.....	19
Ne serait pas prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges.....	19
Ne serait pas prêt à acheter des produits alimentaires en vrac.....	17
Ne tient jamais compte de l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers.....	17
Ouvrier.....	17
Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels compris entre 6 000 et 15 000 F.....	16
N'est pas disposé à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	15
N'a pas acheté, au cours des 6 derniers mois, de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement.....	15
Ensemble de la population	13

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 13% de la population se classent dans le groupe des « insatisfaits de l'information », c'est le cas de 20% des moins de 25 ans.

Les « confiants » (8% de la population)¹¹

Les « confiants » n'ont jamais ressenti personnellement de troubles liés à la pollution de l'air et se considèrent plutôt bien informés sur ce sujet. Ils ne négligent cependant pas l'importance que ce risque peut avoir pour la santé.

On trouve ici plus de personnes âgées et de non-diplômés qu'en moyenne. Les retraités y sont donc sur-représentés.

Il s'agit d'individus à la fois relativement plus satisfaits de leur cadre de vie quotidien, de l'information sur les produits verts, et confiants dans les qualités environnementales de ces produits. On peut d'ailleurs se demander si cette relative satisfaction n'est pas la conséquence d'un certain détachement vis-à-vis des problèmes de protection de l'environnement, qui n'arrivent jamais dans ce groupe en tête des priorités.

Tableau 20
Quelques caractéristiques sur-représentées chez « les confiants »
(en %)

Agé de 70 ans et plus.....	15
Réside dans la région « Est ».....	12
Retraité	12
Non diplômé.....	12
Agé de 60 à 69 ans	11
Considère que l'information sur les produits verts est :	
. claire	11
. scientifique	10
. suffisante.....	10
Considère que les produits verts garantissent le respect de l'environnement	10
Considère que l'état de l'environnement dans sa région est bon.....	10
Est satisfait de son cadre de vie quotidien.....	10
Ensemble de la population	8

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 8% de la population se classent dans le groupe des « confiants », c'est le cas de 15% des plus de 70 ans.

¹¹ Sur la description du groupe, voir aussi tableau A1 en Annexe.

En vérité, cette analyse montre bien combien la pollution de l'air préoccupe nos concitoyens. Au-delà des éventuels effets de « contestation » (Groupe 3), on observe en effet que :

- Un tiers des Français s'inquiètent vraiment des conséquences possibles que ce phénomène pourrait avoir sur leur santé, ou celle de leurs proches (groupe des « anxieux »).
- Un cinquième de la population semble directement subir cette pollution et en être fortement préoccupé (groupe des « victimes »).

Dans ces deux groupes (qui représentent plus de la moitié de la population, rappelons le), l'attente d'informations est loin d'être satisfaite : à vrai dire, les uns y cherchent les éléments pour se **rassurer** ; les autres, des indications plus précises **sur les risques réels qu'ils encourent**.

**SECTION 2 –
LES AUTOMOBILISTES ET LE RENONCEMENT A LA VOITURE
LES JOURS DE HAUT NIVEAU DE POLLUTION**

Intéressons-nous maintenant aux opinions sur le renoncement à la voiture. Les questions qui suivent ne seront donc analysées que sur la population des « **automobilistes** », c'est-à-dire les personnes qui disposent d'une voiture **et** qui ont conduit au moins une fois au cours des douze derniers mois. **En 1999, les « automobilistes », ainsi définis, représentent 72 % de la population de 18 ans et plus** (cf. Tableau A2, annexe I).

1 - 87 % des automobilistes se disent prêts à agir

Près de neuf automobilistes sur dix se déclarent prêts à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville (Tableau 21). Notons d'ailleurs que, au gré de la mise en place de nouvelles mesures de protection (loi sur l'air, expérience de circulation alternée, envoi de la pastille verte...), 7 à 8 % des enquêtés réajustent leurs opinions, sans pour autant que cela affecte la tendance générale. De fait, les attitudes favorables au renoncement retrouvent, ce début 1999, exactement le même niveau qu'en juin 1997, effaçant donc l'effet de la baisse constatée à la mi 1998.

Tableau 21

En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

	<i>(en %)</i>			
	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999
. Oui	82,5	87,2	79,2	87,2
. Non	17,3	12,7	19,0	12,8
. <i>Ne sait pas</i>	0,2	0,1	1,8	-
Ensemble des automobilistes	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

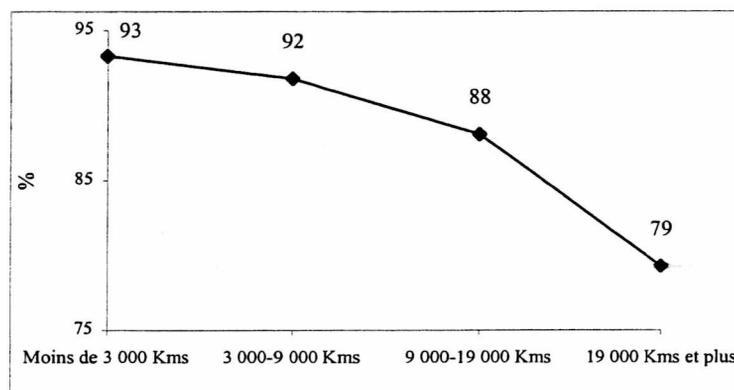
⇒ **Les pratiques automobiles ont une certaine influence**

La disposition des automobilistes à se priver exceptionnellement de leur véhicule les jours de haut niveau de pollution varie principalement selon leurs propres pratiques routières : moins ils effectuent de kilomètres pendant l'année et plus ils sont disposés à abandonner ponctuellement leur voiture. Ainsi, 93 % des « petits rouleurs » (moins de 3 000 kms annuels) se déclarent prêts à renoncer à leur voiture (Graphique 3). Près de 80 % des automobilistes effectuant plus de 19 000 kms chaque année se déclarent tout de même prêts à les imiter.

Graphique 3

La proportion d'automobilistes prêts à renoncer à leur voiture les jours de haut niveau de pollution, suivant le nombre de kilomètres annuels parcourus.

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⇒ **Les inactifs, et donc les petits « rouleurs », sont les plus enclins à accepter l'idée de renoncer à leur voiture**

Quelques groupes de population apparaissent également un peu plus favorables à cet abandon. Il s'agit en particulier (Tableau 22) :

- * Des femmes, en particulier de celles qui restent au foyer.
- * Des personnes âgées de plus de 60 ans (et donc des retraités).
- * Des personnes résidant dans des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants.

Signalons que certaines de ces catégories font partie des plus petits « rouleurs » : par exemple, les femmes au foyer n'effectuent en moyenne que 7 800 kms par an et les personnes de plus de 70 ans ne franchissent pas, en moyenne, le seuil des 10 000 kms (contre 15 600 kilomètres annuels dans l'ensemble de la population).

A l'opposé, les travailleurs indépendants, qui parcourent, en moyenne, plus de 22 000 kms par an, sont à la fois les plus gros rouleurs et les moins favorables au renoncement à leur véhicule (75 % le sont cependant).

La **sensibilité environnementale** de chacun apparaît aussi comme un critère caractérisant les automobilistes prêts à faire ce sacrifice occasionnel. 95% des individus qui accepteraient la mise en place d'une nouvelle fiscalité écologique, ou 90% de ceux qui seraient prêts à acheter des produits alimentaires en vrac, en acceptent l'idée.

Tableau 22

Les catégories d'automobilistes les plus disposées à ne pas utiliser leur voiture les jours de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville¹²

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

	<i>(en %)</i>
Agé de 60 à 69 ans	94
Femme au foyer	94
Agé de 70 ans et plus.....	93
Retraité	93
Réside dans une agglomération de 20 000 à 100 000 hab..	93
Femme.....	91
Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	95
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement.....	92
Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac	90
Ensemble des automobilistes	87

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

¹² On trouvera en annexe I, tableau A4, le détail des résultats à cette question en fonction des principaux critères socio-démographiques (sexe, PCS, âge, diplôme, revenus et taille d'agglomération).

⇒ *Une certaine uniformisation des intentions depuis 1996*

Cette question est suivie depuis la vague de début 1996. Par rapport à cette date, on observe plusieurs évolutions (Tableau 23) :

- Globalement, nos concitoyens sont un peu plus favorables au renoncement à leur véhicule (+ 4 points), même si cette attitude a connu quelques variations conjoncturelles, probablement liées à la mise en place des dispositifs successifs.
- En trois ans, les catégories qui étaient, en 1996, un peu plus réticentes à ce sacrifice s'y déclarent maintenant presque aussi favorables que l'ensemble de la population : cela concerne les titulaires de revenus peu élevés, les non-diplômés ou les habitants de communes de moins de 2 000 habitants (hausse supérieure à 10 points).
- Les opinions des personnes âgées ont, elles aussi, connu des croissances « à deux chiffres » qui les placent aujourd'hui parmi les plus favorables à ce type de mesure.
- En revanche, les catégories que l'on pouvait considérer un peu « en avance » en 1996 ont évolué moins vite, mais elles restent dans la moyenne des automobilistes français. Ainsi, les cadres supérieurs, les habitants de la région Méditerranée, les diplômés du supérieur ou encore les titulaires de hauts revenus sont prêts à environ 85% à renoncer occasionnellement à leur voiture.
- Enfin, depuis 1996, les **travailleurs indépendants** font toujours partie des catégories les plus réticentes à ce type de mesure.

Au total, alors qu'on observe certaines hausses supérieures à 15 points, les intentions favorables ne reculent jamais de plus de 2 points : on peut donc globalement parler d'**uniformisation des intentions**.

Tableau 23

Le pourcentage d'individus se déclarant prêts à renoncer à leur véhicule les jours de pics de pollution

- Catégories ayant évolué plus vite que la moyenne entre début 1996 et début 1999 -

(en %)

	Début 1996 (A)	Juin 1997 (B)	Juin 1998 (C)	Début 1999 (D)	Écart 1996 - 99 (D) - (A)
Dispose de moins de 6 000 F/mois.....	70	87	83	88	+ 18
Non diplômé.....	75	88	79	90	+ 15
Est âgé de 60 à 69 ans	82	91	89	94	+ 12
Habite la région Ouest.....	79	88	80	90	+ 11
Retraité	84	89	87	94	+ 10
Habite dans une commune de moins de 2 000 hab.	79	87	75	88	+ 10
Habite dans le Bassin Parisien.....	80	86	81	90	+ 10
Habite dans une agglomération de 20 000 à moins de 100 000 hab.	84	91	82	94	+ 9
Est âgé de 70 ans et plus.....	84	87	86	93	+ 9
Ensemble des automobilistes	83	87	79	87	+ 4
Est âgé de 25 à 39 ans	84	87	74	84	0
Travailleur indépendant.....	75	81	66	75	0
Diplômé du supérieur.....	87	86	81	87	0
Habite la région Est.....	83	84	70	83	0
Cadre supérieur	88	86	79	87	- 1
Dispose de 15 000 à 20 000 F/mois	88	88	77	86	- 2
Habite la région Méditerranée.....	86	85	82	85	- 2
Habite dans une grande agglomération de province (plus de 100 000 habitants).....	86	85	82	84	- 2

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

2 - Un renoncement apparemment volontaire

La prédisposition déclarée à renoncer à sa voiture dépend quelque peu des mesures incitatives qui peuvent être mises en place. En effet, au sein du groupe des automobilistes prêts à abandonner leur voiture, 68% le feraient de leur plein gré, contre 32% qui n'y consentiraient que contraints par une loi ou une réglementation (Tableau 24).

Contrairement à la question précédente, cette répartition a peu évolué au cours du semestre écoulé.

Tableau 24

Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87 % du total des automobilistes -
(en %)

<i>Classement par ordre décroissant des réponses de 1999</i>	Jun 1997	Jun 1998	Début 1999
. De plein gré	64,9	68,0	67,8
. Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations)	35,1	31,1	31,5
. Ne sait pas	-	1,0	0,6
Ensemble des répondants.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Autrement dit, ramené à l'ensemble des automobilistes, on observe que :

- 59 % d'entre eux seraient prêts à renoncer à leur voiture de leur plein gré.
- 27 % y renonceraient par contrainte.
- 1 % ne savent pas.
- 13 % refuseraient, purement et simplement, de se passer de leur véhicule.

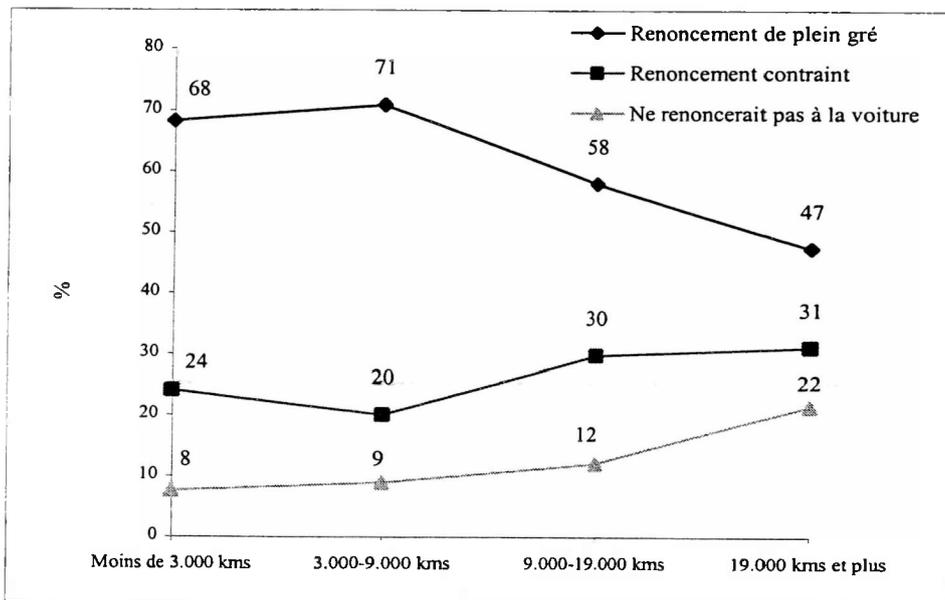
⇒ **Les automobilistes le plus disposés à abandonner leur véhicule le feraient plutôt volontairement.**

Dans la plupart des cas, on retrouve ici les freins déjà évoqués au sujet de l'abandon occasionnel de sa voiture :

- **Les plus gros rouleurs** (plus de 19 000 kms annuels) attendraient davantage d'y être contraints pour accepter de délaissier leur véhicule (Graphique 4). Passé 9 000 kms par an, les dispositions pour le renoncement volontaire diminuent fortement.

Graphique 4
Le renoncement, volontaire ou forcé, à la voiture, selon le kilométrage effectué dans l'année

- Champ : Ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

- **Les femmes au foyer et les retraités**, dont on a rappelé qu'ils étaient de plus petits rouleurs, se déclarent davantage enclins à renoncer volontairement à la voiture les jours de pics de pollution (Tableau 25).
- C'est **après 60 ans** que l'acceptation d'un abandon temporaire est la plus forte : 80 % des automobilistes âgés de plus de 70 ans abandonneraient volontairement leur véhicule et seulement 12 % attendraient d'y être contraints (contre 34 % parmi les moins de 25 ans et 28 % dans l'ensemble de la population)
- Enfin, les cadres supérieurs ou les titulaires de revenus élevés seraient beaucoup plus nombreux à agir par obligation : 39 % des cadres supérieurs et 33 % des

titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F/mois adopteraient cette attitude, contre 28 % de la population en moyenne. Ces deux groupes étaient pourtant légèrement plus favorables que le reste de la population au renoncement occasionnel.

Tableau 25
Aptitude à renoncer à sa voiture en cas de pics de pollution atmosphérique
- Champ : Ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

	Prêt à y renoncer de plein gré	Prêt à y renoncer sous la contrainte	Pas prêt à y renoncer (ou ne sait pas)	Total
Sexe				
Homme.....	56,1	27,8	16,1	100,0
Femme.....	62,8	27,1	10,1	100,0
Profession exercée				
Indépendant (1).....	49,3	24,1	26,6	100,0
Cadre supérieur.....	48,0	39,4	12,5	100,0
Profession intermédiaire.....	51,1	31,9	17,0	100,0
Employé.....	57,1	30,3	12,6	100,0
Ouvrier.....	53,3	29,6	17,1	100,0
Reste au foyer.....	67,9	26,2	5,8	100,0
Retraité.....	76,7	16,5	6,8	100,0
Autre inactif (2).....	58,2	32,2	9,6	100,0
Age				
Moins de 25 ans.....	54,1	34,2	11,7	100,0
25 - 39 ans.....	53,4	29,7	16,9	100,0
40 - 59 ans.....	56,3	29,6	14,1	100,0
60 - 69 ans.....	74,5	19,8	5,6	100,0
70 ans et plus.....	80,5	12,1	7,4	100,0
Diplôme				
Aucun, CEP.....	68,2	21,8	10,1	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	57,2	27,1	15,7	100,0
BAC, Technique (niv. Bac).....	57,3	30,7	11,9	100,0
Supérieur, grandes écoles.....	55,3	31,0	13,7	100,0
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6 000 F.....	64,5	24,0	11,5	100,0
6 000 - 9 999 F.....	63,6	22,7	13,7	100,0
10 000 - 14 999 F.....	59,4	25,8	14,7	100,0
15 000 - 19 999 F.....	54,3	31,6	14,1	100,0
Plus de 20 000F.....	55,7	33,3	10,9	100,0
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	60,1	26,8	13,1	100,0
2 000 à moins de 20 000 hab.....	58,7	26,7	14,6	100,0
20 000 à moins de 100 000 hab.....	66,3	26,9	6,8	100,0
100 000 habitants et plus.....	57,4	26,6	16,1	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	53,8	32,6	13,6	100,0
Ensemble des répondants.....	59,2	27,5	13,4	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

3 - Les transports en commun : premier moyen de substitution en cas de renoncement à la voiture

Les transports en commun s'imposent, cette année encore, comme le principal moyen de substitution, en cas de non-utilisation de la voiture, les jours de très haut niveau de pollution (Tableau 26). Les transports collectifs sont, en effet, cités par 39 % des Français concernés. Viennent ensuite le vélo et la marche, qui sont tous deux envisagés par environ 20 % des répondants.

Enfin, deux autres solutions ne sont envisagées que très marginalement : le co-voiturage, qui n'est évoqué que par 10 % des répondants, et l'annulation du déplacement ce jour-là (hypothèse retenue par 8 % exactement).

Tableau 26

Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87% du total des automobilistes - (en %)

	Début 1999	Dont : renoncerait à sa voiture	
		de plein gré	contraint
Les transports en commun	38,9	37,5	41,7
Le vélo	22,9	24,2	20,4
La marche à pied	19,4	22,6	12,6
Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	9,5	7,3	14,1
Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là	8,3	7,5	10,1
Autre	0,8	0,8	0,8
Ne sait pas	0,2	0,1	0,3
Ensemble des répondants	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Selon que le renoncement à la voiture serait contraint ou volontaire, le choix du mode de substitution privilégié est légèrement différent. Les transports en commun occupent toujours la tête de ce classement, mais leur suprématie est plus nette chez les partisans d'un renoncement contraint : chez eux, les moyens de transports plus « sportifs » comme le vélo et la marche, sont relativement moins cités, le co-voiturage étant même

davantage évoqué que la marche (14,1 %, contre 12,6 % respectivement). Les tenants d'un renoncement volontaire choisiraient, au contraire, relativement plus fréquemment le vélo d'abord, la marche ensuite.

⇒ *L'influence du lieu de résidence est primordiale*

La disponibilité des différents moyens de transport de substitution n'est, évidemment, pas la même en tout point du territoire. La taille d'agglomération, la zone où se situe l'habitation et la région de résidence sont trois critères qui jouent donc sur le choix des moyens substitutifs. Certes, la hiérarchie des modes alternatifs varie peu, mais quelques attitudes spécifiques apparaissent (Tableau 27) :

- Les **transports en commun** constituent le mode de substitution privilégié des automobilistes habitant dans de **grands centres urbains** : 42 % des répondants qui habitent dans de grandes agglomérations provinciales (plus de 100 000 habitants) et près de 60 % des automobilistes franciliens choisiraient cette solution alternative.
- Le **vélo** est plus souvent évoqué par les enquêtés résidant dans des **agglomérations moyennes** (20 000 à 100 000 habitants), voire dans **la périphérie ou la banlieue** des villes.
- La **marche à pied** séduit surtout les habitants des **centre-villes**, mais aussi des communes de 20 000 à 100 000 habitants où ce mode de transport arrive même en tête (33 % des citations). De même, la région Nord compte davantage d'adeptes de la marche à pied.
- Enfin, le **co-voiturage** est légèrement plus évoqué dans les **villages** ou les petites **communes (moins de 2 000 habitants)**. Dans ces zones de petite taille, la solidarité à l'échelle du voisinage est peut-être plus enracinée et favorise davantage la mise en place de ce mode de substitution.

Tableau 27

Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture lors des pics de pollution atmosphérique

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87% du total des automobilistes -

(en %)

	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Co-voiturage	Pas de déplacement	Total (y compris autres, nsp)
Zone où se trouve l'habitation						
. Ville, centre-ville	37,6	22,7	24,0	7,6	7,6	100,0
. Périphérie, banlieue.....	43,5	25,7	19,9	2,5*	7,5*	100,0
. Village, bourg	37,7	21,9	12,6	15,1	10,6	100,0
. Habitat dispersé.....	39,0	21,7	21,9	12,8*	4,7*	100,0
Taille de l'agglomération						
. Moins de 2 000 habitants	38,3	22,8	15,4	14,7	7,4	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	31,7	24,2	22,2	9,7	10,3	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	23,9	28,9	33,1	8,0*	6,0*	100,0
. 100 000 habitants et plus.....	42,0	24,1	18,1	6,6	8,6	100,0
. Paris et agglomération parisienne ...	59,4	13,2	13,0	4,3*	9,4	100,0
Région de résidence						
. Région Parisienne.....	54,3	13,9	14,4	8,6*	8,1*	100,0
. Nord	26,8	26,2	33,0	7,6*	3,9*	100,0
. Est.....	44,8	21,6	15,2*	2,9*	15,5*	100,0
. Bassin Parisien	32,7	23,1	19,8	14,1	9,5	100,0
. Ouest	38,0	24,1	16,6	12,0	8,3*	100,0
. Sud Ouest.....	38,6	26,8	20,6	7,4	5,9*	100,0
. Centre Est.....	36,2	26,7	23,5	5,7	5,9*	100,0
. Méditerranée	35,2	24,6	19,4	11,3	8,4*	100,0
Ensemble des répondants.....	38,9	22,9	19,4	9,5	8,3	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

* Effectifs faibles

➔ *Quelques variations liées aux caractéristiques socio-démographiques*

L'analyse des choix substitutifs en fonction des principaux marqueurs socio-démographiques (sexe, âge, PCS, diplôme et revenus) met en évidence quelques spécificités (Tableau 28) :

- Les **transports en commun** séduisent à la fois les jeunes (moins de 25 ans, étudiants) et les seniors (plus de 60 ans), ainsi que des personnes issues de milieux socio-culturels élevés (cadres, diplômés du bac ou du supérieur, revenus élevés).
- Le **vélo**, qui réclame une certaine condition physique, est davantage choisi par les hommes et avant 40 ans. Par ailleurs, il est particulièrement cité par les ouvriers, ce qui le confirme dans son image « populaire ».
- La **marche à pied** attire surtout les femmes, principalement celles qui restent au foyer, mais aussi les travailleurs indépendants et les personnes d'âge mur (plus de 60 ans).
- Enfin, les retraités, les personnes âgées de plus de 70 ans et les non-diplômés sont un peu plus nombreux à envisager de **ne pas se déplacer** les jours de forte pollution. Ces catégories ont probablement un emploi du temps plus flexible leur offrant la possibilité de choisir de différer leurs sorties.

Tableau 28

Solution adoptée en cas de renoncement à la voiture en cas de pics de pollution atmosphérique

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture, soit 87% du total des automobilistes -

(en %)

	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Co-voiturage	Pas de déplacement	Total (y compris autres, nsp)
Sexe						
Homme	37,1	29,3	15,4	10,3	6,8	100,0
Femme	40,9	15,9	23,9	8,5	10,0	100,0
Profession exercée						
Indépendant (1)	29,9	21,7	27,7	5,6*	12,5*	100,0
Cadre supérieur	54,8	21,4	12,0*	7,4*	4,4*	100,0
Profession intermédiaire	39,1	24,2	16,2	12,1*	6,1*	100,0
Employé	40,8	22,3	18,8	10,3	6,4*	100,0
Ouvrier	28,7	37,3	13,8	14,8	3,9*	100,0
Reste au foyer	38,6	17,2	23,6	9,2*	11,4*	100,0
Retraité	41,6	13,5	24,6	6,0*	14,3	100,0
Autre inactif (2)	47,6	29,0*	17,0*	4,9*	1,5*	100,0
Age						
Moins de 25 ans	46,9	28,3	13,7*	8,0*	2,1*	100,0
25 - 39 ans	34,7	27,3	17,7	10,9	7,5	100,0
40 - 59 ans	38,4	22,8	20,5	10,4	7,1	100,0
60 - 69 ans	44,4	13,9	23,9	5,7*	12,1*	100,0
70 ans et plus	41,0	13,1*	22,0	7,1*	16,7*	100,0
Diplôme						
Aucun, CEP	35,8	23,8	19,4	8,1	12,4	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac)	33,9	23,5	21,8	11,6	7,9	100,0
BAC, Technique (niv. Bac)	47,2	21,1	15,4	10,8	4,3*	100,0
Supérieur, grandes écoles	43,5	22,6	18,8	6,1*	8,1	100,0
Revenu mensuel du foyer						
Moins de 6 000 F	36,9	23,0	24,1	7,8*	8,2	100,0
6 000 - 9 999 F	35,5	25,1	21,4	8,8	8,0	100,0
10 000 - 14 999 F	33,8	23,3	22,9	10,3	8,4	100,0
15 000 - 19 999 F	44,5	24,7	15,2	8,5*	6,2*	100,0
Plus de 20 000 F	47,3	22,4	12,2	9,0*	8,2*	100,0
Ensemble des répondants	38,9	22,9	19,4	9,5	8,3	100,0

Source : CRÉDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

* Effectifs faibles

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

⇒ *Peu d'évolution, depuis trois ans, dans la hiérarchie des moyens de substitution*

Depuis 1996, la hiérarchie des modes de substitution est restée la même. Tout juste peut-on noter que la préférence pour les transports en commun s'est un peu affirmée au cours de ces trois années (+ 4 points environ). Cette évolution s'est faite au dépend du vélo et de la marche, qui perdent respectivement 4 et 2 points. Le co-voiturage enregistre une légère hausse, sans toutefois parvenir pas à dépasser le seuil des 10 %.

Tableau 29

Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?

- Champ : automobilistes prêts à renoncer à l'utilisation de leur voiture -

(en %)

Classement par ordre décroissant des réponses de 1999	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Evolution 1996-99
. Les transports en commun.....	35,0	34,8	35,5	38,9	+ 3,9
. Le vélo.....	27,3	25,6	25,7	22,9	- 4,4
. La marche à pied.....	21,4	22,5	20,0	19,4	- 2
. Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins.....	8,1	9,6	7,7	9,5	+ 1,4
. Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là.....	7,0	5,9	8,2	8,3	+ 1,3
. Autre.....	1,0	1,6	2,1	0,8	- 0,2
. Ne sait pas.....	0,2	0,1	0,9	0,2	-
Ensemble des répondants.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Mais, même si la hiérarchie globale des moyens substitutifs n'a globalement que peu varié entre 1996 et 1999, **quelques transferts se sont opérés** :

- Entre 1996 et 1999, l'attrait pour **les transports en commun** a sensiblement augmenté chez les cadres supérieurs (+ 19 points), les habitants de l'Est (+ 14 points), les étudiants et les moins de 25 ans (+ 13 points).
- Le choix du **vélo** est, lui, en net recul chez les employés (- 11 points), dans les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (- 10 points), dans l'agglomération parisienne (- 10 points) et dans la région Ouest (-10 points également).

4 - Un peu plus d'un automobiliste sur dix a déjà renoncé régulièrement à sa voiture au profit des transports en commun

Les déclarations d'intention méritent, bien entendu, d'être relativisées. Une autre question de l'enquête permet de le faire : on relève ainsi que **13 % des automobilistes déclarent avoir, l'an dernier, renoncé régulièrement à leur voiture au profit des transports en commun**. Par ailleurs, 13 % l'ont également fait, mais de façon plus occasionnelle. Enfin, 73 % des automobilistes avouent ne jamais avoir délaissé leur véhicule au profit des transports collectifs, dans les douze derniers mois (Tableau 30).

Depuis le début 1995, **les taux effectifs de renoncement** à la voiture, ainsi mesurés, n'ont pratiquement pas bougé. Remarquons toutefois que la **proportion des automobilistes ayant ponctuellement renoncé à leur véhicule s'est accrue de presque cinq points au cours du dernier semestre, compensant le recul intervenu en juin 1998** (Tableau 30).

Tableau 30

Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Juin 1997	Début 1998	Juin 1998	Début 1999
. Régulièrement	11,3	11,3	14,0	13,6	14,0	13,8	12,8
. Rarement.....	11,1	12,1	15,0	10,2	12,9	8,6	13,1
. Jamais	77,6	76,6	71,0	76,2	73,1	77,6	72,7
Ensemble des automobilistes (y c. n.s.p.) ..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(en %)

Source : CREDOC - ADEME - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Bien sûr, on peut être tenté de comparer les **intentions** exprimées dans la question précédente (87% d'automobilistes prêts à ne pas utiliser leur voiture, certains jours) et le **passage à l'acte** (26% de renoncements effectifs, même rares). Néanmoins, la première interrogation sur les **intentions** ne concerne que certains jours précis de l'année, ceux où le niveau de pollution atmosphérique est très élevée et certains lieux (pollution urbaine). La seconde s'intéresse à des pratiques spontanées, dissociées d'évènements particuliers ; d'autre part, le motif de renoncement proposé est la très générale

« préservation de l'environnement » et il se réfère au moins autant au choix délibéré des transports en commun qu'à l'abandon de la voiture. L'écart mis en évidence ici est cependant révélateur de l'existence de différents niveaux de concernement. Nous y reviendrons.

⇒ ***La taille de l'agglomération de résidence et la dépendance à la voiture sont déterminantes***

La taille de l'agglomération de résidence est, par définition, un critère qui conditionne fortement le taux de renoncement délibéré à la voiture : 84 % des automobilistes résidant dans des communes rurales n'ont jamais, au cours de l'année écoulée, délibérément utilisé les transports en commun dans un but écologique, contre 73 % en moyenne. Par contre, 42% des Franciliens ont renoncé au moins une fois à leur véhicule (Graphique 5).

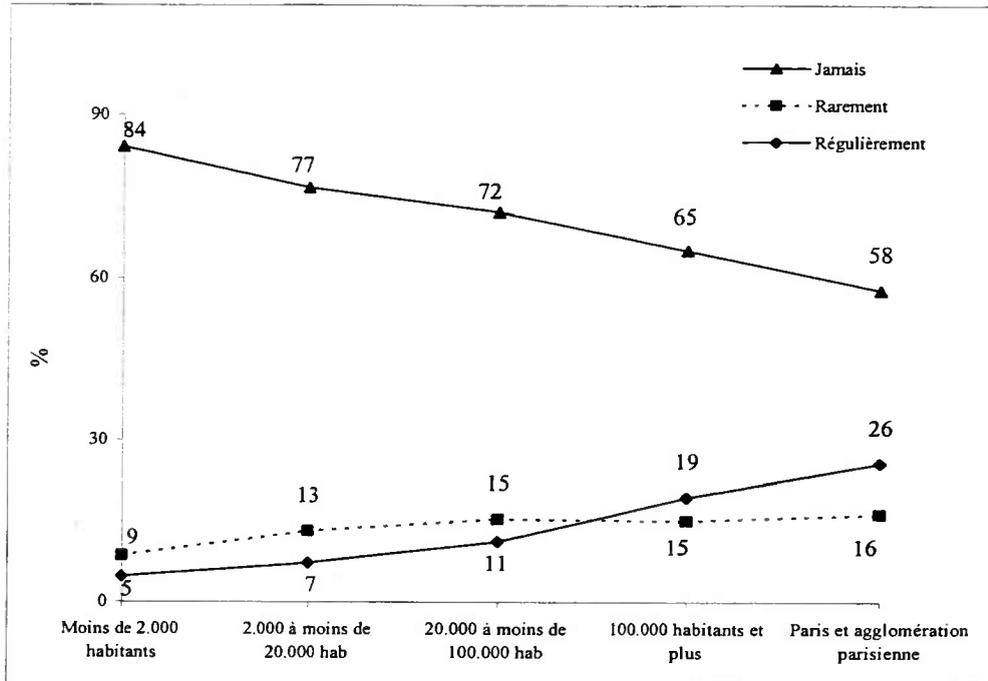
Trois facteurs jouent ici un rôle complémentaire : d'une part, la disponibilité en transports en commun est bien meilleure dans les plus grosses agglomérations. D'autre part, les dispositifs d'alerte contraignant véritablement l'usage des véhicules n'ont encore été déclenchés que très exceptionnellement et exclusivement dans les très gros centres urbains¹³. Enfin, on comprend que le risque de pollution ressenti n'est pas le même en zone rurale ou en zone urbaine.

¹³ En région parisienne, le niveau d'alerte maximal, qui inclut la restriction de l'utilisation des véhicules, a été rencontré 4 fois durant les six dernières années (Source : AIRPARIF)

Graphique 5

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, suivant la taille d'agglomération de résidence

- Champ : Ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -



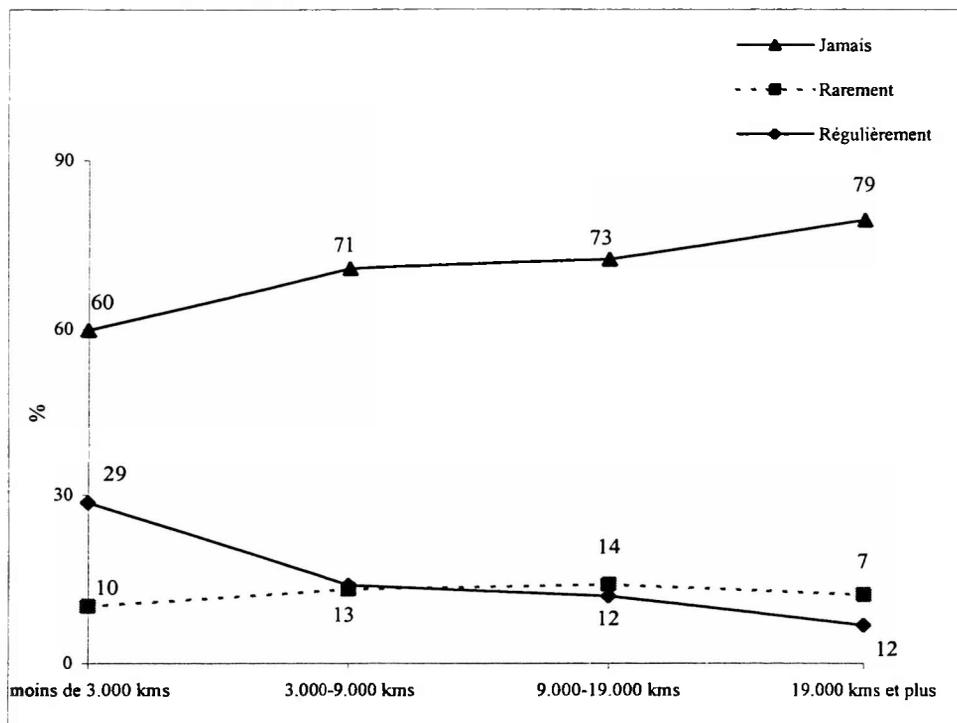
Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

La « dépendance » à la voiture, telle qu'elle peut être révélée à travers le kilométrage annuel effectué, exerce aussi une influence : plus nos concitoyens effectuent de kilomètres chaque année (et plus il est probable que l'usage de leur véhicule leur soit indispensable), moins ils ont eu l'occasion d'abandonner leur voiture au profit des transports en commun. Il existe ici près de 20 points d'écart entre « petits » et « gros rouleurs » : 79% des automobilistes effectuant en moyenne plus de 19 000 kms annuels n'ont, dans l'année, jamais renoncé à leur véhicule, contre 60 % de ceux qui parcourent moins de 3 000 kms.

Graphique 6

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture, suivant le nombre de kilomètres annuels parcourus

- Champ : Ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -



Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

◇ *Ce sont les inactifs qui adoptent le plus régulièrement un comportement écologique*

Probable conséquence d'une plus faible dépendance à leur automobile, les étudiants (28 %, contre 13 % en moyenne), les femmes au foyer (16 %) et les retraités (15 %) figurent aux premières places du palmarès des automobilistes qui se sont engagés régulièrement dans la protection de l'environnement. Les moins de 25 ans (17 %), les personnes âgées de plus de 70 ans (19 %) mais aussi les titulaires de revenus mensuels inférieurs à 6 000 F (17%), sont également mieux représentés parmi ces « conducteurs citoyens » (Tableau 31).

Au contraire, les ouvriers (82 %, contre 73 % en moyenne) ou les travailleurs indépendants (79 %) font partie des catégories qui ont le plus de difficultés à se passer de leur véhicule au profit de la défense de l'environnement.

Tableau 31

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture,
selon quelques critères socio-démographiques (début 1999)

- Champ : Ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total
Sexe				
Homme.....	11,8	12,6	74,1	100,0
Femme	13,9	13,7	71,1	100,0
Profession exercée				
Indépendant (1).....	6,9 *	10,6 *	79,0	100,0
Cadre supérieur.....	14,6 *	15,3 *	70,1	100,0
Profession intermédiaire	11,3	16,2	70,9	100,0
Employé.....	14,0	12,5	72,9	100,0
Ouvrier.....	6,9 *	9,8	81,7	100,0
Reste au foyer	15,5	11,9 *	71,9	100,0
Retraité.....	15,3	14,0	68,6	100,0
Autre inactif (2).....	28,4 *	20,1 *	51,5	100,0
Age				
Moins de 25 ans.....	16,6	23,1	60,3	100,0
25 - 39 ans.....	11,9	11,0	76,1	100,0
40 - 59 ans.....	11,7	12,9	73,3	100,0
60 - 69 ans.....	11,4	12,8	74,7	100,0
70 ans et plus.....	18,5	12,3 *	66,6	100,0
Diplôme				
Aucun, CEP.....	13,5	12,3	72,1	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac)	10,2	12,0	76,7	100,0
BAC, Technique (niv. Bac)	14,3	15,2	68,7	100,0
Supérieur, grandes écoles.....	15,2	14,0	69,9	100,0
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6 000 F.....	17,1	11,6 *	69,9	100,0
6 000 - 9 999 F.....	11,7	16,6	70,3	100,0
10 000 - 14 999 F.....	14,2	8,6	75,8	100,0
15 000 - 19 999 F.....	9,4	13,5	75,1	100,0
Plus de 20 000F.....	12,8	15,8	70,5	100,0
Ensemble des « automobilistes » ...	12,8	13,1	72,7	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

* Effectifs faibles

Les évolutions les plus marquantes intervenues depuis l'an dernier, à la même époque, montrent **un essoufflement de cette pratique dans des groupes qui y étaient jusque-là les plus enclins** : cela concerne surtout les cadres supérieurs, les titulaires de hauts revenus ou les diplômés de l'enseignement supérieur (- 6 à - 9 points). Les conducteurs occasionnels, les femmes au foyer et les personnes âgées de plus de 70 ans ont, au contraire, un peu plus souvent adhéré à ces pratiques, ce qui permet d'expliquer qu'ils apparaissent maintenant comme les plus coutumiers du fait.

Tableau 32

Le pourcentage d'individus ayant régulièrement renoncé à leur véhicule au profit des transports en commun

- Catégories ayant évolué plus vite que la moyenne entre début 1998 et début 1999 -

(en %)

	Début 1998 (A)	Début 1999 (B)	Évolution 1998 - 99 (B) - (A)
Effectue moins de 3 000 kms annuels	19	29	+ 10
Est âgé de 70 ans et plus.....	12	19	+ 7
Non diplômé.....	9	14	+ 5
Femme au foyer.....	11	15	+ 4
Employé	10	14	+ 4
Ensemble des automobilistes	14	13	-1
Dispose de plus de 20 000 F/mois.....	19	13	- 6
Est âgé de 60 à 69 ans.....	17	11	- 6
Diplômé du supérieur	22	15	- 7
Profession intermédiaire.....	19	11	- 8
Cadre supérieur.....	24	15	- 9

Source : CREDOC-IFEN-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

5 - Les automobilistes et la pollution de l'air : trois principaux comportements

Depuis l'insertion de ce thème dans le système d'enquêtes « Aspirations », un indicateur combinant les deux questions (celles sur la fréquence d'utilisation des transports en commun à la place de la voiture pour des motifs écologiques et celle sur le renoncement éventuel de la voiture les jours de pics de pollution atmosphérique) a été élaboré¹⁴. Il permet de dégager **trois groupes d'automobilistes** (Tableau 33) :

- 25 % paraissent **plus impliqués** dans l'abandon éventuel de leur voiture : ils affichent de bonnes dispositions pour les jours où la pollution est très élevée et ils ont déjà délibérément utilisé, plus ou moins régulièrement, les transports en commun au lieu de leur voiture afin de préserver l'environnement. Ce groupe a crû de 3 points en 3 ans.
- Un deuxième groupe, majoritaire (63%), exprime **de bonnes intentions** en cas de niveau de pollution élevé, mais ses membres n'ont jamais, au cours des douze derniers mois, pris les transports en commun à la place de leur voiture pour préserver l'environnement (+ 2 points dans la période).
- Enfin, le dernier groupe est formé des conducteurs qui n'ont jamais, dans l'année écoulée, délaissé leur voiture au profit des transports en commun, et qui ne sont pas prêts non plus à l'abandonner les jours de pollution atmosphérique très élevée. On trouve ici 11% des automobilistes, **les plus réfractaires**. Ce groupe s'est réduit en effectifs en trois ans (- 4 points).

¹⁴ Voir « *Les attitudes des Français sur la gestion des déchets, sur les « éco-produits » et sur la pollution atmosphérique* », Rapport du CREDOC pour l'ADEME, Juin 1996.

Tableau 33
Attitudes concernant la voiture et l'environnement
 - Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

	Début 1996	Juin 1997	Juin 1998	Début 1999	Evolution 1996-99
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et a, depuis un an, au moins une fois utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	21,5	22,6	20,8	24,5	+ 3,0
Se dit prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution mais n'a jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	61,1	64,5	58,4	62,7	+ 1,6
N'est pas prêt à renoncer à sa voiture quand il y a des pics de pollution et n'a d'ailleurs jamais, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	15,3	11,7	17,4	11,4	- 3,9
Autre	2,1	1,2	3,4	1,4	- 0,7
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

L'observation des principales caractéristiques socio-démographiques sur-représentées dans chaque groupe permet de dégager quelques conclusions (Tableau 34) :

- Dans le groupe, majoritaire, des **automobilistes « aux bonnes intentions »**, on relève une sur-représentation des habitants des communes de moins de 2 000 habitants (76 %, contre 63 % en moyenne), des habitants du Bassin Parisien (73 %), des personnes de 60 à 69 ans (72 %), des habitants de l'Ouest et du Nord (70 %), des ouvriers et des femmes au foyer (68 %).
- Le groupe des automobilistes **les plus impliqués** est, lui, surtout composé des habitants des grandes agglomérations, provinciales ou pas. On y trouve également les « petits rouleurs » (moins de 3 000 kms par an), les automobilistes issus de milieux favorisés (cadres supérieurs, diplômés du supérieur, titulaires de hauts revenus) et enfin, ceux âgés de moins de 25 ans ou de plus de 70 ans.
- Enfin, le groupe des automobilistes **« réfractaires »** représente une part à peu près constante dans chacune des principales catégories sociales. Notons cependant que les travailleurs indépendants (23 %, contre 11 % en moyenne) et les « gros rouleurs » (19 %) sont vraiment les catégories les moins disposées à abandonner leur véhicule : chez elles, il y a même plus de « réfractaires » que d'« impliqués ».

Tableau 34
Attitudes concernant la voiture et l'environnement (1999)

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

	« Impliqués »	« Bonnes intentions »	« Réfractaires »	Total
Sexe				
Homme.....	22,7	61,7	13,9	100,0
Femme.....	26,7	63,9	8,5	100,0
Profession exercée				
Indépendant (1).....	15,7	59,5	22,9	100,0
Cadre supérieur.....	28,7	58,8	11,4	100,0
Profession intermédiaire.....	26,1	58,3	14,2	100,0
Employé.....	24,7	63,1	10,4	100,0
Ouvrier.....	15,9	67,5	15,8	100,0
Reste au foyer.....	26,0	68,1	4,5	100,0
Retraité.....	28,6	64,9	5,8	100,0
Autre inactif (2).....	45,1	45,4	6,1	100,0
Age				
Moins de 25 ans.....	36,5	51,8	8,5	100,0
25 - 39 ans.....	21,7	62,0	15,1	100,0
40 - 59 ans.....	23,5	63,3	12,0	100,0
60 - 69 ans.....	22,7	71,6	4,2	100,0
70 ans et plus.....	30,2	63,0	6,2	100,0
Diplôme				
Aucun, CEP.....	25,1	64,8	9,3	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	20,5	64,6	13,3	100,0
BAC, Technique (niv. Bac).....	26,8	61,9	8,5	100,0
Supérieur, grandes écoles.....	28,9	58,0	12,8	100,0
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6 000 F.....	26,2	62,2	9,0	100,0
6 000 - 9 999 F.....	27,1	59,9	11,7	100,0
10 000 - 14 999 F.....	21,6	64,2	13,0	100,0
15 000 - 19 999 F.....	21,7	64,7	12,4	100,0
Plus de 20 000 F.....	28,1	61,9	9,4	100,0
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	12,4	75,7	10,9	100,0
2 000 à moins de 20 000 hab.....	18,9	66,9	12,5	100,0
20 000 à moins de 100 000 hab.....	26,1	67,1	6,1	100,0
100 000 habitants et plus.....	32,5	51,6	13,8	100,0
Paris et agglomération parisienne.....	41,0	45,7	12,1	100,0
Région d'appartenance				
Région Parisienne.....	39,6	46,4	12,6	100,0
Nord.....	17,5	69,7	10,5	100,0
Est.....	25,7	57,2	16,1	100,0
Bassin Parisien.....	17,0	72,9	9,7	100,0
Ouest.....	18,6	71,1	8,7	100,0
Sud Ouest.....	24,8	63,4	9,4	100,0
Centre Est.....	28,2	57,3	13,9	100,0
Méditerranée.....	22,9	61,7	13,0	100,0
Nombre de kilomètres annuels				
Moins de 3 000 kms.....	37,6	55,7	5,4	100,0
3 000 - 9 000 kms.....	26,4	65,4	7,4	100,0
9 000 - 19 000 kms.....	25,0	63,1	10,8	100,0
Plus de 19 000 kms.....	17,0	62,3	18,6	100,0
Ensemble des répondants.....	24,5	62,7	11,4	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

En vérité, les attitudes à l'égard de l'abandon du véhicule ne sont pas indépendantes de la perception que chacun a de la pollution atmosphérique. En croisant l'indicateur que nous venons d'élaborer avec la catégorisation réalisée à la fin de la section précédente, on peut dégager quelques enseignements intéressants (Tableau 35) :

- **C'est chez les « victimes » de la pollution atmosphérique qu'on trouve le plus d'automobilistes « impliqués » dans l'abandon de leur véhicule (33 %, contre 25 % en moyenne).** Rappelons que dans ce groupe, figurent les personnes ayant effectivement ressenti des troubles liés à la pollution de l'air et que les habitants de la région parisienne y sont nettement sur-représentés.
- Au contraire, les « anxieux » affichent plutôt de « bonnes intentions », plus qu'un engagement réel dans l'abandon effectif de leur voiture.
- Enfin, c'est chez ceux que nous avons qualifiés « d'insatisfaits de l'information » (et dont la sensibilité environnementale ne semblait pas affirmée) que l'on trouve le plus gros effectif de « réfractaires » (16 %, contre 11 % dans l'ensemble de la population).

Notons que le dernier groupe, qualifié de « confiant », ne se distingue pas de la moyenne.

Tableau 35

Perception de la pollution atmosphérique et attitude des automobilistes à l'égard de l'abandon de leur véhicule

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

Perception de la pollution atmosphérique :	Attitude à l'égard de l'abandon du véhicule :			Ensemble (y compris autres)
	« Impliqués »	« Bonnes intentions »	« Réfractaires »	
. Les « anxieux ».....	18,6	70,5	10,6	100,0
. Les « victimes ».....	33,0	58,1	7,5	100,0
. Les « insatisfaits de l'information » ...	19,9	61,8	16,2	100,0
. Les « confiants ».....	27,4	59,5	13,2	100,0
Ensemble des automobilistes	24,5	62,7	11,4	100,0

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

En conclusion, on a donc assisté, ces trois dernières années, à **une certaine uniformisation des opinions concernant la pollution atmosphérique**. Mieux sensibilisés par les médias, quasiment tous les groupes de population se disent concernés par ce phénomène. Mais ils s'en déclarent en même temps insuffisamment informés, signe d'une diffusion des préoccupations, voire des angoisses, puisque « victimes » et « anxieux » du phénomène représentent aujourd'hui plus de la moitié de nos concitoyens.

Là se situe la difficulté du pari pour l'avenir : l'information du public le motive, certes, et l'incite à agir dans le domaine, mais elle génère en même temps un surcroît d'attentes d'éclaircissements **sur les risques sanitaires réels** auxquels chacun est exposé concrètement, compte tenu de ses conditions de vie et de son état de santé. Et cette attente va probablement au-delà, à terme, des seules mesures effectuées par les dispositifs locaux de surveillance.

**DEUXIÈME PARTIE :
CONSOMMATION ET PRÉSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Nous venons de voir que les automobilistes se montraient, en grande majorité, plutôt disposés à renoncer ponctuellement à leur voiture en cas de pics de pollution. Mais, par définition, ce type d'action individuelle en faveur de la protection de l'environnement revêt un caractère exceptionnel. Nos concitoyens ont-ils une attitude aussi favorable face aux gestes écologiques quotidiens (achats de produits verts, tri des déchets ménagers...) auxquels ils pourraient se soumettre eux-mêmes dans leurs actes habituels de consommation ? La réponse à cette question constitue la trame de cette seconde partie. Celle-ci s'articule en quatre sections.

Les trois premières ont pour but d'analyser le comportement et les opinions de nos concitoyens face à certains éco-produits :

- * **Les informations fournies sur les produits verts** satisfont-elles les consommateurs ? Sont-elles suffisantes ? Claires ? Reposent-elles sur des bases scientifiques fondées ? Les Français ont-ils le sentiment d'avoir la garantie que ces produits présentent bien les qualités écologiques qu'on attend d'eux ? Voilà les questions abordées dans la section 1.
- * La deuxième section s'intéresse aux **éco-labels** et aux **marques vertes** apposés sur les éco-produits. Quels sont ceux qui sont connus du grand public ?
- * La troisième section aborde deux comportements effectifs de consommation écologique : **l'achat de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement** et **l'intérêt affiché envers l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers.**

Enfin, la quatrième section est consacrée à **la gestion des déchets**. Pour **limiter la quantité de déchets** qu'il produit et **favoriser le recyclage**, chaque consommateur peut agir, par exemple, en achetant des produits alimentaires en vrac, en achetant davantage d'éco-recharges ou en triant les déchets à son domicile. Dans cette dernière section, nous étudierons dans quelle mesure nos concitoyens sont prêts à accepter la mise en place ou le renforcement de certaines de ces pratiques.

SECTION I
LES PRODUITS VERTS : UNE INFORMATION LACUNAIRE
ET UNE CREDIBILITE DE PLUS EN PLUS MISE EN DOUTE

Les enquêtés ont été interrogés sur trois critères d'appréciation de l'information sur les produits verts. Ces questions avaient déjà été posées à plusieurs reprises dans l'enquête. Il s'avère que cette année, **les opinions négatives l'emportent** (Tableau 36) :

- Les deux tiers des Français jugent **insuffisante** l'information sur les produits verts. Cette proportion a connu une hausse de 3 points depuis juin 1997.
- Les deux tiers de nos concitoyens (65 %) pensent que cette information n'est **pas claire**. Au cours des dix-huit derniers mois, cette proportion a augmenté de 11 points.
- Enfin, 43 % estiment que cette information n'est **pas scientifiquement fondée**. Ce taux a, lui aussi, augmenté de plus de 10 points entre 1997 et 1999.

Certes, plus de Français ont, cette année, exprimé leur avis sur ces questions, mais leur opinion est surtout venue s'ajouter aux critiques.

L'image de l'information sur les produits verts s'est donc fortement dégradée. Au total, un tiers des Français estime que l'information sur ces produits n'est **ni** suffisante, **ni** claire, **ni** scientifiquement fondée (32,2% exactement de nos concitoyens ont répondu négativement aux trois questions proposées).

Tableau 36

Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »)*. Pensez-vous que l'information sur ces produits est ... :

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Juin 1997 (C)	Début 1999 (D)	Evolution 1997-1999 (D)-(C)
...Suffisante ?					
. Oui	26,3	29,2	26,0	26,1	+ 0,1
. Non	65,9	62,8	64,1	67,4	+ 3,3
. Ne sait pas.....	7,8	8,0	9,9	6,5	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	
...Compréhensible/Claire ** ?					
. Oui	53,1	56,9	33,8	29,6	- 4,2
. Non	37,0	30,3	53,9	64,5	+ 10,6
. Ne sait pas.....	9,9	12,8	12,3	6,0	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	
...Scientifiquement fondée ?					
. Oui	32,7	36,6	35,8	36,9	+ 1,1
. Non	39,8	31,1	32,3	43,3	+ 11,0
. Ne sait pas.....	27,5	32,3	31,9	19,8	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

* En 1995, 1996 et 1997, l'en-tête de la question était légèrement différent : « On vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncées est de mieux respecter l'environnement (produits verts) ... »

** En 1995 et en 1996, il était demandé si l'information sur les produits verts était « compréhensible » ; en 1997 et 1999, la question portait sur sa clarté.

1 - Une information insuffisante

Les deux tiers de nos concitoyens (67 %) estiment donc que les informations fournies sur les produits verts sont insuffisantes. L'augmentation des réponses négatives (+ 3 points en 18 mois) prolonge celle intervenue entre 1996 et 1997 pour porter la critique à son plus haut niveau depuis 1995. L'attente d'informations sur ces produits ne semble donc pas avoir été comblée.

Quasiment tous les groupes sociaux partagent dans les mêmes proportions cette insatisfaction à l'égard de la quantité d'informations sur les produits verts. Néanmoins, les professions intermédiaires (74 %, contre 67 % en moyenne), les travailleurs indépendants (73 %), les Franciliens et les titulaires de revenus supérieurs à 15 000 F./mois sont encore plus critiques sur ce point (Tableau 37).

Il n'apparaît guère que les ouvriers (31 %) et les cadres supérieurs (29 %) pour lesquels le contentement -relatif- serait légèrement supérieur à la moyenne (26%).

Tableau 37

Les groupes dont le jugement sur la « quantité d'informations » s'écarte de la moyenne (Début 1999)

• Jugent « suffisante » l'information sur les produits verts.....	26%
Ouvrier	31%
Cadre supérieur	29%
• Jugent « insuffisante » l'information sur les produits verts	67%
Profession intermédiaire	74%
Plus de 20 000 F./mois	74%
Travailleur indépendant	73%
Francilien	72%
Est âgé de 25 à 39 ans	70%
15 000 à 20 000 F./mois	70%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 67% des Français jugent insuffisante l'information sur les produits verts, c'est le cas de 74% des membres de professions intermédiaires.

En vérité, cette relative uniformité des attitudes masque **d'importantes évolutions** survenues entre juin 1997 et début 1999. Au cours des 18 derniers mois, les Français sont devenus globalement un peu plus critiques à l'égard de la quantité d'informations fournie sur les produits verts (+ 3 points dans les opinions négatives). Or, ce mouvement a été sensiblement accentué dans quelques groupes de population bien précis (Tableau 38) : il s'agit surtout de personnes de plus de 70 ans (+ 21 points), des travailleurs indépendants (+ 17 points), des non-diplômés (+ 12), des retraités (+ 10) et des bas revenus (+ 9). En fait, la seule diminution du taux de non-réponses ne peut être invoquée pour expliquer cette évolution. Dans ces catégories, le pourcentage d'individus estimant l'information « suffisante » a en effet effectivement reculé.

Mais, il est intéressant de remarquer que la montée de l'insatisfaction enregistrée ici concerne essentiellement les groupes qui connaissent peu les marques vertes et les éco-labels (cf. Tableau 56 plus loin) et qui achètent le moins de « produits verts » (cf. Tableau 60 par exemple). Autrement dit, **le mécontentement sur la quantité**

d'informations fournies s'est précisément accru le plus dans des groupes jusque-là peu concernés et non consommateurs. De fait, il y a là le signe d'un intérêt grandissant de ces catégories vers ce type de produits, le signe d'une attente d'informations qui pourrait les porter à s'engager davantage, à l'avenir, dans l'achat éventuel de ces productions.

A l'inverse, c'est dans les groupes les plus insatisfaits jusque-là de la quantité d'informations fournies -et consommateurs de produits verts- qu'il y a eu amélioration (cadres supérieurs, diplômés du supérieur notamment).

Tableau 38
Le pourcentage d'individus estimant « insuffisante » l'information sur les produits verts

- Catégories ayant évolué plus vite que la moyenne entre juin 1997 et début 1999 -

(en %)

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Juin 1997 (C)	Début 1999 (D)	Écart 1997 - 99 (D) - (C)
Est âgé de 70 ans et plus	59	48	47	68	+ 21
Travailleur indépendant	69	73	56	73	+ 17
Non diplômé	59	52	51	63	+ 12
Retraité	60	57	55	65	+ 10
Dispose de moins de 6 000 F./mois.....	56	59	57	66	+ 9
Ensemble	66	63	64	67	+ 3
Diplômé du Bac.....	70	68	72	69	- 3
Dispose de plus de 20 000 F./mois.....	71	70	77	74	- 3
Autre inactif (Etudiant essentiellement).....	63	55	74	69	- 5
Diplômé du supérieur	75	71	77	69	- 8
Cadre supérieur	73	66	82	68	- 14

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2 - L'information paraît peu claire

Environ deux Français sur trois (65 %) considèrent que l'information existante sur les produits verts n'est pas « claire ». Ce taux s'est accru de 11 points ces 18 derniers mois. Serait-ce le résultat de campagnes d'information trop techniques ou trop contradictoires ? Ou est-ce le degré même d'attente face à ces informations qui a

évolué ? Toujours est-il que les différences de réponses à cette question sont fortes selon que l'on considère « suffisante » ou « insuffisante » l'information fournie (Tableau 39) :

- Quand on s'estime suffisamment informé sur ces produits, on a bien plus souvent qu'en moyenne (à 47 %) le sentiment que les renseignements fournis sur ce sujet sont clairs.
- Par contre, quand on pense que l'information est « insuffisante », on estime, dans la grande majorité des cas, que celle-ci n'est pas « claire » non plus (82 %).

Tableau 39
Pensez-vous que l'information sur ces produits est claire ?
 (Début 1999)

	Ensemble de la population	Dont: pense que l'information sur les produits verts est :	
		suffisante	insuffisante
Oui.....	29,6	47,4	16,3
Non.....	64,5	50,4	82,3
<i>Ne sait pas</i>	6,0	2,2	1,4
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999.

Les personnes **les plus critiques** sur la clarté des informations fournies sur les produits verts sont les membres de professions intermédiaires, les employés et les personnes de plus de 70 ans. Ces dernières s'expriment d'ailleurs un peu moins sur cette question (Tableau 40).

Inversement, ce sont les cadres supérieurs (38 %, contre 30 % dans l'ensemble), les femmes au foyer (35 %), les étudiants et les diplômés du supérieur (33 %) qui se plaignent le moins de la clarté de ces informations. Mais même dans ces groupes, 58 à 62% des individus sont critiques.

Tableau 40
Opinions sur la clarté de l'information sur les produits verts
(Début 1999)

	(en %)			
	Claire	Pas claire	Ne sait pas	Total
Profession exercée				
Indépendant (1)	30,3	64,6	5,0	100,0
Cadre supérieur	38,4	58,1	3,4	100,0
Profession intermédiaire	26,7	71,0	2,3	100,0
Employé	27,6	67,5	4,9	100,0
Ouvrier	29,9	65,1	4,9	100,0
Reste au foyer	35,0	58,1	6,9	100,0
Retraité	25,2	64,3	10,6	100,0
Autre inactif (2)	32,6	64,1	3,3	100,0
Age				
Moins de 25 ans	29,4	66,9	3,7	100,0
25 – 39 ans	31,7	64,7	3,6	100,0
40 – 59 ans	30,1	64,1	5,7	100,0
60 – 69 ans	31,6	59,6	8,8	100,0
70 ans et plus	20,6	67,5	12,0	100,0
Diplôme				
Aucun, CEP	28,9	61,5	9,6	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac) ...	27,2	67,4	5,4	100,0
BAC, Technique (niv. Bac)	32,1	64,7	3,2	100,0
Supérieur, grandes écoles	33,2	62,7	4,2	100,0
Ensemble	29,6	64,5	6,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

Cette question a, elle aussi, connu de **fortes évolutions depuis juin 1997** avec une **exacerbation de la critique**. Rappelons, au préalable, que le libellé de cette question avait été modifié en juin 1997. Le fait d'avoir remplacé, dans notre questionnaire, les termes d'« information compréhensible » par ceux d'« information claire » avait sensiblement modifié les façons de répondre : 57% des Français trouvaient, en 1996, l'information sur les produits verts « compréhensible » ; 34% la jugeaient « claire » en juin 1997 (cf. tableau 36). Cette baisse avait d'ailleurs été d'autant plus forte que le niveau de diplôme de l'enquêté était élevé. On avait alors formulé l'hypothèse suivante : les diplômés estimaient peut-être l'information « compréhensible » dans la mesure où eux-mêmes étaient capables de la comprendre, mais ils ne la trouvaient pas « claire » au

sens où elle n'était peut-être pas aisément accessible, où elle était éventuellement insuffisante ou peu crédible scientifiquement¹⁵.

Toujours est-il que cette année, l'exacerbation de la critique au sujet de la clarté de l'information sur les produits verts est la résultante d'**évolutions complémentaires** (Tableau 41) :

- **Nos concitoyens sont davantage touchés par cette question** : alors qu'on observait jusque-là un taux de non-réponses relativement élevé, le nombre des enquêtés qui se sont exprimés a augmenté de 6 points en moyenne. Les catégories qui étaient plus coutumières du fait ont ainsi vu leur taux de non-réponses diminuer sensiblement : c'est en particulier le cas chez les personnes de plus de 70 ans (- 18 points), les non-diplômés (- 12) et les retraités (- 11).
- **Les jugements positifs sont également en recul** : la proportion des personnes jugeant « claire » l'information fournie a diminué de 4 points en moyenne, mais dans plusieurs groupes de population, la critique s'est faite encore plus vive : chez les employés (- 12 points), chez les indépendants (- 10), chez les personnes de plus de 70 ans ou de moins de 25 ans, chez les moins diplômés, chez les moins aisées... Ce sont en quelque sorte dans les catégories les moins favorisées que la clarté de l'information sur les produits verts est de plus en plus contestée. Remarquons que seuls les cadres supérieurs ont cette année un jugement plus positif (+ 10 points).

Encore une fois, on observe donc que la critique s'est plutôt accentuée dans les groupes jusqu'alors assez peu consommateurs de ces produits (personnes âgées, non-diplômés, travailleurs indépendants, petits revenus...), tandis qu'elle a légèrement reculé dans les groupes de plus gros consommateurs (cadres supérieurs, diplômés, titulaires de hauts revenus). On peut donc se demander si cette critique accrue n'est pas, en partie, le signe d'un intérêt croissant envers une information à laquelle jusqu'ici certains n'accordaient pas vraiment une grande importance.

¹⁵ Pour plus de précision sur ce point se reporter au rapport : « *L'attitude des Français sur l'environnement : pollution atmosphérique, gestion des déchets et éco-produits* », CREDOC, juin 1997, rapport réalisé à la demande de l'ADEME.

Tableau 41
Opinions sur la clarté de l'information sur les produits verts

- Principales évolutions intervenues entre juin 1997 et début 1999 -

(en %)

	Claire			Pas claire			Ne sait pas		
	Juin 1997	Début 1999	Ecart	Juin 1997	Début 1999	Ecart	Juin 1997	Début 1999	Ecart
Profession exercée									
. Indépendant (1).....	40	30	-10	47	65	+17	13	5	-8
. Cadre supérieur.....	28	38	+10	67	58	-9	5	3	-2
. Profession intermédiaire.....	29	27	-2	65	71	+6	6	2	-4
. Employé.....	40	28	-12	52	68	+16	8	5	-3
. Ouvrier.....	35	30	-5	53	65	+12	12	5	-7
. Reste au foyer.....	34	35	+1	53	58	+5	13	7	-6
. Retraité.....	30	25	-5	48	64	+16	22	11	-11
. Autre inactif (2).....	37	33	-4	56	64	+8	7	3	-4
Age									
. Moins de 25 ans.....	37	29	-8	56	67	+11	8	4	-4
. 25 - 39 ans.....	36	32	-4	56	65	+9	8	4	-4
. 40 - 59 ans.....	33	30	-3	58	64	+6	10	6	-4
. 60 - 69 ans.....	31	32	+1	51	60	+9	18	9	-9
. 70 ans et plus.....	30	21	-9	40	68	+28	30	12	-18
Diplôme									
. Aucun, CEP.....	36	29	-7	42	62	+20	22	10	-12
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	35	27	-8	55	67	+12	10	5	-5
. BAC, Technique (niv. Bac).....	31	32	+1	62	65	+3	8	3	-5
. Supérieur, grandes écoles.....	30	33	+3	64	63	-1	5	4	-1
Revenu mensuel du foyer									
. Moins de 6 000 F.....	39	31	-8	47	61	+14	14	8	-6
. 6 000 - 9 999 F.....	35	29	-6	51	64	+13	13	7	-6
. 10 000 - 14 999 F.....	35	28	-7	54	66	+12	11	6	-5
. 15 000 - 19 999 F.....	35	31	-4	58	67	+9	7	2	-5
. Plus de 20 000F.....	26	29	+3	68	67	-1	5	4	-1
Ensemble.....	34	30	-4	54	65	+11	12	6	-6

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

3 - Une information dont même la crédibilité scientifique est contestée

Ce signe d'exigence accrue envers l'information sur les produits verts, on le retrouve également dans la mise en doute relative de l'argumentation scientifique concernant ces produits : 43% de la population ne jugent pas crédibles les bases scientifiques de l'information fournie (+ 11 points en 18 mois). Cette évolution est, pour l'essentiel, liée à une diminution de l'indécision sur ce sujet, même si 20% de nos concitoyens continuent à ne pas se prononcer.

On observe, en tout état de cause, qu'il existe un lien très fort entre les réponses aux trois questions sur les produits verts : les individus qui jugent cette information insuffisante, et plus encore ceux qui ne la trouvent pas claire, sont plus nombreux à mettre en cause les fondements scientifiques des arguments écologiques (Tableau 42). A l'inverse, ceux qui jugent l'information suffisante ou claire, la trouvent en majorité scientifiquement fondée.

Tableau 42

Pensez-vous que l'information sur ces produits est scientifiquement fondée ?
(Début 1999)

(en %)

	Ensemble	Dont : pense que l'information sur les produits verts est :		Dont : pense que l'information sur les produits verts est :	
		Suffisante	Insuffisante	Claire	Pas claire
Oui	36,9	56,2	31,7	59,1	28,8
Non	43,3	26,2	53,0	23,8	55,3
Ne sait pas	19,8	17,6	15,3	17,1	15,8
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Au total, la plupart des groupes socio-démographiques semblent douter de la crédibilité de l'information sur les produits verts. Seuls les cadres supérieurs, les diplômés, les titulaires de revenus élevés (plus de 20 000 F./mois) et les jeunes font davantage confiance à l'argumentation écologique des produits verts qu'ils ne s'en méfient (Tableau 43)¹⁶.

¹⁶ Voir tableau complet en Annexe (Tableau A5).

Tableau 43

Pensez-vous que l'information sur les produits verts est scientifiquement fondée ?
(Début 1999)

- Catégories pour lesquelles les opinions positives l'emportent -

(en %)

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
Dispose de plus de 20 000 F./mois	46	40	14	100
Cadre supérieur	45	42	13	100
Diplômé du supérieur.....	43	41	15	100
Autre inactif (Etudiant essentiellement)	42	37	21	100
Agé de moins de 25 ans	42	41	18	100
Ensemble de la population	37	43	20	100

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

En vérité, les groupes dont les opinions négatives ont le plus augmenté ces 18 derniers mois sont en partie, mais pas seulement, ceux déjà mis en évidence précédemment. Cela concerne surtout (Tableau 44) :

- * Les personnes de 70 ans et plus.
- * Les titulaires de revenus compris entre 10.000 et 20.000 F./mois.
- * Les étudiants.
- * Les femmes au foyer.

Tableau 44
Opinion sur les fondements scientifiques de l'information sur les produits verts
 - Principales évolutions intervenues entre juin 1997 et début 1999 -

	Scientifiquement fondée			Pas scientifiquement fondée		
	Juin 1997	Début 1999	Ecart	Juin 1997	Début 1999	Ecart
Est âgé de 70 ans et plus.....	32	28	- 4	21	45	+ 24
Dispose de 15 000 à 20 000 F./mois.....	47	35	- 12	29	49	+ 20
Autre inactif (Etudiant essentiellement).....	46	42	- 4	23	37	+ 14
Femmes au foyer.....	35	32	- 3	32	46	+ 14
Réside dans un commune de 20.000 à 100 000 habitants.....	39	34	- 5	30	42	+ 12
Dispose de 10 000 à 15 000 F./mois.....	36	34	- 2	34	46	+ 12
Ensemble	36	37	+ 1	32	43	+ 11

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

4 - Une vision majoritairement négative de l'information sur les produits « verts »

Pour mieux synthétiser les opinions, un indicateur a été élaboré, combinant les réponses aux trois questions concernant l'information sur les produits verts. Il permet de faire émerger les trois types d'attitudes dominantes sur ce sujet (Tableau 45) :

- **On peut d'abord déceler un jugement majoritairement négatif sur l'information fournie.** Cela concerne **près de deux Français sur trois (64%)** : il s'agit là des individus qui émettent au moins deux jugements négatifs sur les trois questions. L'analyse détaillée montre que près d'un tiers de la population (32%) porte un regard totalement critique sur l'information fournie sur les produits verts : ils l'estiment à la fois insuffisante, manquant de clarté et de fondement scientifique. 16% trouvent l'information scientifiquement crédible, mais insuffisante et peu claire. 9% déplorent, pour leur part, l'insuffisance de l'information, son manque de clarté, tout en ne se prononçant pas sur les fondements scientifiques de l'argumentation écologique. Ce sont les membres de **professions intermédiaires (71 %**, contre 64 % en moyenne, cf. tableau A6bis en annexe), les titulaires de revenus supérieurs à

20 000 F/mois (68 %) et les **personnes de plus de 70 ans** (67 %) qui apparaissent ici comme les plus insatisfaites.

- 28% de nos concitoyens portent un **jugement majoritairement positif sur l'information donnée sur les produits verts** (au moins deux jugements positifs sur les trois questions). Parmi eux, 12% estiment l'information à la fois suffisante, claire et scientifiquement fondée. Les **cadres supérieurs** constituent le seul groupe qui se distingue par une vision nettement plus positive que le reste de la population (34 %, contre 28 % en moyenne)
- Enfin, 6% des Français ont, sur ce point, un **jugement majoritairement indécis** : la plupart (4%) ne se sont prononcés sur aucune des trois questions analysées.

Tableau 45

Récapitulatif des combinaisons de réponses concernant l'information sur les produits verts

(en %)

	Information sur les produits verts			Juin 1997	Début 1999	
	Claire ?	Suffisante ?	Scientifique ?			
Jugement majoritairement Négatif (au minimum 2 « Non » sur 3)	Non	Non	Non	23,3	} 55,2	} 63,5
	Non	Non	Oui	15,5		
	Non	Non	Nsp	11,6		
	Autres cas (Oui/Non/Non ; Non/Non/Oui ...)			4,8		
Jugement majoritairement Positif (au minimum 2 « Oui » sur 3)	Oui	Oui	Oui	12,9	} 28,2	} 27,6
	Oui	Non	Oui	5,0		
	Oui	Oui	Non	3,7		
	Oui	Oui	Nsp	5,6		
	Autres cas (Non/Oui/Oui ; Oui/Nsp/Oui ...)			1,0		
Jugement majoritairement Indécis (au minimum 2 « Nsp » sur 3)	Nsp	Nsp	Nsp	8,0	} 11,1	} 6,1
	Autres cas (Non/Nsp/Nsp ; Nsp/Non/Nsp)			3,1		
Autres cas				5,5	2,8	
Ensemble de la population				100,0	100,0	

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La comparaison de ces résultats avec ceux de 1997 confirme que **le regard porté sur l'information sur les produits verts s'est sensiblement dégradé** (Tableau 45). Les jugements « majoritairement positifs » sont restés à peu près stables, mais la part des jugements « majoritairement négatifs » a augmenté fortement (+ 9 points) : l'indécision, de même que les situations « inclassables », ont beaucoup reculé au cours des 18 derniers mois.

Les évolutions les plus critiques ont surtout concerné, encore une fois, les personnes âgées, les non-diplômés, les travailleurs indépendants et les personnes situées au plus bas de l'échelle des revenus, en un mot, les individus jusqu'à lors peu consommateurs et peu attirés par les produits verts. A l'inverse, les critiques ne se sont pas accrues chez les cadres supérieurs, les diplômés du supérieur ou les bénéficiaires de revenus élevés (qui figurent parmi les plus gros consommateurs)¹⁷. On peut donc penser que c'est **l'exigence d'informations sur ces produits qui a, dans la période, sensiblement augmenté, peut-être sous l'effet d'un intérêt « nouveau » à leur égard, notamment dans certaines catégories jusque-là assez peu concernées.**

En tout état de cause, on observe que les consommateurs actuels de produits verts non-alimentaires sont, certes, un peu plus positifs que les autres sur l'information fournie (32% de « jugements majoritairement positifs », contre 28% en moyenne), mais presque les deux tiers d'entre eux (62% exactement) sont critiques sur ce sujet (Tableau 46).

Tableau 46

Le jugement global porté sur l'information sur les produits verts, selon que l'on consomme, ou pas, de tels produits
(Début 1999)

	Ensemble de la population	Dont : a acheté des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, au cours des six derniers mois :	
		Oui	Non
Jugement majoritairement négatif.....	63,5	62,2	64,9
Jugement majoritairement positif	27,6	31,8	24,8
Jugement majoritairement indécis	6,1	3,2	7,8
Total (y compris « autres »).....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

¹⁷ Mais c'était également eux, de loin, les plus critiques sur l'information il y a 18 mois, cf. Tableaux A6 et A6 bis en Annexe.

Les jugements portés sur les informations concernant les produits verts semblent cependant s'améliorer quand on connaît mieux **les différentes marques vertes ou les éco-labels**. Ainsi, même si les opinions négatives continuent de l'emporter, 40 % des enquêtés ayant déclaré connaître au moins quatre de ces labels ont un jugement plutôt favorable, contre 28% en moyenne (Tableau 47).

L'exigence envers l'information sur les produits verts est donc au moins aussi forte aujourd'hui -sinon plus forte- quand on connaît peu ces produits, signe que ces derniers mois, **les attentes dans ce domaine se sont accrues chez ceux qui connaissent encore mal ces productions**.

Tableau 47

Le jugement porté sur l'information sur les produits verts, selon le nombre de marques vertes ou d'éco-labels connus
(Début 1999)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : nombre de marques vertes ou d'éco-labels connus:			
		Une	Deux	Trois	Quatre ou plus
Jugement majoritairement négatif.....	63,5	62,3	66,8	62,5	55,1
Jugement majoritairement positif.....	27,6	25,2	27,5	33,9	40,1
Jugement majoritairement indécis.....	6,1	8,9	2,4	2,2	3,0
Total (y compris « autres »)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

5 - Les Français s'interrogent sur les réelles qualités écologiques des produits verts

Ce sentiment de la population sur l'insuffisance des informations relatives aux produits verts et les doutes sur la scientificité de celles-ci sont confirmés par les résultats d'une autre question : **63 % des Français estiment que les consommateurs n'ont pas la garantie que ces produits répondent bien aux qualités environnementales qu'on attend d'eux** (Tableau 48).

Alors qu'en juin 1997, nos concitoyens étaient encore partagés sur cette question, les résultats sont, cette année, très nets : la méfiance des Français a progressé de 17 points.

Tableau 48

De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la **garantie** que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(en %)

	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Ecart 1997 - 1999 (B) - (A)
. Oui	37,2	28,2	- 9,0
. Non	45,4	62,8	+ 17,4
. Ne sait pas	17,4	9,1	
Ensemble.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⇒ *Un lien direct entre insatisfaction vis-à-vis de l'information et méfiance dans les bienfaits écologiques des produits verts.*

Les réponses sont ici, bien entendu, très fortement corrélées à la perception que l'on a de l'information sur les produits verts (Tableau 49) :

- Les individus qui expriment un jugement globalement positif sur l'information fournie croient en majorité (à 53%) que les consommateurs disposent bien de garanties sur la qualité environnementale de ces produits.

- Ceux qui critiquent l'information sont, au contraire, très largement sceptiques sur le fait que les produits dits écologiques présentent bien de telles garanties (à 76 %). Ce phénomène culmine d'ailleurs à propos de la « qualité » de l'information : 84 % des individus qui ne jugent pas celle-ci scientifiquement fondée estiment que les consommateurs n'ont pas de garantie sur les qualités écologiques réelles des produits.
- Enfin, les individus « indécis » donnent, précisément, moins souvent leur avis sur l'efficacité de ces produits en matière de respect de l'environnement (36%, contre 9% en moyenne).

Tableau 49

Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?
(Début 1999)

(en %)

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
<u>Jugement porté sur l'information :</u>				
Majoritairement négatif.....	17,9	75,7	6,4	100,0
Majoritairement positif.....	52,8	40,0	7,1	100,0
Majoritairement indécis.....	23,4	40,9	35,8	100,0
Ensemble de la population	28,2	62,8	9,1	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⇒ *Le scepticisme s'est accru dans les groupes jusqu'alors peu attirés par ces produits*

On retrouve ici, encore une fois, le même constat que précédemment : le recul de la confiance n'a pas été de même ampleur dans toutes les catégories de la population (Tableau 50). Il a été très fort chez les personnes de plus de 70 ans, mais aussi chez les moins de 25 ans, chez les indépendants, chez les employés, chez les titulaires de revenus moyens (6 000 à 15 000 F./mois). Par contre, les cadres supérieurs ont vu leur confiance augmenter légèrement.

Tableau 50

Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(en %)

	Oui			Non			Ne sait pas		
	Juin 1997	Début 1999	Ecart	Juin 1997	Début 1999	Ecart	Juin 1997	Début 1999	Ecart
Profession exercée									
. Indépendant (1).....	44	29	- 15	42	64	+ 22	14	7	- 7
. Cadre supérieur.....	30	34	+ 4	57	62	+ 5	13	3	- 10
. Profession intermédiaire.....	40	28	- 12	50	68	+ 18	10	4	- 6
. Employé.....	42	27	- 15	46	61	+ 15	12	12	0
. Ouvrier.....	34	27	- 7	49	64	+ 15	18	9	- 9
. Reste au foyer.....	36	32	- 4	42	59	+ 17	22	9	- 13
. Retraité.....	33	23	- 10	40	64	+ 24	27	13	- 14
. Autre inactif (2).....	42	35	- 7	46	60	+ 14	12	6	- 6
Age									
. Moins de 25 ans.....	43	29	- 14	44	66	+ 22	13	5	- 8
. 25 - 39 ans.....	37	32	- 5	49	60	+ 11	14	8	- 6
. 40 - 59 ans.....	38	28	- 10	48	64	+ 16	15	8	- 7
. 60 - 69 ans.....	33	27	- 6	40	62	+ 22	27	11	- 16
. 70 ans et plus.....	35	19	- 16	37	66	+ 29	29	15	- 14
Diplôme									
. Aucun, CEP.....	34	26	- 8	41	60	+ 19	25	14	- 11
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	40	26	- 14	46	66	+ 20	15	8	- 7
. BAC, Technique (niv. Bac).....	37	28	- 9	49	66	+ 17	14	5	- 9
. Supérieur, grandes écoles.....	37	35	- 2	49	58	+ 9	14	7	- 7
Revenu mensuel du foyer									
. Moins de 6 000 F.....	36	28	- 8	43	59	+ 16	21	13	- 8
. 6 000 - 9 999 F.....	39	27	- 12	40	62	+ 22	21	11	- 10
. 10 000 - 14 999 F.....	40	25	- 15	46	65	+ 19	14	10	- 4
. 15 000 - 19 999 F.....	36	31	- 5	55	63	+ 8	9	6	- 3
. Plus de 20 000F.....	35	33	- 2	53	62	+ 9	12	4	- 8
Ensemble.....	37	28	-9	45	63	+ 17	17	9	- 8

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

En vérité, ces évolutions, pour certaines d'ampleur exceptionnelle, ont eu comme principale conséquence **d'atténuer les disparités catégorielles**. Ainsi, au cours des dix-huit derniers mois, **le manque de crédibilité des garanties écologiques des produits verts semble avoir touché tous les groupes de population qui étaient auparavant les moins concernés, et/ou les moins critiques** : aujourd'hui, de 58 % à 68 % des

Français, quel que soit leur groupe d'appartenance, considèrent que les consommateurs n'ont pas la garantie que les produits présentés comme meilleurs pour l'environnement ont bien de telles qualités.

D'ailleurs, les consommateurs effectifs de tels produits ne se distinguent pas vraiment de l'ensemble de la population : 60 % d'entre eux sont sceptiques sur les garanties écologiques de ces productions¹⁸.

Tableau 51

Les consommateurs ont-ils la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : a acheté des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, au cours des six derniers mois :	
		Oui	Non
Oui	28,2	32,3	25,1
Non	62,8	60,2	65,1
Ne sait pas.....	9,1	7,5	9,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

En tout état de cause, on peut se demander si la « certification écologique », la labellisation ne pourrait pas être une des voies pour redonner aux consommateurs la confiance dont ils semblent en partie manquer dans le domaine.

¹⁸ Notons que cela ne les empêche pas d'en acheter. Nous y reviendrons plus loin.

SECTION 2

LA NOTORIÉTÉ DES ECO-LABELS ET DES MARQUES VERTES

⇒ *Une forte notoriété pour les produits « Maison Verte », et une progression de l'éco-label « NF Environnement ».*

Les produits « **Maison Verte** » arrivent en tête des différentes marques vertes et éco-labels connus par les Français (Tableau 52). Cette gamme de produits avoisine les 70 % de reconnaissance. Notons que la chaîne « Maison verte » propose, sous son label, une gamme d'une vingtaine de produits d'entretien.

En seconde position, l'éco-label « **NF environnement** » atteint cette année un taux de reconnaissance de 46 %. Sa notoriété a progressé de 6 points depuis juin 1997 (Tableau 53).

Un nombre plus restreint d'individus connaissent l'existence de la gamme « Carrefour Nature » (24 %) ou encore de l'éco-label européen (18 %). La gamme « Monoprix Vert » stagne avec un taux de connaissance de 12 %. Enfin, la notoriété du label « L'ange Bleu » reste très marginale, autour de 3 %.

Tableau 52
Connaissiez-vous les marques « vertes » ou les « éco-labels » suivants ?

<i>Classement par ordre décroissant des réponses positives</i>	Oui	Non	<i>Ne sait pas</i>	Ensemble
. Les produits « Maison Verte » ?.....	68,6	31,1	0,3	100,0
. L'éco-label « NF Environnement » ?	46,4	53,0	0,5	100,0
. La gamme « Carrefour Nature » ?	24,4	75,5	0,1	100,0
. L'éco-label européen ?	18,4	81,2	0,4	100,0
. La gamme « Monoprix Vert » ?	12,3	87,5	0,2	100,0
. L'éco-label « L'ange Bleu » ?	3,2	96,6	0,2	100,0
Connaît au moins une marque ou un label	82,0	18,0	-	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Tableau 53
Evolution du taux de notoriété des différents éco-labels ou marques vertes

(en %)

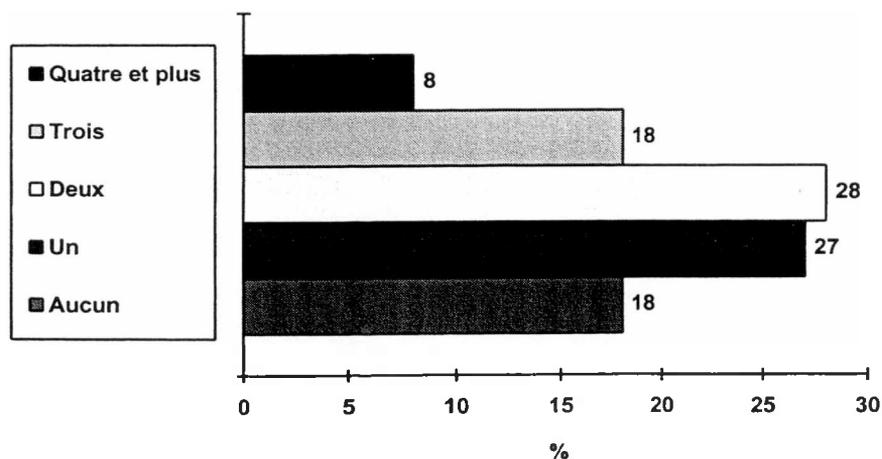
Pourcentage d'individus connaissant les marques « vertes » ou les « éco-labels » suivants :	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1997 - 1999 (B) - (A)
Les produits « Maison verte »	69,8	68,6	- 1,2
L'éco-label « NF Environnement »	40,3	46,4	+ 6,1
La gamme « Carrefour Nature »	22,2	24,4	+ 2,2
L'éco-label européen.....	19,0	18,4	- 0,6
La gamme « Monoprix Vert ».....	12,6	12,3	- 0,3
L'éco-label « L'ange Bleu »	3,5	3,2	- 0,3
Connaît au moins une marque ou un label	80,9	82,0	+ 1,1

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Au total, moins d'un Français sur cinq (18%) ne connaît aucun des six « éco-labels » ou « marques vertes » cités, et 82 % en connaissent au moins un. Plus précisément, 27 % en connaissent seulement un ; 28 %, deux ; 18 % ont la connaissance de trois marques ou éco-labels et 8 % d'au moins quatre. Cette répartition est restée relativement stable par rapport à juin 1997. Autrement dit, le niveau de connaissance global des labels est resté équivalent, mais des transferts se sont opérés au profit d'un accroissement de la notoriété de la norme « NF Environnement ».

Graphique 7

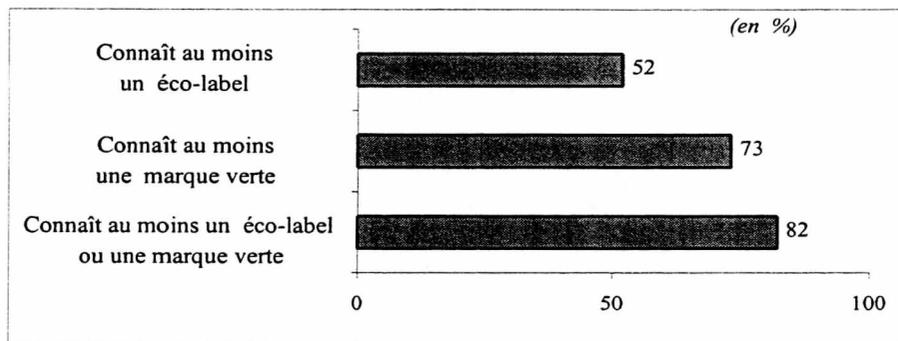
Nombre de marques « vertes » ou d'« éco-labels » connus parmi les six proposés



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

En vérité, tous ces éco-labels et marques vertes n'offrent pas aux consommateurs des garanties équivalentes sur les qualités environnementales des produits. Créés dans les années 1990, l'éco-label européen et la marque « NF environnement » sont justement nés du foisonnement de labels écologiques « auto-proclamés », profusion qui a conduit les pouvoirs publics à s'intéresser à la protection des consommateurs¹⁹. D'ailleurs, la notoriété des marques vertes associées à des chaînes nationales de supermarchés est plus forte que celle des éco-labels : 73 % des Français connaissent au moins une marque verte, mais seulement 52 % connaissent au moins l'un des éco-labels.

Graphique 8
Connaissance des éco-labels et des marques vertes
(Début 1999)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Les réponses de nos concitoyens permettent de dégager plusieurs degrés de « connaissance » (Tableau 56), selon qu'ils savent identifier des éco-labels, des marques « vertes » ou ne se souviennent d'aucune référence²⁰.

- **La méconnaissance des marques vertes et des éco-labels** repose tout d'abord sur un critère **d'âge** : alors que 18 % de l'ensemble des Français ne reconnaissent aucun des six noms, c'est le cas de 47 % des personnes de plus de 70 ans et de 33 % des retraités. Les non-diplômés (33% de non-connaisseurs), les indépendants (26%) et les enquêtés percevant des revenus inférieurs à 10 000 F./mois (23%) constituent ensuite les groupes de population qui ont une moins bonne connaissance des

¹⁹ L'éco-label « l'ange bleu » est né en 1977, en Allemagne. Il est soumis au contrôle des autorités allemandes.

²⁰ On trouvera, en annexe II, un tableau récapitulatif des principales caractéristiques des personnes ayant cité chaque marque ou éco-label (Tableau A7).

marques et label « verts ». Notons également que cette attitude est un peu plus **masculine** : 24 % des hommes, contre 13 % des femmes, ne connaissent aucun des éléments de la liste. Ce lien très étroit entre âge et méconnaissance peut avoir plusieurs explications :

- * Le traditionalisme des personnes âgées, qui déborde largement le seul cadre des mœurs, et qui les rend, on le sait, moins à l'affût que leurs congénères d'innovations. Les habitudes d'achat sont, chez elles, moins faciles à déstabiliser.
- * Leur moindre implication générale dans les problèmes d'environnement, qui ont globalement surgi sur la scène médiatique dans le courant des années 1970, c'est-à-dire lorsqu'elles étaient déjà en pleine maturité : on peut d'ailleurs vérifier que la méconnaissance des marques et éco-labels est très corrélée avec une faible implication en matière d'écologie (Tableau 54).

Tableau 54

Quelques attitudes en matière d'environnement des personnes ne connaissant aucune marque verte, ni aucun éco-label

	<i>(en %)</i>
Est « majoritairement indécis » au sujet de l'information sur les produits verts.....	38
N'est pas prêt à acheter plus de produits sous forme d'éco-recharges.....	37
Traditionaliste en matière de mœurs ²¹	36
Ne sait pas si les consommateurs ont la garantie que les produits verts ont bien de telles qualités	31
N'a pas acheté, au cours des six derniers mois, de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement	27
Ne tient jamais compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers	24
N'a jamais, depuis un an, acheté de produits de l'agriculture biologique	23
Ensemble des Français	18

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 18% de la population ne connaissent aucune marque ou label vert, c'est le cas de 36% des traditionalistes en matière de mœurs.

²¹ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 1999, 18 % des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 6 %, comme traditionalistes.

- A l'inverse, les enquêtés ayant déclaré **connaître au moins une marque verte et au moins un éco-label** (43 % de la population) appartiennent aux groupes de population les plus favorisés : titulaires d'un diplôme au moins équivalent au bac, ils perçoivent des revenus élevés (supérieurs à 15 000 F/mois). Cette connaissance est particulièrement répandue chez les cadres moyens (51 %) et supérieurs (62 %) et chez les enquêtés de moins de 40 ans (environ 48 %). Plus « modernistes » en matière de mœurs, ils se caractérisent surtout par la réalisation d'actes concrets en faveur de l'environnement (Tableau 55) : on rencontre dans ce groupe, plus d'acheteurs réguliers de produits issus de l'agriculture biologique qu'en moyenne, plus d'acheteurs de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement et plus de personnes tenant toujours compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers. Par ailleurs, dans ce groupe, on a plus souvent une vision positive de l'information sur les produits verts.

Tableau 55

Quelques attitudes en matière d'environnement des personnes connaissant au moins une marque verte et un éco-label

	<i>(en %)</i>
A régulièrement, depuis un an, acheté des produits de l'agriculture biologique .	65
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement	57
A un jugement « majoritairement positif » de l'information sur les produits verts	53
« Moderniste » en matière de mœurs	53
Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts ont bien de telles qualités	51
Tient toujours compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers	51
Est prêt à acheter davantage de produits alimentaires en vrac	49
Est prêt à acheter plus de produits sous forme d'éco-recharges	47
Ensemble des Français	43

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 43% de la population connaissent au moins une marque de produits verts et un éco-label, c'est le cas de 65% des acheteurs réguliers de produits « bios ».

- **La connaissance d'une seule des deux formes de certification écologique semble être principalement liée au sexe des répondants** : les femmes, et donc les membres des groupes plus féminisés (employés, femmes au foyer), sont beaucoup plus nombreux à ne connaître que des marques vertes. Les hommes, et les ouvriers ou les indépendants, connaissent plutôt exclusivement des éco-labels. Cette relation

tient peut-être à la spécificité des produits sur lesquels marques vertes ou éco-labels sont apposés : les marques vertes, et surtout les produits « Maison Verte », les plus connus, concernent généralement des produits d'entretien ou de consommation courante ; distribués en grande surface, ils ont plus de chances d'être connus des femmes, qui effectuent encore bien plus souvent les « courses » que leurs conjoints. L'éco-label européen et la norme « NF environnement » sont, au contraire, apposés sur des produits qui appartiennent à l'univers du « bricolage » et que les hommes auront plutôt tendance à acheter : peintures et vernis, colles pour revêtement de sols, aspirateurs à traîneaux, composteurs individuels de jardin ou encore laves-linges, ampoules électriques, réfrigérateurs/congélateurs, etc.

Tableau 56
Connaissance des marques vertes et éco-labels selon quelques caractéristiques socio-démographiques (début 1999)

(en %)

	Connait au moins une marque verte et un éco-label	Connait au moins une marque verte, mais aucun éco-label	Connait au moins un éco-label, mais aucune marque verte	Ne connaît ni marque verte, ni éco-label	Total
Sexe					
Homme.....	39,7	21,3	15,1	23,9	100,0
Femme.....	46,5	37,5	3,3	12,7	100,0
Profession exercée					
Indépendant (1).....	42,5	15,3	16,7	25,5	100,0
Cadre supérieur.....	62,3	23,8	8,0	5,8	100,0
Profession intermédiaire.....	50,8	31,2	9,9	8,1	100,0
Employé.....	52,4	34,7	5,2	7,7	100,0
Ouvrier.....	38,2	31,3	11,4	19,1	100,0
Reste au foyer.....	39,5	36,7	6,1	17,7	100,0
Retraité.....	32,1	25,6	9,2	33,1	100,0
Autre inactif (2).....	48,9	32,5	7,1	11,5	100,0
Age					
Moins de 25 ans.....	47,1	34,3	8,3	10,3	100,0
25 - 39 ans.....	48,7	33,6	8,0	9,8	100,0
40 - 59 ans.....	46,0	27,8	9,8	16,4	100,0
60 - 69 ans.....	36,5	31,2	9,7	22,6	100,0
70 ans et plus.....	25,9	19,0	8,4	46,7	100,0
Diplôme					
Aucun, CEP.....	29,8	31,6	6,0	32,6	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac)	44,4	28,7	10,6	16,3	100,0
BAC, Technique (niv. Bac).....	48,9	32,4	10,2	8,5	100,0
Supérieur, grandes écoles.....	56,1	27,4	8,2	8,3	100,0
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6 000 F.....	36,4	33,6	7,0	23,1	100,0
6 000 - 9 999 F.....	39,3	31,8	5,7	23,2	100,0
10 000 - 14 999 F.....	42,4	32,1	11,1	14,5	100,0
15 000 - 19 999 F.....	51,9	24,3	9,0	14,8	100,0
Plus de 20 000F.....	57,2	25,1	10,8	6,9	100,0
Ensemble des répondants.....	43,3	29,8	8,8	18,0	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

SECTION 3

LES PRATIQUES : L'ACHAT DE PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET L'UTILISATION DE L'ETIQUETTE ENERGIE

1 - Quatre Français sur dix ont, au cours des six derniers mois, acheté des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement

42 % de nos concitoyens ont, dans le dernier semestre, acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement (Tableau 57).

Tableau 57

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

(en %)

	Début 1999
. Oui	42,2
. Non	54,6
. Ne sait pas	3,1
Ensemble	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

⇒ Une réelle sensibilité écologique caractérise les consommateurs de tels produits

Remarquons, en premier lieu, qu'il y a bien un lien entre la connaissance des différents éco-labels et marques vertes et l'achat de produits verts (Tableau 58). Ainsi, un peu plus de 60 % des enquêtés qui connaissent la gamme « Monoprix Vert » ou 59% de ceux qui connaissent la gamme « Carrefour Nature » ont consommé des produits verts non-alimentaires au cours des six derniers mois (contre 42% en moyenne). En revanche, 82 % de ceux qui ne connaissent aucun label vert n'ont pas consommé de tels produits.

La notoriété des éco-labels et marques vertes répond donc apparemment bien à une attention et une consommation plus soutenues en matière de produits écologiques.

Tableau 58

Achat de produits verts non-alimentaires et notoriété des marques ou éco-labels verts

(en %)

	Avez-vous acheté des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement		
	Oui	Non	Ensemble (y compris ne sait pas)
. Connaît les produits « Maison verte »	51,2	46,3	100,0
. Connaît l'éco-label « NF Environnement »	52,8	44,2	100,0
. Connaît la gamme « Monoprix Vert »	60,4	37,7	100,0
. Connaît l'éco-label européen	56,1	41,1	100,0
. Connaît la gamme « Carrefour Nature »	58,5	39,5	100,0
. Ne connaît aucune marque verte ou éco-label	13,9	82,3	100,0
. Tient toujours compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers	50,0	47,5	100,0
. Ne tient jamais compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers	31,7	66,2	100,0
Ensemble	42,2	54,6	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 51,2 % des enquêtés qui ont déclaré connaître les produits « Maison verte » ont acheté, dans les six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement. Ce n'est le cas que de 42,2 % des Français en moyenne.

D'ailleurs, la sensibilité environnementale des consommateurs de ces produits apparaît effectivement plus forte, tant au niveau des opinions que des comportements (Tableau 59) :

- Les acheteurs réguliers de produits de l'agriculture biologique, les utilisateurs de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers, ainsi que les enquêtés pratiquant très régulièrement le tri des matériaux recyclables (verres, papier, plastique et piles) ont un peu plus souvent qu'en moyenne acheté des produits verts non-alimentaires ce dernier semestre.
- Ceux qui seraient plus enclins à consentir davantage d'efforts pour la protection de l'environnement (par le paiement d'une taxe, par exemple) ou ceux qui se disent préoccupés par ces questions achètent également plus fréquemment de tels produits.

Tableau 59

Quelques attitudes en matière d'environnement des personnes ayant acheté des produits verts non-alimentaires ces six derniers mois

	(en %)
A, dans l'année, régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique	75
Place « la dégradation de l'environnement » en tête des sujets les plus préoccupants (1 ^{ère} réponse)	63
Serait prêt à payer davantage de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	52
A régulièrement, depuis un an, mis de côté du verre usagé, des vieux papiers, du plastique et des piles (« trieur régulier ») ²²	51
Tient toujours compte de l'étiquette d'information sur la consommation électrique des appareils électroménagers	50
A un jugement « majoritairement positif » sur l'information concernant les produits verts	49
« Moderniste » en matière de mœurs ²³	48
Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts ont bien de telles qualités	48
Est prêt à acheter davantage de produits alimentaires en vrac	48
Ensemble des Français	42

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 42% de la population ont acheté, au cours de ces six derniers mois, des produits verts non-alimentaires, c'est le cas de 75% de ceux qui ont régulièrement acheté, dans l'année, des produits « bios ».

⇒ ***Les consommateurs de produits respectueux de l'environnement sont issus de milieux socio-culturels élevés.***

Les acheteurs de produits respectueux de l'environnement sont assez typés : ils sont plus souvent aisés et d'un niveau socio-culturel élevé. On peut probablement en partie rattacher ce constat au fait que ces produits sont plus chers que des produits ordinaires ou, du moins, ont l'image de produits plus coûteux. Mais on sait également que les individus de milieux favorisés expriment globalement un plus grand intérêt pour

²² A partir des questions insérées à la demande d'EDF, nous avons construit un indicateur de la fréquence de la pratique du tri. Les individus qui sont ici qualifiés de « trieurs réguliers » ont déclaré avoir régulièrement mis de côté, dans l'année, le verre, le plastique, des piles et du papier. En 1999, ils représentent 18 % de la population.

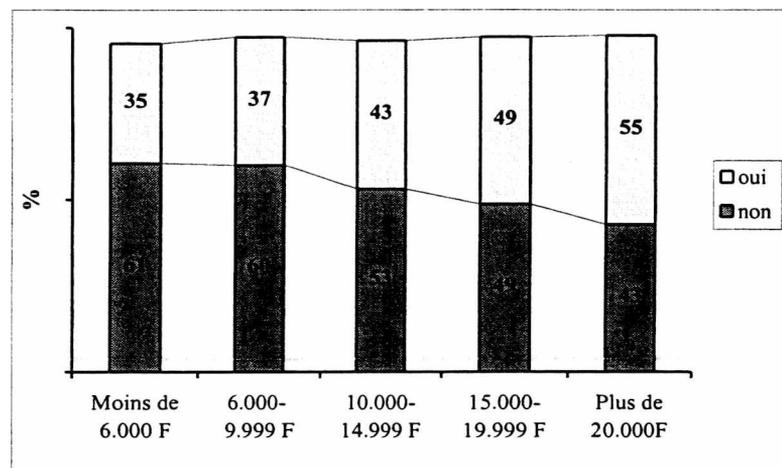
²³ Voir note 21, page 86.

l'environnement. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de relever de forts « **effets diplômés et revenus** » dans la consommation de ces produits :

- Plus les revenus dont on dispose sont élevés, plus on est attiré par les produits dits écologiques : 55 % des personnes disposant de plus de 20.000 F mensuels en ont acheté au cours du dernier semestre, contre 35 % des titulaires de bas revenus (moins de 6.000 F mensuels – cf. graphique 9)

Graphique 9

L'achat de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, selon le revenu mensuel du foyer

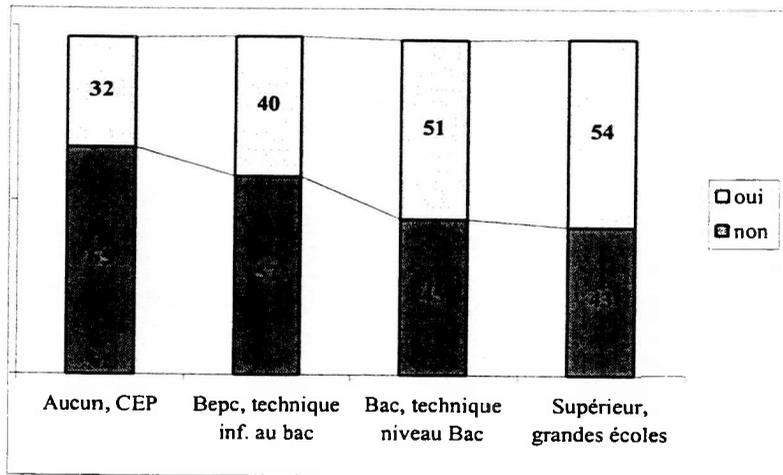


Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

- Plus le niveau de formation est élevé et plus les achats de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement sont répandus : 54 % des diplômés du supérieur déclarent avoir, dans le semestre écoulé, acheté de tels produits, soit 22 points de plus que les non-diplômés (Graphique 10).

Graphique 10

L'achat de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, selon le niveau de diplôme des enquêtés



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

De fait, les cadres -moyens ou supérieurs- s'en déclarent plus souvent acheteurs : environ 55 % d'entre eux l'ont fait ces six derniers mois, contre 42 % des Français en moyenne (Tableau 60).

Relevons d'autre part que l'attrait pour les produits respectueux de l'environnement est un **phénomène plutôt féminin** (46 % des femmes déclarent en acheter, contre 38 % des hommes). Comme pour la connaissance des labels ou marques vertes, peut-être retrouve-t-on ici l'influence de la pratique quotidienne des « courses ».

Notons enfin que **l'âge** ne joue qu'un rôle modeste : ce type de consommation est surtout beaucoup moins fréquent après 70 ans (71 % des personnes de plus de 70 ans n'en ont pas acheté au cours du semestre écoulé, contre 55 % en moyenne). Par ailleurs, la situation vis-à-vis de l'emploi (chômeur ou actif occupé) ne joue guère.

Tableau 60

Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement (du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures) ?

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y compris n.s.p.)
Sexe			
Homme.....	37,6	58,5	100,0
Femme.....	46,4	51,2	100,0
Profession exercée			
Indépendant (1).....	34,7	59,6	100,0
Cadre supérieur.....	54,2	43,3	100,0
Profession intermédiaire.....	55,7	40,9	100,0
Employé.....	50,6	46,7	100,0
Ouvrier.....	33,2	63,5	100,0
Reste au foyer.....	44,6	52,3	100,0
Retraité.....	32,8	65,0	100,0
Autre inactif (2).....	43,9	51,4	100,0
Age			
Moins de 25 ans.....	40,3	57,5	100,0
25 - 39 ans.....	47,4	49,3	100,0
40 - 59 ans.....	45,2	50,8	100,0
60 - 69 ans.....	39,1	58,1	100,0
70 ans et plus.....	26,8	71,2	100,0
Situation d'emploi			
Actif occupé.....	44,5	52,7	100,0
Inactif.....	38,3	58,9	100,0
Chômeur.....	47,1	47,1	100,0
Ensemble	42,2	54,6	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

⇒ *Ce sont bien leurs qualités environnementales qui incitent nos concitoyens à acheter ces produits*

En tout état de cause, les acheteurs de produits verts non-alimentaires le font bien principalement pour **leurs qualités environnementales** (Tableau 61) : c'est le cas pour 67 % des acheteurs récents de tels produits. Les autres ont fait ces achats pour des raisons multiples : 14 % des personnes concernées évoquent un prix intéressant ; 7 % l'ont fait pour leur confiance envers la marque du produit, 5 % pour son apport sanitaire et 5 % pour sa qualité. Remarquons, enfin, que les emballages ou ce que les spécialistes

du marketing appellent le « packaging » ne sont cités que par 2 % des acheteurs de produits verts.

Tableau 61

Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

- Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 42 % de la population -

(en %)

<i>Classement par ordre décroissant des réponses</i>	Début 1999
. Ils respectent l'environnement	66,9
. Leur prix était intéressant	14,4
. Vous faites confiance à la marque	6,8
. Ils sont meilleurs pour la santé	4,8
. Ils sont de meilleure qualité	4,7
. C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)	1,9
. <i>Ne sait pas</i>	0,6
Ensemble	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Au sein des acheteurs de produits dits « verts », c'est surtout quand on est âgé, plus particulièrement **après 70 ans**, qu'on est attiré par leurs **qualités environnementales** (73 % le déclarent, contre 67 % en moyenne, cf. Tableau 62). Cette opinion est donc partagée par 74 % des retraités, mais aussi par 73 % des **indépendants** et 77 % des **cadres supérieurs**. A l'opposé, seulement 58 % des acheteurs de moins de 25 ans sont motivés par cette caractéristique.

Le **prix** de ces produits est une raison d'achat davantage avancée par les consommateurs disposant de revenus inférieurs à 6 000 F./mois (19 %, contre 14 % en moyenne) ou par les non-diplômés (19 %).

Mais, au total, mis à part les quelques cas signalés, les variations socio-démographiques sur cette question sont relativement faibles : **60 à 77 % des consommateurs de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, quelle que soit leur appartenance socio-démographique, achètent précisément ces produits sur la base de leurs qualités écologiques.**

Tableau 62

Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?

- Champ : personnes ayant acheté des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, soit 42 % de la population -

(en %)

	Ils respectent l'environnement	Leur prix est intéressant	Vous faites confiance à la marque	Ils sont meilleurs pour la santé	Total (3)
Sexe					
. Homme	62,4	15,1	8,3	4,9 *	100,0
. Femme	70,1	13,8	5,8	4,7	100,0
Profession exercée					
. Indépendant (1).....	73,3	12,9 *	2,6 *	5,5 *	100,0
. Cadre supérieur.....	76,8	12,0 *	4,4 *	5,3 *	100,0
. Profession intermédiaire	63,6	14,5 *	6,9 *	5,9 *	100,0
. Employé.....	64,7	18,2	6,3 *	5,3 *	100,0
. Ouvrier.....	65,4	16,9 *	9,4 *	2,0 *	100,0
. Reste au foyer	59,5	13,8 *	7,9 *	7,6 *	100,0
. Retraité.....	73,6	9,5 *	8,6 *	2,9 *	100,0
. Autre inactif (2)	64,4	16,8 *	2,4 *	3,6 *	100,0
Age					
. Moins de 25 ans.....	58,1	10,6 *	10,9 *	6,2 *	100,0
. 25 – 39 ans.....	65,2	17,4	7,3	4,2 *	100,0
. 40 – 59 ans.....	68,8	15,8	4,6 *	5,5 *	100,0
. 60 – 69 ans.....	71,2	11,3 *	4,2 *	3,6 *	100,0
. 70 ans et plus	73,4	5,3 *	11,6 *	4,3 *	100,0
Diplôme					
. Aucun, CEP	60,5	19,2	6,3 *	4,2 *	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	60,9	18,1	7,1	7,0	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac)	76,9	7,2 *	5,3 *	2,6 *	100,0
. Supérieur, grandes écoles	72,7	10,8	8,1 *	3,8 *	100,0
Revenu mensuel du foyer					
. Moins de 6 000 F.....	66,7	18,6	5,0 *	1,5 *	100,0
. 6 000 – 9 999 F.....	63,3	16,4	6,5 *	4,1 *	100,0
. 10 000 – 14 999 F.....	62,7	17,6 *	7,0 *	6,4 *	100,0
. 15 000 – 19 999 F.....	71,7	12,3 *	7,6 *	4,9 *	100,0
. Plus de 20 000F	69,1	9,2 *	8,8 *	5,2 *	100,0
Ensemble des répondants	66,9	14,4	6,8	4,8	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

* Effectifs faibles.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement.

(3) y compris « ils sont de meilleure qualité », « ils sont mieux présentés » et n.s.p., trop peu cités pour être détaillés.

⇨ *Même si ce sont les qualités écologiques de ces produits qui attirent les consommateurs, ceux-ci ne leur accordent pas une confiance plus affirmée qu'en moyenne*

Nous l'avons déjà indiqué (cf. Tableau 51 ci-dessus), 63 % des Français considèrent ne pas avoir la garantie des réelles qualités des produits verts. La surprise est que **le taux est quasiment le même (60%), tant pour les consommateurs récents de ces produits, que pour ceux qui les ont achetés précisément pour leurs qualités environnementales.**

Bien entendu, on peut ici s'interroger : cette image « d'absence de garanties », ce doute ne semble donc pas -ou peut-être pas encore- pénaliser la consommation de ces produits. Mais peut-être n'y a-t-il pas là totale contradiction : nos concitoyens ont probablement conscience que la protection de l'environnement est aussi un argument commercial. Quelques exemples (comme celui des lessives, avec ou sans phosphates) ont bien montré d'ailleurs la difficulté de déterminer la véracité des promesses écologiques.

En tout état de cause, ces consommateurs effectifs sont, dans l'ensemble, on l'a vu, plutôt préoccupés par la protection de l'environnement ; ils seraient même prêts à accentuer leurs efforts dans ce domaine. On peut donc faire l'hypothèse d'un certain **pragmatisme** de leur part : ils espèrent -ou pensent- effectuer un geste écologique, mais gardent une certaine prudence sur ce qu'on leur propose ou sur ce qu'on leur affirme. Il est cependant probable que leurs exigences sur l'information effective concernant les garanties écologiques des produits verts seront appelées à s'accroître à l'avenir, surtout si l'on veut que leur consommation de ce type de produits s'accroisse²⁴.

2 - L'étiquette de consommation électrique : une information utile

Pour une bonne partie de la population (42 %), l'étiquette d'information sur la consommation électrique d'un appareil électroménager fait, à tout coup, partie des déterminants d'achat (Tableau 63). De plus, 26 % des Français ont également

²⁴ Rappelons que nous avons mesuré, dans l'enquête, l'acte d'achat d'au moins un de ces produits « verts » dans le semestre précédent l'interview, mais non la **fréquence** d'achats et la **quantité** de produits concernés achetés dans la période.

occasionnellement recours à cette information. Au total, « l'étiquette énergie » représente une information utile pour 68 % de nos concitoyens.

Il reste que 6 à 7 % des Français ne connaissent pas ce type d'étiquette. Et si la notoriété de cette information apparaît relativement élevée, une personne sur quatre n'y fait cependant jamais appel lors de l'achat d'un appareil électroménager.

Tableau 63

Lors de l'achat d'un appareil électroménager (réfrigérateur, lave-linge, ...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?

(en %)

	Début 1999	
. Oui, toujours	42,0	} 68
. Oui, quelquefois	26,2	
. Non, jamais	24,5	} 32
. Ne connaît pas ce type d'étiquette	6,4	
. Ne sait pas	0,9	
Ensemble	100,0	

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

« L'étiquette énergie » est surtout utilisée par les groupes de population les plus impliqués dans la protection de l'environnement : 78 % des « trieurs réguliers », 77 % des consommateurs de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement, 76 % de ceux qui connaissent au moins une marque verte et un éco-label déclarent tenir compte au moins occasionnellement de cette information (contre 68% en moyenne).

Tableau 64

Quelques attitudes en matière d'environnement des personnes qui tiennent compte de « l'étiquette énergie »

	(en %)
A régulièrement, depuis un an, mis de côté du verre usagé, des vieux papiers, du plastique et des piles (« tri régulier ») ²⁵	78
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement	77
Connaît au moins une marque verte et un éco-label	76
A régulièrement, ces 12 derniers mois, acheté des produits de l'agriculture biologique	74
Considère que l'information sur les produits verts est « scientifiquement fondée »	74
Serait prêt à payer une taxe proportionnelle à sa propre production de déchets (au lieu de la taxe forfaitaire actuelle).....	73
Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts ont bien de telles qualités	72
Est prêt à acheter davantage de produits alimentaires en vrac	72
Ensemble des Français	68

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 68% de la population se réfèrent à « l'étiquette énergie » au moins occasionnellement, c'est le cas de 78% des « trieurs réguliers ».

D'ailleurs, les groupes sociaux qui s'en déclarent des utilisateurs occasionnels ou fréquents sont plutôt issus de **milieux favorisés** (Tableau 65). Les catégories sociales dont près des trois quarts des membres tiennent compte de cette étiquette, sont principalement les cadres supérieurs, les diplômés du supérieur et les titulaires de revenus mensuels de 20 000 F. et plus. Notons que dans les foyers qui comptent au moins un enfant à charge, on l'utilise un peu plus fréquemment (74 %, contre 68 % en moyenne).

Négliger ou méconnaître cette information est d'abord lié à l'âge des répondants : 44 % de moins de 25 ans et 40 % des personnes âgées de plus de 70 ans sont dans ce cas. Il s'agit là cependant d'acheteurs plus occasionnels d'appareils électroménagers, ce qui peut expliquer leur niveau de connaissance plus faible. Par ailleurs, les travailleurs indépendants (42 %), les bas revenus (40 %) et les non-diplômés (40 %) utilisent relativement moins cette information.

²⁵ Cf. Note 22, page 93.

Tableau 65

Les groupes dont l'utilisation de l'étiquette énergie s'écarte de la moyenne²⁶

• Tient compte de « l'étiquette énergie » (1)	68 %
Cadre supérieur	76 %
Diplômé du supérieur	75 %
Revenus de plus de 20 000 F./mois	75 %
A au moins un enfant à charge	74 %
Est âgé de 40 à 59 ans	73 %
Profession intermédiaire	70 %
• Ne tient pas compte de « l'étiquette énergie » (2)	32 %
Est âgé de moins de 25 ans	44 %
Travailleur indépendant	42 %
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	41 %
Est âgé de plus de 70 ans	40 %
Revenus de moins de 6 000 F./mois	40 %
Non-diplômé.....	39 %

Source : CREDOC – ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 68% de la population tiennent compte, peu ou prou, de « l'étiquette énergie », c'est le cas de 76% des cadres supérieurs.

(1) Somme des réponses « oui, toujours » et « oui, quelquefois ».

(2) Somme des réponses « non, jamais », « ne connaît pas », « ne sait pas ».

Au total, on observe qu'entre 55 % et 75 % des Français utilisent plus ou moins régulièrement l'étiquette énergie lors de leurs achats d'appareils électroménagers. Mais, **cette information est surtout prise en compte par les personnes qui se déclarent sensibles à la protection de l'environnement**, plutôt que par celles pour lesquelles la perspective d'économies sur le montant de leur facture d'électricité aurait pu jouer le plus.

²⁶ On trouvera le tableau détaillé en Annexe (Tableau A8).

SECTION 4

LA GESTION INDIVIDUELLE DE LA PRODUCTION DE DECHETS

Bon nombre de questions d'ordre écologique se posent à propos de l'importance des déchets ménagers et de leur recyclage. Diverses mesures sont d'ailleurs mises en œuvre pour améliorer ces opérations et endiguer l'accumulation des déchets. Force est, à ce propos, de constater que cette année, toutes les mesures proposées aux enquêtés, visant à favoriser une meilleure implication individuelle dans la gestion des déchets ménagers, recouvrent **une majorité d'intentions favorables** (Tableau 66).

Ainsi, au total, presque neuf Français sur 10 (85% exactement) se déclarent favorables **au tri sélectif** de leurs déchets à domicile dans plusieurs poubelles et 80% d'entre eux se déclarent prêts à **acheter**, de façon plus importante, des « **éco-recharges** ».

Deux autres types d'actions sont également bien acceptés dans la population : le fait d'**apporter ses déchets dans des lieux appropriés** (77% d'accords) et l'**achat de produits alimentaires en vrac** (62%).

Enfin, même 50 % se disent prêts à payer **une taxe calculée en fonction de leur propre production de déchets**, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle

Au total, **60% de la population se déclarent prêts à soutenir au moins quatre de ces cinq mesures de limitation des déchets ménagers.**

Tableau 66

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...
(Début 1999)

	Oui	Non	<i>Ne sait pas</i>	Ensemble
. A trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ?	85,4	14,5	0,2	100,0
. A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ? ...	80,4	18,7	0,9	100,0
. A apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries ?	77,1	22,7	0,2	100,0
. A acheter certains produits alimentaires en vrac ?	62,3	37,1	0,6	100,0
. A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?.....	49,9	49,3	0,8	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999

1 - Limiter la quantité d'emballages utilisés

Que ce soit par l'achat d'éco-recharges ou de produits alimentaires en vrac, nos concitoyens se déclarent largement favorables aux mesures permettant de limiter la quantité d'emballages qu'ils produisent. L'achat d'éco-recharges génère un très fort taux d'intentions positives (80 %) tandis que l'achat de produits en vrac, qui représente un bouleversement plus important des habitudes de consommation, serait admis par une part un peu moins importante -mais très significative- de la population (62 %).

⇒ *Les Français les plus « conservateurs » en matière de mœurs sont aussi les moins enclins à se passer d'emballages*

Les Français le plus disposés à accepter les deux mesures testées, permettant de freiner la production d'emballages, ont des profils similaires. Ces deux attitudes sont, en effet, plus fréquemment rencontrées (Tableau 67) :

- * Chez les diplômés du supérieur.
- * Chez les personnes âgées de 25 à 39 ans.
- * Dans les foyers disposant de revenus supérieurs à 15.000 F mensuels.
- * Chez les cadres moyens ou supérieurs.

Ce sont les personnes âgées, les titulaires de revenus peu élevés (inférieurs à 6 000 F./mois) ou encore les non-diplômés qui semblent, au contraire, les moins disposés à accompagner le renforcement des mesures visant à limiter l'usage des conditionnements.

En vérité, **le poids des habitudes est ici très fort** : les plus « modernistes » de nos concitoyens sont très favorables à la fois à l'achat d'éco-recharges (89 %, soit 9 points de plus qu'en moyenne) et à l'achat de produits alimentaires en vrac (71 %, + 9 points également). A l'inverse, les individus qui se montrent plus réticents face aux évolutions sociales en matière de mœurs (famille, travail des femmes, dissolution du mariage) sont aussi plus conservateurs en matière de consommation et rechigneraient davantage à se passer d'emballages (Tableau 67).

Tableau 67

Le pourcentage d'individus prêts à modifier leurs comportements d'achat pour limiter la quantité de déchets

	(en %)	
	Prêt à acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges	Prêt à acheter certains produits alimentaires en vrac
Profession exercée		
. Indépendant (1).....	82,5	60,1
. Cadre supérieur.....	90,1	72,2
. Profession intermédiaire.....	87,6	76,2
. Employé.....	82,0	66,2
. Ouvrier.....	80,4	65,1
. Reste au foyer.....	78,5	61,0
. Retraité.....	73,2	49,2
. Autre inactif (2).....	81,4	60,4
Age		
. Moins de 25 ans.....	78,4	57,7
. 25 - 39 ans.....	85,4	71,7
. 40 - 59 ans.....	83,5	66,4
. 60 - 69 ans.....	76,5	52,4
. 70 ans et plus.....	66,5	42,6
Diplôme		
. Aucun, CEP.....	69,3	53,9
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	82,2	61,7
. BAC, Technique (niv. Bac).....	84,9	65,4
. Supérieur, grandes écoles.....	89,4	72,9
Revenu mensuel du foyer		
. Moins de 6.000 F.....	72,6	57,5
. 6 000 - 9 999 F.....	78,3	58,7
. 10 000 - 14 999 F.....	80,7	62,4
. 15 000 - 19 999 F.....	87,7	71,8
. Plus de 20 000F.....	90,7	70,8
Indicateur de modernisme/traditionalisme (3)		
. « Moderniste » en matière de mœurs.....	89,2	71,3
. « Traditionaliste » en matière de mœurs.....	64,9	49,5
. Autre (ni moderniste, ni traditionaliste).....	79,6	61,1
Ensemble des répondants.....	80,4	62,3

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

(3) Voir note 21, page 86.

⇒ *Une certaine stabilité des comportements*

L'opinion des Français concernant l'achat de produits permettant de limiter la quantité d'emballages n'a pas beaucoup évolué depuis juin 1997 (Tableau 68) :

- L'achat d'éco-recharges reste, cette année, l'une des pratiques auxquelles les Français se sentent le plus disposés à participer. Certes, la fréquence des réponses favorables enregistre un recul de cinq points, mais le niveau atteint (plus de 80 %) empêche d'analyser cette inflexion comme un véritable renversement de tendance.
- Par rapport à 1997, l'intention d'acheter des produits alimentaires en vrac a un peu progressé (+ 3 points).

Les évolutions ont surtout eu pour effet de niveler les différences liées à l'âge : les moins de 25 ans et les étudiants -catégories parmi les plus favorables à ces mesures il y a dix-huit mois- ont connu dans les deux cas les baisses les plus importantes, tandis que les 60-69 ans ont connu des augmentations leur permettant de rattraper une partie de leur retard. Ainsi, c'est seulement à partir de 70 ans, comme nous venons de le voir, que les bonnes intentions en matière de limitation des emballages se font aujourd'hui plus rares, en termes relatifs bien sûr (cf. Tableau 67).

Tableau 68

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à...

(en %)

	Acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales)			Acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges		
	Jun 1997 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1997-1999 (B)-(A)	Jun 1997 (C)	Début 1999 (D)	Evolution 1997-1999 (D)-(C)
. Oui.....	59,3	62,3	+ 3,0	85,6	80,4	- 5,2
. Non.....	40,7	37,1	- 3,6	14,2	18,7	+ 4,5
. Ne sait pas	-	0,6	-	0,2	0,9	-
Ensemble	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2 - Trier ses déchets à domicile, les apporter dans une déchetterie

Nous venons de voir que nos concitoyens sont très favorables à l'idée de limiter « à la source » la production de déchets en achetant des produits économes en emballages. Pour autant, à partir de 2002, ils devront tous **trier à domicile les déchets** qu'ils produisent pour favoriser le recyclage. Sont-ils aussi bien disposés à ce sujet ?

⇒ *Seuls les jeunes et les habitants d'immeubles sont un peu moins enthousiastes concernant le tri à domicile*

85 % des Français se déclarent prêts à trier leurs déchets, chez eux, dans plusieurs poubelles, afin de favoriser le recyclage. Face à un tel consensus, peu de variations socio-démographiques apparaissent. On peut cependant mettre en évidence quelques conditions qui prédisposent encore davantage à accepter de trier ses déchets :

- **Appartenir à un milieu socio-culturel élevé** : 92 % des cadres supérieurs, 90 % des diplômés du supérieur, environ 90 % des titulaires de revenus de 15 000 F./mois et plus s'y déclarent favorables (Tableau 69).
- **Habiter dans un pavillon** : En moyenne, l'encombrement potentiel que représente la gestion de plusieurs poubelles ne semble pas trop effrayer nos concitoyens. Toutefois, les personnes vivant en pavillon se montrent beaucoup plus enthousiastes (à 89 %) que celles vivant dans un HLM (77 %). Ces dernières, plus souvent confrontées au manque de place, font donc preuve d'un peu moins de bonne volonté en la matière.
- **Pratiquer déjà des opérations de tri (du verre, des journaux, du plastique et des piles)** : 98 % des individus que nous avons identifiés comme des trieurs très réguliers²⁷, et qui ont donc fréquemment recours à des conteneurs, sont prêts à procéder au tri à leur domicile, dans plusieurs poubelles. Ce résultat est intéressant puisqu'il montre que **la pratique du tri rend favorable à une intensification de l'expérience**.

²⁷ Il s'agit, rappelons le, des individus ayant indiqué, dans la même enquête (questions posées par EDF), avoir régulièrement, dans les douze derniers mois, mis de côté le verre, le plastique, des piles et des vieux papiers pour le recyclage. Ces individus ayant réalisé les quatre actions à la fois représentent 18% de la population.

Enfin, notons que les plus jeunes de nos concitoyens (moins de 25 ans) semblent relativement moins enthousiastes face à cette mesure (77% sont cependant prêts à la pratiquer). Éprouveraient-ils une plus grande répugnance à manipuler directement les déchets, plutôt qu'à acheter des éco-recharges par exemple ?

Tableau 69
Le pourcentage d'individus prêts à trier leurs déchets, à domicile, dans plusieurs poubelles
(en %)

	Début 1999
Profession exercée	
. Indépendant (1).....	86,8
. Cadre supérieur.....	91,9
. Profession intermédiaire.....	85,5
. Employé.....	81,6
. Ouvrier.....	81,5
. Reste au foyer.....	88,0
. Retraité.....	87,9
. Autre inactif (2).....	81,8
Age	
. Moins de 25 ans.....	76,9
. 25 – 39 ans.....	82,8
. 40 – 59 ans.....	89,3
. 60 – 69 ans.....	90,2
. 70 ans et plus.....	86,2
Diplôme	
. Aucun, CEP.....	82,9
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	83,7
. BAC, Technique (niv. Bac).....	87,7
. Supérieur, grandes écoles.....	90,4
Revenus mensuels du foyer	
. Moins de 6 000 F.....	81,4
. 6 000 – 9 999 F.....	82,1
. 10 000 – 14 999 F.....	86,2
. 15 000 – 19 999 F.....	89,2
. Plus de 20 000F.....	91,1
Type de logement	
. Pavillon.....	88,7
. HLM, ILN.....	76,6
. Autre immeuble.....	82,0
Trie déjà « très régulièrement » ses déchets (3)	97,5
Ensemble des répondants.....	85,4

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

(3) Voir note 27, page précédente.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'encombrement potentiel que représente la gestion de **plusieurs poubelles**, notion explicitée cette année dans le libellé de la question, n'a pas eu vraiment d'impact sur la tendance générale : certes, par rapport à juin 1997, les réponses positives diminuent de deux points ; mais les taux d'accords atteints sont toujours considérables.

Tableau 70

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles*...

(en %)

	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1997-1999 (B)-(A)
. Oui.....	87,5	85,4	- 2,1
. Non.....	12,5	14,5	+ 2,0
. Ne sait pas	-	0,2	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Le libellé a légèrement changé. En juin 1997, la question était : « (...) seriez-vous prêt à trier vos déchets à domicile. » En 1999, le libellé comportait la référence à « plusieurs poubelles ».

⇒ *Sous réserve de facilité d'accès, les Français sont également prêts à aller déposer leurs déchets dans des déchetteries*

Enfin, comme il y a deux ans, **près de trois Français sur quatre (77 %) seraient prêts à apporter leurs déchets dans des lieux conçus à cet effet, tels des déchetteries.**

Tableau 71

Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt à apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries

(en %)

	Juin 1997 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1997-1999 (B)-(A)
. Oui.....	77,7	77,1	- 0,6
. Non.....	22,3	22,7	+ 0,4
. Ne sait pas....	0,1	0,2	-
Ensemble.....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les variations socio-démographiques sur cette question sont relativement faibles²⁸. En vérité, ce sont les critères révélateurs de **la facilité d'accès aux déchetteries** qui influencent les attitudes en la matière (Tableau 72) :

- **La possession d'une voiture** joue un rôle déterminant : chez les Français qui ne possèdent pas de voiture, 37 % ne seraient pas prêts à recourir aux déchetteries (contre 19 % seulement chez les propriétaires d'un véhicule).
- De même, **les habitants des grandes agglomérations de province et les Franciliens** se montrent un peu plus réticents à l'usage des déchetteries. Dans ces grands centres urbains où l'espace est compté, il est en effet plus difficile de multiplier les sites afin de structurer la collecte des encombrants. C'est d'ailleurs sûrement pour cette raison que les enquêtés dont le logement est situé en **centre ville** y sont également moins disposés (72 % le sont, contre 77 % en moyenne)
- Enfin, ce sont les personnes vivant en **pavillon** qui seraient les plus ouvertes à ce mode de gestion des déchets (82% y sont prêtes).

De fait, les personnes les plus âgées, peu disposées à se déplacer à cette fin et qui disposent moins souvent d'une voiture, figurent parmi les moins prêtes à cette action. On voit bien ici que les motivations environnementales semblent légèrement céder le pas devant les contraintes d'éloignement.

²⁸ Voir le Tableau A9 en Annexe.

Tableau 72
Le pourcentage d'individus prêts à apporter leurs déchets dans des lieux appropriés
(en %)

	Début 1999
Taille d'agglomération de résidence	
. Moins de 2 000 habitants.....	85,6
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	78,4
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	79,8
. 100 000 habitants et plus.....	73,3
. Paris et agglomération parisienne.....	65,2
Zone où se trouve l'habitation	
. Ville, centre-ville.....	71,6
. Périphérie, banlieue.....	76,8
. Village, bourg.....	82,3
. Habitat dispersé.....	90,0
Type de logement	
. Pavillon.....	82,1
. HLM, ILN.....	71,4
. Autre immeuble.....	65,9
Avez-vous l'usage d'un ou plusieurs véhicules ?	
. Oui.....	80,5
. Non.....	62,5
Ensemble.....	77,1

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

3 - La taxe sur les déchets : forfaitaire ou proportionnelle ?

Enfin, dernier élément de nos interrogations, **50% de nos concitoyens se disent prêts à accepter de remplacer la taxe de déchets ménagers actuelle, qui est forfaitaire, par une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets.** Le taux atteint mérite attention. Dans plusieurs rapports précédents²⁹, nous avons vu que les Français étaient très hostiles à toute nouvelle imposition, qu'elle améliore ou non la gestion des déchets ménagers. Notons également que 64 % des Français sont, cette année encore, opposés à payer plus de taxes dont le produit serait affecté directement à la protection de l'environnement.

Certes, la mise en place d'une taxe proportionnelle, par rapport à la levée d'une imposition forfaitaire, ne signifie pas que le montant des sommes payées par chacun augmentera. Au contraire, certains peuvent même espérer d'un tel système une diminution des sommes qu'ils versent actuellement. On peut donc penser qu'une partie

²⁹ Voir par exemple : « *L'attitude des Français sur l'environnement : pollution atmosphérique, gestion des déchets et éco-produits* », Rapport du CREDOC pour l'ADEME, vague de juin 1997.

du résultat obtenu ici tient dans le fait que les enquêtés ne savaient pas bien si un système proportionnel leur serait profitable. Toujours est-il que placés en situation d'arbitrage, la moitié des Français se disent favorables à une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets. **Nos concitoyens ne sont donc pas radicalement opposés à une réforme de la fiscalité dans le domaine des déchets ménagers.** Même s'il est probable qu'ils préfèrent avoir l'assurance que cette réforme n'alourdira pas leurs charges financières.

Certaines catégories sont plus disposées que d'autres à payer une telle taxe proportionnelle. Il s'agit plus souvent de personnes issues d'un milieu socio-culturel plutôt favorisé (cadres supérieurs), disposant de revenus aisés et d'un niveau d'études équivalent ou supérieur au baccalauréat. C'est aussi le cas des indépendants et des individus vivant en zone rurale (56% accepteraient cette mesure).

A l'inverse, la modification des bases de calcul de la taxe actuelle semble davantage rebuter les jeunes et les personnes les moins fortunées (revenus inférieurs à 6 000 F./mois, cf. Tableau 73). On peut cependant noter que même dans ces groupes, plutôt prudents sur ce changement éventuel, 45% des individus accepteraient une taxe calculée sur leur propre production de déchets.

Tableau 73

Le pourcentage des individus prêts à payer une taxe proportionnelle à leur propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle

	(en %)
	Début 1999
Sexe	
. Homme.....	48,3
. Femme.....	51,4
Profession exercée	
. Indépendant (1).....	55,8
. Cadre supérieur.....	57,3
. Profession intermédiaire.....	52,6
. Employé.....	47,6
. Ouvrier.....	48,9
. Reste au foyer.....	47,3
. Retraité.....	50,0
. Autre inactif (2).....	45,3
Age	
. Moins de 25 ans.....	45,2
. 25 - 39 ans.....	52,4
. 40 - 59 ans.....	50,2
. 60 - 69 ans.....	52,1
. 70 ans et plus.....	45,2
Diplôme	
. Aucun, CEP.....	48,1
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	45,6
. BAC, Technique (niv. Bac).....	52,0
. Supérieur, grandes écoles.....	59,4
Revenu mensuel du foyer	
. Moins de 6 000 F.....	44,7
. 6 000 - 9 999 F.....	47,3
. 10 000 - 14 999 F.....	52,3
. 15 000 - 19 999 F.....	53,7
. Plus de 20 000F.....	57,2
Taille d'agglomération de résidence	
. Moins de 2 000 habitants.....	55,5
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	47,8
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	47,6
. 100 000 habitants et plus.....	47,0
. Paris et agglomération parisienne.....	49,6
Ensemble.....	49,9

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

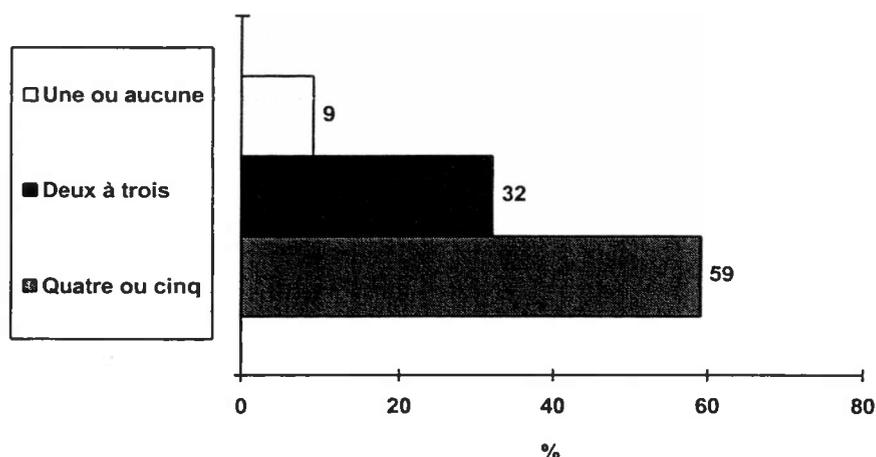
4 - Un indicateur synthétique concernant les intentions des Français face aux mesures de gestion des déchets

A partir des cinq questions qui viennent d'être traitées, nous avons construit **un indicateur synthétique** qui permet de déterminer le nombre de mesures auxquelles nos concitoyens se sont déclarés favorables.

Une large majorité des enquêtés se disent prêts à coopérer puisque **près de 60 % d'entre eux accepteraient au moins quatre des cinq mesures** que nous venons d'évoquer (Graphique 11). Certes, il s'agit d'intentions et nous avons déjà eu l'occasion de constater qu'il existe un décalage entre les intentions et les réalisations. Cependant, on admettra aisément que de bonnes dispositions constituent un meilleur terreau pour la réussite de certaines de ces mesures, si elles devaient être mises en place ou renforcées.

Graphique 11

Nombre de mesures de gestion des déchets que les Français seraient prêts à accepter (sur les cinq proposées)



Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999.

La construction de cet indicateur nous donne l'occasion de montrer que ce sont **les Français qui semblent les plus sensibles à la protection de l'environnement** qui soutiendraient davantage ces mesures.

Ainsi, parmi les personnes qui se disent prêtes à accepter au moins quatre d'entre elles, on compte 75 % des consommateurs réguliers de produits de l'agriculture biologique ;

73 % de ceux qui sont favorables à la mise en place d'une nouvelle taxe écologique ; 70 % des acheteurs récents de produits non-alimentaires respectueux de l'environnement ; 70 % également des Français qui connaissent au moins une marque verte et un éco-label. Enfin, 71 % des individus qui ont déjà une pratique très régulière du tri sont également prêts à accepter au moins quatre des mesures évoquées (contre 59% des Français en moyenne, cf. Tableau 74).

Tableau 74

Quelques attitudes, en matière d'environnement, des personnes acceptant au moins quatre des mesures de gestion des déchets évoquées

	<i>(en %)</i>
A régulièrement, dans les 12 derniers mois, acheté des produits de l'agriculture biologique	75
Serait prêt à payer davantage de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	73
A régulièrement, depuis un an, mis de côté du verre usagé, des vieux papiers, du plastique et des piles (« trieur régulier ») (1).....	71
A acheté, au cours des six derniers mois, des produits non-alimentaires respectueux de l'environnement	70
Connaît au moins une marque verte et un éco-label	70
Tient toujours compte de l'étiquette d'informations sur la consommation électrique des appareils électroménagers	68
A, depuis un an, régulièrement utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour préserver l'environnement	67
« Moderniste » en matière de mœurs (2).....	65
Considère que les consommateurs ont la garantie que les produits verts ont bien de telles qualités	65
Ensemble des Français	59

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 59% de la population sont prêts à accepter au moins 4 des mesures de gestion des déchets évoquées, c'est le cas de 75% des acheteurs réguliers de produits bios.

(1) Cf. note 22 , page 93.

(2) Cf. note 21, page 86.

On retrouve également, dans ce groupe favorable à la gestion des déchets, un peu plus de « modernistes » en matière de mœurs qu'en moyenne (Tableau 74). De fait, on oppose bien ici deux groupes de population (cf. Tableau A10 en Annexe) :

- Les groupes les plus favorables aux mesures de gestion individuelle des déchets sont plutôt aisés et diplômés : se disent prêts à accepter au moins quatre de ces mesures 71% des diplômés du supérieur, 73% des titulaires de revenus élevés, 70% des cadres supérieurs (contre 59% en moyenne).
- Les groupes les plus frileux à cet égard sont : les moins de 25 ans, les non-diplômés, les titulaires de bas revenus (et les gens les plus âgés).

Au total, on observe bien que même si les mesures permettant de limiter la quantité de déchets produite chaque année reçoivent un accueil plutôt favorable de la part de la population, ce sont les individus dont la sensibilité aux problèmes environnementaux est déjà la plus développée qui apparaissent davantage disposés à apporter leur soutien effectif.

ANNEXES

ANNEXE I

Les Français et la pollution de l'air

- Tableaux complémentaires -

Tableau A1

Les quatre groupes d'opinions concernant la pollution de l'air,
selon quelques critères socio-démographiques³⁰

	(en %)				
	Anxieux	Victimes	Insatisfaits de l'information	Confiants	Ensemble de la population
Sexe					
Homme.....	44,6	40,0	52,7	43,7	47,3
Femme.....	55,4	60,0	47,3	56,3	52,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Profession exercée					
Indépendant (1).....	6,8	5,8	6,8	4,9	6,8
Cadre supérieur.....	4,6	9,5	4,2	3,8	6,4
Profession intermédiaire.....	11,9	13,1	11,7	6,2	11,5
Employé.....	17,2	19,6	12,1	16,0	16,3
Ouvrier.....	17,1	14,6	20,6	16,0	16,4
Reste au foyer.....	16,8	13,6	12,8	15,2	14,0
Retraité.....	19,5	18,0	23,2	33,3	22,2
Autre inactif (2).....	6,2	5,9	8,7	4,7	6,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age					
Moins de 25 ans.....	11,3	13,6	18,5	6,3	12,6
25 - 39 ans.....	33,7	34,6	32,1	23,4	32,2
40 - 59 ans.....	31,6	31,6	24,5	28,9	29,8
60 - 69 ans.....	12,5	9,9	13,6	18,5	13,2
70 ans et plus.....	10,9	10,3	11,3	23,0	12,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diplôme					
Aucun, CEP.....	27,5	23,1	27,2	41,0	27,5
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	40,2	33,8	41,6	34,9	37,3
BAC, Technique (niv. Bac).....	16,1	18,1	13,6	12,1	16,4
Supérieur, grandes écoles.....	16,2	25,0	17,6	12,0	18,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille d'agglomération					
Moins de 2 000 habitants.....	29,6	23,3	27,3	25,4	27,0
2 000 à moins de 20 000 hab.....	17,6	12,6	18,7	20,0	16,6
20 000 à moins de 100 000 hab.....	16,2	8,5	17,7	11,8	13,2
100 000 à moins de 200 000 hab.....	7,0	6,7	6,9	6,1	6,9
200 000 habitants et plus.....	19,4	23,3	18,0	24,2	21,1
Paris et agglomération parisienne ...	10,3	25,6	11,4	12,5	15,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : Le groupe des « victimes » de la pollution atmosphérique est composé de 25,6 % de Franciliens, alors que les Franciliens constituent 15% de l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

³⁰ Sur les quatre groupes, voir Tableau 16 dans le texte.

Tableau A2
Les automobilistes en 1999

	<i>(en %)</i>
A l'usage d'une voiture	81
dont :	
• a conduit au cours des douze derniers mois	72 (« Automobilistes »)
• n'a pas conduit dans l'année	9
N'a pas l'usage d'une voiture ³¹	19
Ensemble de la population	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999

Tableau A3
**Combien de kilomètres annuels avez-vous fait, vous personnellement,
au cours des douze derniers mois ?**

- Champ : ensemble des « automobilistes », soit 72 % de la population -

	<i>(en %)</i>
Moins de 3 000 kms	9,5
3 000 à moins de 9 000 kms	21,0
9 000 à moins de 19 000 kms	36,1
19 000 kms et plus	28,0
<i>Ne sait pas</i>	5,4
Ensemble des répondants	100,0
Moyenne (en nombre de kilomètres, hors réponse « ne sait pas »)....	15612

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

³¹ Parmi ces individus, remarquons que 3 % ont conduit dans l'année et 16 % n'ont pas conduit.

Tableau A4

En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- Champ : ensemble des automobilistes, soit 72 % de la population -

(en %)

	Oui	Non	Total
Sexe			
Homme	84,4	15,6	100,0
Femme	90,5	9,5	100,0
Profession exercée			
Indépendant (1).....	75,2	24,8	100,0
Cadre supérieur.....	87,5	12,5	100,0
Profession intermédiaire	84,4	15,6	100,0
Employé.....	87,8	12,2	100,0
Ouvrier.....	83,4	16,6	100,0
Reste au foyer.....	94,2	5,8	100,0
Retraité	93,5	6,5	100,0
Autre inactif (2)	90,4	9,6	100,0
Age			
Moins de 25 ans.....	88,3	11,7	100,0
25 - 39 ans.....	83,7	16,3	100,0
40 - 59 ans.....	86,8	13,2	100,0
60 - 69 ans.....	94,4	5,6	100,0
70 ans et plus	93,2	6,8	100,0
Diplôme			
Aucun, CEP	89,9	10,1	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac)	85,2	14,8	100,0
BAC, Technique (niv. Bac)	88,7	11,3	100,0
Supérieur, grandes écoles	86,8	13,2	100,0
Revenu mensuel du foyer			
Moins de 6.000 F.....	88,5	11,5	100,0
6.000 - 9.999 F.....	87,0	13,0	100,0
10.000 - 14.999 F.....	85,8	14,2	100,0
15.000 - 19.999 F.....	86,4	13,6	100,0
Plus de 20.000F	90,1	9,9	100,0
Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2 000 habitants.....	88,1	11,9	100,0
2 000 à moins de 20 000 hab.	85,9	14,1	100,0
20 000 à moins de 100 000 hab.	93,2	6,8	100,0
100 000 habitants et plus	84,2	15,8	100,0
Paris et agglomération parisienne....	86,7	13,3	100,0
Ensemble des « automobilistes »	87,2	12,8	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

ANNEXE II

*Consommation et préservation de
l'environnement*

- Tableaux complémentaires -

Tableau A5

Opinion sur les fondements scientifiques de l'information sur les produits verts (début 1999)

(en %)

	L'information est :			Total
	Scientifiquement fondée	Pas scientifiquement fondée	Ne sait pas	
Profession exercée				
Indépendant (1)	39,0	44,8	16,1	100,0
Cadre supérieur	45,4	41,6	13,0	100,0
Profession intermédiaire.....	39,8	43,6	16,6	100,0
Employé	38,1	44,5	17,3	100,0
Ouvrier	34,0	47,4	18,6	100,0
Reste au foyer.....	32,3	45,7	22,0	100,0
Retraité	34,9	39,6	25,5	100,0
Autre inactif (2).....	41,9	37,1	21,0	100,0
Age				
Moins de 25 ans.....	41,7	40,6	17,7	100,0
25 - 39 ans	35,5	45,8	18,7	100,0
40 - 59 ans	38,7	42,8	18,5	100,0
60 - 69 ans	39,4	39,4	21,2	100,0
70 ans et plus.....	28,3	45,2	26,5	100,0
Diplôme				
Aucun, CEP.....	30,2	42,9	26,8	100,0
BEPC, Technique (inf. au Bac) ...	36,8	45,7	17,5	100,0
BAC, Technique (niv. Bac)	40,7	41,2	18,1	100,0
Supérieur, grandes écoles	43,4	41,1	15,4	100,0
Revenus mensuels du foyer				
Moins de 6 000 F.....	34,9	42,7	22,4	100,0
6 000 - 9 999 F.....	37,1	39,6	23,3	100,0
10 000 - 14 999 F.....	33,8	45,7	20,5	100,0
15 000 - 19 999 F.....	34,7	48,9	16,4	100,0
Plus de 20 000F.....	46,3	39,9	13,8	100,0
Ensemble	36,9	43,3	19,8	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A6
Le jugement global porté sur l'information sur les produits verts en juin 1997

(en %)

	Majoritairement Négatif	Majoritairement positif	Majoritairement indécis	Autre	Total
Sexe					
Homme	59	26	10	5	100
Femme	53	30	12	5	100
Profession exercée					
Indépendant (1).....	50	35	10	5	100
Cadre supérieur.....	71	22	2	6	100
Profession intermédiaire.....	66	23	6	5	100
Employé.....	55	31	6	7	100
Ouvrier.....	57	29	10	4	100
Reste au foyer.....	54	30	13	3	100
Retraité	48	27	22	3	100
Autre inactif (2).....	56	27	6	10	100
Age					
Moins de 25 ans.....	57	30	6	7	100
25 - 39 ans.....	58	29	6	7	100
40 - 59 ans.....	60	27	8	4	100
60 - 69 ans.....	51	27	19	3	100
70 ans et plus.....	40	29	29	2	100
Diplôme					
Aucun, CEP.....	44	31	21	3	100
BEPC, Technique (inf. au Bac)	58	28	9	5	100
BAC, Technique (niv. Bac)	61	26	7	7	100
Supérieur, grandes écoles	66	24	3	6	100
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6 000 F.....	49	33	13	5	100
6 000 - 9 999 F.....	52	30	14	5	100
10 000 - 14 999 F.....	57	29	9	5	100
15 000 - 19 999 F.....	59	30	8	4	100
Plus de 20 000F.....	69	22	4	5	100
Ensemble.....	55	28	11	6	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A6 bis
Le jugement global porté sur l'information sur les produits verts au début 1999

	Majoritairement Négatif	Majoritairement positif	Majoritairement indécis	Autre	(en %)
Sexe					
Homme	65	28	5	2	100
Femme	62	27	7	3	100
Profession exercée					
Indépendant (1)	65	27	6	2	100
Cadre supérieur	60	34	3	2	100
Profession intermédiaire	71	25	2	2	100
Employé	66	27	4	2	100
Ouvrier	64	29	5	3	100
Reste au foyer	59	30	7	4	100
Retraité	62	25	11	2	100
Autre inactif (2)	61	29	5	5	100
Age					
Moins de 25 ans	63	29	5	3	100
25 - 39 ans	66	28	4	2	100
40 - 59 ans	63	29	5	4	100
60 - 69 ans	57	36	9	2	100
70 ans et plus	67	18	13	2	100
Diplôme					
Aucun, CEP	59	27	10	4	100
BEPC, Technique (inf. au Bac)	66	26	5	3	100
BAC, Technique (niv. Bac)	66	29	3	2	100
Supérieur, grandes écoles	63	31	4	2	100
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6 000 F	61	26	8	5	100
6 000 - 9 999 F	61	29	8	2	100
10 000 - 14 999 F	65	27	5	3	100
15 000 - 19 999 F	66	29	3	2	100
Plus de 20 000 F	68	27	3	2	100
Ensemble	64	28	6	3	100

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A7
Les marques vertes et les éco-produits connus,
selon quelques critères socio-démographiques

(en %)

	Maison verte	N.F. Environnement	Carrefour Nature	Eco-Label européen	Monoprix Vert	L'ange Bleu
Sexe						
. Homme.....	53,9	49,1	19,5	20,8	9,3	3,1
. Femme.....	81,8	44,1	28,7	16,2	14,9	3,3
Profession exercée						
. Indépendant (1)	51,7	51,4	22,3	24,3	14,0	9,1
. Cadre supérieur	77,9	67,4	36,7	25,0	21,7	5,5
. Profession intermédiaire.....	77,4	52,9	30,3	21,6	17,9	2,9
. Employé	83,7	51,1	30,8	22,9	12,9	4,4
. Ouvrier	63,2	44,5	22,1	18,0	10,1	2,3
. Reste au foyer.....	74,0	41,7	24,9	15,6	9,5	1,5
. Retraité	53,9	38,1	14,6	9,1	7,5	1,9
. Autre inactif (2).....	75,3	40,7	25,5	27,8	17,4	2,6
Age						
. Moins de 25 ans	77,0	43,7	24,9	25,1	17,6	2,4
. 25 – 39 ans	77,8	49,0	29,6	20,8	14,5	4,6
. 40 – 59 ans	67,7	52,1	28,1	21,0	11,5	3,1
. 60 – 69 ans	64,8	43,1	16,1	10,6	8,5	1,3
. 70 ans et plus.....	41,8	32,1	9,8	7,1	6,7	2,6
Diplôme						
. Aucun, CEP.....	57,0	31,1	19,4	11,8	6,7	3,1
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	67,5	49,0	24,5	20,5	12,6	3,5
. BAC, Technique (niv. Bac)	78,3	51,8	23,7	23,1	14,3	2,2
. Supérieur, grandes écoles.....	79,0	59,0	31,8	19,6	17,9	3,5
Revenu mensuel du foyer						
. Moins de 6 000 F.....	67,9	37,5	20,2	16,2	11,0	3,0
. 6 000 – 9 999 F.....	65,1	39,1	25,5	15,4	11,3	3,2
. 10 000 – 14 999 F.....	71,5	48,7	23,3	18,6	12,6	2,1
. 15 000 – 19 999 F.....	72,2	53,3	28,9	23,9	13,7	5,0
. Plus de 20 000F.....	73,7	62,3	30,5	21,1	16,0	3,5
Ensemble	68,6	46,4	24,4	18,4	12,3	3,2

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999..

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A8

Lors de l'achat d'un appareil électroménager (réfrigérateur, lave-linge, ...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?

(en %)

	Oui, toujours	Oui, quelquefois	Non, jamais	Ne connaît pas	Total (y.c. n.s.p.)
Sexe					
. Homme	40,3	26,9	26,5	5,9	100,0
. Femme	43,6	25,6	22,7	6,8	100,0
Profession exercée					
. Indépendant (1)	34,2	24,1	32,4	7,6	100,0
. Cadre supérieur	51,1	24,7	21,9	2,3	100,0
. Profession intermédiaire	45,3	27,7	22,1	5,0	100,0
. Employé	44,4	27,1	23,6	4,1	100,0
. Ouvrier	40,1	27,3	25,3	7,0	100,0
. Reste au foyer	43,1	27,6	22,8	5,4	100,0
. Retraité	43,3	22,6	24,4	8,6	100,0
. Autre inactif (2)	27,0	31,6	27,1	10,5	100,0
Age					
. Moins de 25 ans	27,9	28,1	28,2	12,1	100,0
. 25 - 39 ans	41,7	29,2	24,2	4,8	100,0
. 40 - 59 ans	49,4	24,0	22,9	3,4	100,0
. 60 - 69 ans	45,6	23,6	23,2	7,2	100,0
. 70 ans et plus	35,8	24,5	26,7	11,2	100,0
Niveau de diplôme					
. Aucun, CEP	38,1	22,7	27,8	9,6	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac) .	40,7	29,4	23,7	5,3	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac)	43,0	25,6	25,1	5,9	100,0
. Supérieur, grandes écoles	49,5	25,5	20,5	4,2	100,0
Revenu mensuel du foyer					
. Moins de 6 000 F	34,6	25,8	27,1	10,8	100,0
. 6 000 - 9 999 F	42,5	25,3	23,9	6,8	100,0
. 10 000 - 14 999 F	46,6	23,1	24,1	5,3	100,0
. 15 000 - 19 999 F	45,5	26,8	24,1	3,5	100,0
. Plus de 20 000F	43,8	31,1	21,2	3,9	100,0
Nombre d'enfants à charge (3)					
. Aucun	39,8	25,5	25,7	7,9	100,0
. Un	46,1	29,0	19,1	5,1	100,0
. Deux	48,9	24,8	24,1	1,4	100,0
. Trois et plus	43,2	31,0	23,0	2,7	100,0
Ensemble	42,0	26,2	24,5	6,4	100,0

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

(3) moins de 16 ans

Tableau A9

Le pourcentage d'individus prêts à apporter leurs déchets dans des déchetteries

	(en %)
	Début 1999
Sexe	
. Homme.....	77
. Femme.....	77
Profession exercée	
. Indépendant (1).....	78
. Cadre supérieur.....	79
. Profession intermédiaire.....	73
. Employé.....	78
. Ouvrier.....	78
. Reste au foyer.....	83
. Retraité.....	74
. Autre inactif (2).....	74
Age	
. Moins de 25 ans.....	71
. 25 - 39 ans.....	77
. 40 - 59 ans.....	83
. 60 - 69 ans.....	80
. 70 ans et plus.....	68
Diplôme	
. Aucun, CEP.....	76
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	78
. BAC, Technique (niv. Bac).....	75
. Supérieur, grandes écoles.....	79
Revenu mensuel du foyer	
. Moins de 6 000 F.....	70
. 6 000 - 9 999 F.....	75
. 10 000 - 14 999 F.....	80
. 15 000 - 19 999 F.....	81
. Plus de 20 000F.....	82
Ensemble.....	77

Source : CREDOC - ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A10

Répartition des enquêtés selon le nombre de mesures qu'ils sont prêts à accepter en matière de gestion des déchets (début 1999)

(en %)

	Aucune ou une	Deux à trois	Quatre ou cinq	Total
Sexe				
. Homme.....	9	34	57	100,0
. Femme.....	9	30	61	100,0
Profession exercée				
. Indépendant (1)	6	34	60	100,0
. Cadre supérieur	3	27	70	100,0
. Profession intermédiaire.....	6	26	68	100,0
. Employé	8	34	58	100,0
. Ouvrier	9	33	59	100,0
. Reste au foyer.....	10	28	62	100,0
. Retraité	12	36	52	100,0
. Autre inactif (2).....	11	35	54	100,0
Age				
. Moins de 25 ans	13	37	50	100,0
. 25 - 39 ans	7	28	64	100,0
. 40 - 59 ans	6	30	64	100,0
. 60 - 69 ans	8	34	57	100,0
. 70 ans et plus.....	15	42	43	100,0
Diplôme				
. Aucun, CEP.....	13	37	51	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	9	33	58	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac)	7	33	60	100,0
. Supérieur, grandes écoles.....	4	24	71	100,0
Revenus mensuels du foyer				
. Moins de 6 000 F	13	38	49	100,0
. 6 000 - 9 999 F	10	35	55	100,0
. 10 000 - 14 999 F	8	31	61	100,0
. 15 000 - 19 999 F	5	27	68	100,0
. Plus de 20 000F.....	4	24	73	100,0
Taille d'agglomération de résidence				
. Moins de 2 000 habitants	6	32	63	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	12	33	55	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	8	29	63	100,0
. 100 000 habitants et plus.....	10	33	57	100,0
. Paris et agglomération parisienne .	9	35	57	100,0
Type de logement				
. Pavillon	7	31	62	100,0
. HLM, ILN	12	38	50	100,0
. Autre Immeuble	12	31	57	100,0
Ensemble	9	32	59	100,0

Source : CREDOC-ADEME, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

ANNEXE III

**Libellé des questions posées à la demande
de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de
L'Energie (ADEME)**

Vague de début 1999 de l'enquête du CREDOC sur
« Les Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Q1 - En cas de très haut niveau de pollution atmosphérique en ville, certains jours, seriez-vous prêt à ne pas utiliser votre voiture ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *N'a pas de voiture* 3

1	Passez à Q4
2	
3	

Q2 - Le feriez-vous plutôt de votre plein gré ou parce que vous y seriez obligé par les lois ou la réglementation ?

- . De plein gré 1
- . Parce que vous y seriez obligé (lois, réglementations) 2

Q3 - Si vous ne deviez pas utiliser votre voiture les jours de haut niveau de pollution, quelle autre solution adopteriez-vous alors ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Les transports en commun 1
- . Le vélo 2
- . La marche à pied..... 3
- . Une voiture que vous partageriez, par exemple, avec des voisins .. 4
- . Vous ne vous déplacerez pas ces jours-là 5
- . Autre 6

Q4 - Vous sentez-vous personnellement très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé de la qualité de l'air dans votre commune ?
(Une seule réponse)

- . Très bien informé 1
- . Assez bien informé 2
- . Assez mal informé 3
- . Très mal informé..... 4

Q5 - Selon vous, la pollution de l'air peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Non, elle ne présente aucun risque pour la santé 1
- . Oui, elle présente des risques pour la santé, mais ils sont insignifiants 2
- . Oui, elle présente des risques légers pour la santé 3
- . Oui, elle présente des risques importants pour la santé 4
- . *Ne sait pas* 5

Q6 - Avez-vous déjà vous-même, personnellement, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution atmosphérique ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Q7- Vous-même, personnellement, pour limiter la quantité de déchets que vous mettez dans vos poubelles, seriez-vous prêt ...

(Citez un à un - une seule réponse par ligne)

- . A acheter certains produits alimentaires en vrac (pâtes, riz, céréales, ...) ?
- . A acheter davantage de produits sous forme d'éco-recharges ?
- . A payer une taxe calculée en fonction de votre propre production de déchets, au lieu de la taxe forfaitaire actuelle ?
- . A trier vos déchets, chez vous, dans plusieurs poubelles ?
- . A apporter vos déchets dans des lieux appropriés, comme des déchetteries ?

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2

Q8 - Nous allons parler des produits qui sont considérés comme respectant mieux l'environnement (« les produits verts »). Pensez-vous que l'information sur ces produits est :

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Claire ?
- . Suffisante ?
- . Scientifiquement fondée ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q9 - De façon plus générale, pensez-vous que les consommateurs ont la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien de telles qualités ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Q10 – Connaissez-vous les marques « vertes » ou les « éco-labels » suivants ?
(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Les produits « Maison Verte » ?
- . L'éco-label « NF Environnement » ?
- . La gamme « Monoprix Vert » ?
- . L'éco-label européen ?
- . La gamme « Carrefour Nature » ?
- . L'éco-label « L'ange Bleu » ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q11- Lors de l'achat d'un appareil électroménager (réfrigérateur, lave-linge, ...), l'étiquette d'informations sur la consommation électrique de l'appareil entre-t-elle dans vos éléments de choix ?
(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui, toujours 1
- . Oui, quelquefois 2
- . Non, jamais 3
- . Ne connaît pas ce type d'étiquette 4
- . Ne sait pas 5

Q12- Dans les six derniers mois, avez-vous acheté, dans votre foyer, des produits non-alimentaires présentés comme meilleurs pour l'environnement, du type produits d'entretien, papiers recyclés, peintures ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

2	Passez à Q14
3	

Q13- Qu'est-ce qui vous a principalement décidé à acheter ces produits ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Ils sont de meilleure qualité 1
- . Ils respectent l'environnement 2
- . Leur prix était intéressant 3
- . Vous faites confiance à la marque 4
- . Ils sont meilleurs pour la santé 5
- . C'étaient les mieux présentés (emballages, couleurs, explications)..... 6
- . Ne sait pas 7

Q14 - Pour préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que votre voiture, dans le but de préserver l'environnement ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|-----------------------------------|---|
| . Régulièrement | 1 |
| . Rarement | 2 |
| . Jamais | 3 |
| . <i>N'a pas de voiture</i> | 4 |

* * *
*

